

Le Journal

de Culture & Démocratie



Périodique gratuit de l'asb Culture & Démocratie CULTIVER ET DÉMULTIPLIER LA DÉMOCRATIE

Luc carton

SOMMAIRE

ÉDIT		
•		3
DOS	SIED	
•	Politique de non-accueil en Belgique : hypocrisie politique, instrumentalisation du système judiciaire et déni des droits fondamentaux	
	Nina Jacqmin et Hélène Crokart	4
•	Déplacés, sans abri et politiquement actifs. Entretien avec 3 canapés Shila Anaraki	7
•	Géopolitique de l'accueil inconditionnel à travers six lieux, six entretiens Hélène Hiessler	12
•	Avoir un toit, au moins Entretien avec Bachir Ourdighi (La Petite Maison)	18
•	Expérimenter un autre partage des espaces Entretien avec Rim Idmiloud (collectif Rockin'Squat)	22
	La Maison Sésame : « comme un phare dans la tempête »	
	Entretien avec Sylvie, Benoît et Dana (Maison Sésame)	25
•	Faire du soin féministe pour aspirer à une inconditionnalité de l'accueil Jo Millinship-Brisard	29
•	Archiver pour pouvoir raconter aujourd'hui et demain Entretien avec Abdourahmane Dieng	32
	L'ambivalence du « faire trace » dans les luttes des personnes sans papiers en Bel	gique
	Entretien avec avec Youri Lou Vertongen	35
•	« Ceux qui traversent la mer connaissent la terre » Entretien avec Idriss Yousif Abdalla Abaker	39
•	Faire traces des vies ordinaires pour pluri-penser le monde Jacinthe Mazzocchetti	40
	Expérience d'accueil dans un co	À LIRE EN LIGNE
	Expérience d'accueil dans un co l Entretien avec une partie du cercle de travail Hébergeme	llectif anticapitalist ent du ZonneKloppe
	Entretien avec une partie du cercle de travail Hébergeme Un	llectif anticapitalist ent du ZonneKloppe refuge en montagn
	Entretien avec une partie du cercle de travail Hébergeme	Ilectif anticapitalist ent du ZonneKloppe refuge en montagn s Refuges Solidaire s solidarité citoyenn
	Entretien avec une partie du cercle de travail Hébergeme Un Entretien avec Jean Gaboriau, le La Trame, une expérience de Entretien avec Benja Un réseau de m	Ilectif anticapitalist ent du ZonneKloppe refuge en montagn s Refuges Solidaire e solidarité citoyenn amin Stahl, La Tram aisons accueillante
	Entretien avec une partie du cercle de travail Hébergeme Un Entretien avec Jean Gaboriau, le La Trame, une expérience de Entretien avec Benja Un réseau de m Laura Houis Hospi	Ilectif anticapitalist ent du ZonneKloppe refuge en montagn s Refuges Solidaire e solidarité citoyenn amin Stahl, La Tram aisons accueillante s et Marianne Bonne talité contre hostilit
	Entretien avec une partie du cercle de travail Hébergeme Un Entretien avec Jean Gaboriau, le La Trame, une expérience de Entretien avec Benja Un réseau de m Laura Houis Hospi Entretien :	Ilectif anticapitalist ent du ZonneKloppe refuge en montagn s Refuges Solidaire e solidarité citoyenn amin Stahl, La Tram aisons accueillante s et Marianne Bonne
	Entretien avec une partie du cercle de travail Hébergeme Un Entretien avec Jean Gaboriau, le La Trame, une expérience de Entretien avec Benja Un réseau de m Laura Houis Hospit Entretien a L'accueil au prisme La protection des personnes déplacées par le cha	Ilectif anticapitalistent du ZonneKloppe refuge en montagn s Refuges Solidaire e solidarité citoyenn amin Stahl, La Tram aisons accueillante s et Marianne Bonne talité contre hostilit avec Ninon Mazeau e des droits culturel Thibault Gallan angement climatique du droit internationa
	Entretien avec une partie du cercle de travail Hébergeme Un Entretien avec Jean Gaboriau, le La Trame, une expérience de Entretien avec Benja Un réseau de m Laura Houis Hospit Entretien a L'accueil au prisme La protection des personnes déplacées par le cha	Ilectif anticapitalistent du ZonneKloppe refuge en montagn s Refuges Solidaire e solidarité citoyenn amin Stahl, La Tram aisons accueillante s et Marianne Bonne talité contre hostilit avec Ninon Mazeau e des droits culturel Thibault Gallan angement climatique du droit internationa Marine Deni a langue hospitalièr
	Entretien avec une partie du cercle de travail Hébergeme Un Entretien avec Jean Gaboriau, le La Trame, une expérience de Entretien avec Benja Un réseau de m Laura Houis Hospit Entretien a L'accueil au prisma La protection des personnes déplacées par le cha au défic	Ilectif anticapitalistent du ZonneKlopperefuge en montagnes Refuges Solidaires es solidarité citoyenne amin Stahl, La Tramaisons accueillantes et Marianne Bonne talité contre hostilitavec Ninon Mazeau e des droits culturel Thibault Gallanangement climatique du droit internationa Marine Denia langue hospitalièr Pierre Hemptinnentre idéal et réalit
	Entretien avec une partie du cercle de travail Hébergeme Un Entretien avec Jean Gaboriau, le La Trame, une expérience de Entretien avec Benja Un réseau de m Laura Houis Hospii Entretien a L'accueil au prismo La protection des personnes déplacées par le cha au défic	Ilectif anticapitalist ent du ZonneKloppe refuge en montagn s Refuges Solidaire e solidarité citoyenn amin Stahl, La Tram aisons accueillante s et Marianne Bonne talité contre hostilit avec Ninon Mazeau e des droits culturel Thibault Gallan angement climatiqu du droit internations Marine Deni a langue hospitalièr Pierre Hemptinn entre idéal et réalit Keisha Stran
<u>UNE</u>	Entretien avec une partie du cercle de travail Hébergeme Un Entretien avec Jean Gaboriau, le La Trame, une expérience de Entretien avec Benja Un réseau de m Laura Houis Hospii Entretien a L'accueil au prisme La protection des personnes déplacées par le cha au défici	Ilectif anticapitalist ent du ZonneKloppe refuge en montagn s Refuges Solidaire e solidarité citoyenn amin Stahl, La Tram aisons accueillante s et Marianne Bonne talité contre hostilit avec Ninon Mazeau e des droits culturel Thibault Gallan angement climatiqu du droit internationa Marine Deni a langue hospitalièr Pierre Hemptinn entre idéal et réalit Keisha Stran artisane a ses vertu
UNE	Entretien avec une partie du cercle de travail Hébergeme Un Entretien avec Jean Gaboriau, le La Trame, une expérience de Entretien avec Benja Un réseau de m Laura Housi Hospii Entretien : L'accueil au prisme La protection des personnes déplacées par le cha au défic Quand des chercheur ses et artistes ravivent la Accueil inconditionnel dans la culture : L'inconditionnalité transp	llectif anticapitalist ent du ZonneKloppe refuge en montagn s Refuges Solidaire e solidarité citoyenn amin Stahl, La Tram aisons accueillante s et Marianne Bonne talité contre hostilit avec Ninon Mazeau e des droits culturel Thibault Gallan angement climatiqu du droit internations Marine Deni a langue hospitalièr Pierre Hemptinn entre idéal et réalit Keisha Stran artisane a ses vertu Laurent d'Urse
•	Entretien avec une partie du cercle de travail Hébergeme Un Entretien avec Jean Gaboriau, le La Trame, une expérience de Entretien avec Benja Un réseau de m Laura Houis Hospii Entretien : L'accueil au prisme La protection des personnes déplacées par le cha au défic Quand des chercheur ses et artistes ravivent la Accueil inconditionnel dans la culture : L'inconditionnalité transp ARCHIVE DE CULTURE & DÉMOCRATIE Cultiver et démultiplier la démocratie Luc Carton	Ilectif anticapitalist ent du ZonneKloppe refuge en montagn s Refuges Solidaire e solidarité citoyenn amin Stahl, La Tram aisons accueillante s et Marianne Bonne talité contre hostilit avec Ninon Mazeau e des droits culturel Thibault Gallan angement climatiqu du droit internationa Marine Deni a langue hospitalièr Pierre Hemptinn entre idéal et réalit Keisha Stran artisane a ses vertu Laurent d'Urse
LA VI	Entretien avec une partie du cercle de travail Hébergeme Un Entretien avec Jean Gaboriau, le La Trame, une expérience de Entretien avec Benja Un réseau de m Laura Houis Hospit Entretien a L'accueil au prisme La protection des personnes déplacées par le che au défic Quand des chercheurses et artistes ravivent la Accueil inconditionnel dans la culture : L'inconditionnalité transp ARCHIVE DE CULTURE & DÉMOCRATIE Cultiver et démultiplier la démocratie Luc Carton E DE L'ASSOCIATION	Ilectif anticapitalist ent du ZonneKloppe refuge en montagn s Refuges Solidaire e solidarité citoyenn amin Stahl, La Tram aisons accueillante s et Marianne Bonne talité contre hostilit avec Ninon Mazeau e des droits culturel Thibault Gallan angement climatiqu du droit internationa Marine Deni a langue hospitalièr Pierre Hemptinn entre idéal et réalit Keisha Stran artisane a ses vertu Laurent d'Urse
LA VI	Entretien avec une partie du cercle de travail Hébergeme Un Entretien avec Jean Gaboriau, le La Trame, une expérience de Entretien avec Benja Un réseau de m Laura Houis Hospii Entretien : L'accueil au prisme La protection des personnes déplacées par le cha au défic Quand des chercheur ses et artistes ravivent la Accueil inconditionnel dans la culture : L'inconditionnalité transp ARCHIVE DE CULTURE & DÉMOCRATIE Cultiver et démultiplier la démocratie Luc Carton	Ilectif anticapitalist ent du ZonneKloppe refuge en montagn s Refuges Solidaire e solidarité citoyenn amin Stahl, La Tram aisons accueillante s et Marianne Bonne talité contre hostilit avec Ninon Mazeau e des droits culturel Thibault Gallan angement climatiqu du droit internationa Marine Deni a langue hospitalièr Pierre Hemptinn entre idéal et réalit Keisha Stran artisane a ses vertu Laurent d'Urse

ÉDITO Pierre Hemptinne Pour la rédaction

LE REJET DES EXILÉ-ES BAFOUE LA DÉMOCRATIE

Le discours anti-migration, banal et omniprésent aujourd'hui, tourne le dos aux savoirs des chercheurs et chercheuses sur l'état actuel des migrations. Sociologues, anthropologues, économistes s'accordent pour dire qu'il n'y a pas de vague migratoire incontrôlable, que l'extrême majorité des personnes qui se déplacent fuient des conditions d'existence insupportables et dangereuses et, à ce titre, devraient être protégées par les conventions internationales. En refusant de prendre en considération l'approche scientifique du fait migratoire, une large partie de la classe politique opte pour l'idéologie partisane et l'arbitraire plutôt que la raison et le sens de l'humanité. Le gain espéré étant principalement électoraliste, instrumentalisant les affects des citoyen nes via la rhétorique bien connue du bouc émissaire : évacuons les migrant es et tous les autres problèmes se résoudront d'euxmêmes. Se constitue ainsi une « affaire migratoire » qui ne se traite plus qu'au niveau des affects, censurant et culpabilisant l'usage et le partage des savoirs objectivés quant à un phénomène que la géopolitique et le changement climatique rendront de plus en plus inéluctable. En outre, cette idéologie de non-accueil, « déni des droits fondamentaux » comme nous le rappellent les juristes Nina Jacqmin et Hélène Crokart, engage notre société dans les rouages du rejet de toute culture différente.

Rendre à nouveau possible un débat réellement démocratique sur cette question implique de rompre avec les postures de rejet a priori. Non seulement en multipliant le recours aux outils interprétatifs scientifiques élaborés par les chercheurs et chercheuses, mais aussi et surtout en mettant en évidence les savoirs de terrain de celles et ceux qui s'échinent à pratiquer un accueil le plus ouvert possible, qui sont en contact direct avec les exilé·es, qui entendent leurs histoires, les raisons de leur départ, les péripéties abominables de leurs parcours, qui constatent l'état de souffrance dans lequel se trouvent ces personnes qui cherchent un lieu où vivre décemment. Car la politique de non-accueil s'appuie sur une distanciation, une « abstraction » du personnage migrant, ce qui correspond au mécanisme de bouc émissaire. Au contraire, rencontrer le vrai visage des migrations révèle la dimension arbitraire et raciste des politiques migratoires. C'est toute cette complexité qui remonte dans les six entretiens réalisés dans différentes structures d'accueil et qui forment la matière principale de ce Journal de Culture & Démocratie. La vérité de ce que racontent les exilé es s'impose comme une évidence foudroyante, contre la parole dominante qui les nie en décrétant qu'ils et elles ne viennent que pour « tirer profit de notre système », prendre « nos » emplois, supplanter « notre » culture par la leur. En les écoutant, les yeux sont, en quelque sorte, dessillés sur l'état réel du monde. Le plus important, le plus urgent n'est certainement pas « l'insécurité » ressentie dans nos riches régions occidentales.

Confronté·e au foisonnement de vécus cauchemardesques récoltés dans les centres d'accueil, contredisant le narratif surplombant des politiques migratoires verticales, on se dit que la démocratie a besoin que se constitue une mémoire de toutes ces personnes déshumanisées par les polices des frontières. Ce à quoi travaillent des chercheur·ses, certain·es artistes aussi, mais surtout, sur le terrain, avec des moyens très limités, des archives plus ou moins « improvisées » de ces espaces d'accueil fragiles, de ce qui s'y passe d'humain, de culturel et de démocratique. Ce sont autant de documents rassemblés comme un outil contre la fascisation de notre société, une mémoire humaniste qui permettra de fonder d'autres politiques des migrations à venir.

C'est la sixième publication éditée dans le cadre des 30 ans de Culture & Démocratie. Une manière d'alerter sur le fait que le climat anti-migration constitue une ligne rouge en train de faire basculer la démocratie vers l'inconnu. C'est aussi l'occasion de publier un texte de Luc Carton, administrateur de Culture & Démocratie récemment décédé, « Cultiver et démulti-plier la démocratie ». Un appel à intensifier la vigilance contre les feux anti-démocratiques et à repenser l'action culturelle et sociale pour les 30 ans à venir, en tenant compte du contexte explosif qui est le nôtre.

POLITIQUE DE NON-ACCUEIL **EN BELGIQUE** Hypocrisie politique, instrumentalisation du système judiciaire et déni des droits fondamentaux

Nina Jacqmin et Hélène Crokart Avocates au barreau de Bruxelles au sein du cabinet ARADIA

> L'État belge a fait le choix d'une politique de non-accueil, bafouant sciemment droits fondamentaux et obligations légales. Il a été, pour cela, condamné par les Tribunaux et par la Cour européenne des Droits de l'Homme. Ce dont il ne tient pas compte. Dès lors, sa politique migratoire relève de l'arbitraire et s'affranchit des règles démocratiques. À l'encontre du grand n'importe quoi sur les migrations, deux avocates du cabinet ARADIA effectuent une salutaire mise au point. Écrit en 2022, ce texte n'a, hélas, pas pris une ride. Indispensable pour comprendre que ceux et celles qui s'efforcent d'accueillir les exilé-es, tentant de réparer une défaillance de l'État.

Depuis fin 2021, les demandeur ses de protection internationale sont victimes de la « politique de non-accueil » belge. Il ne s'agit en rien d'une « crise de l'accueil », mais bien de la résultante d'un choix politique délibéré et assumé de l'État belge, qui agit en toute illégalité et sans avoir à rendre de comptes. Les bénéficiaires du droit à l'accueil ainsi bafoué sont les demandeur-ses d'asile, qui invoquent une crainte de persécution en cas de retour dans leur pays d'origine, et qui sont en séjour légal en Belgique pendant l'examen de leur demande de protection.

L'Agence fédérale pour l'accueil des demandeur-ses d'asile (Fedasil) est compétente pour prodiguer l'aide matérielle qui comprend l'accès à un logement mais également l'octroi de repas, l'habillement, l'accompagnement médical, social et psychologique¹. Fedasil se trouve sous la tutelle de la secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, Nicole de Moor.

Le droit est clair et tant la législation européenne que la loi belge imposent à l'État d'accueillir et d'organiser l'aide matérielle des demandeur ses d'asile, pendant toute la durée de leur procédure. Ils et elles se retrouvent pourtant à la rue, parfois pendant plus de six mois, avant de

pouvoir intégrer un centre d'hébergement. Sans toit, sans ressource pour subvenir à leurs besoins les plus élémentaires, c'est leur dignité humaine qui est niée. Ces personnes ont fui des situations dramatiques, parfois des zones de guerre, et ont vécu l'enfer dans leur pays d'origine ou pendant leur trajet migratoire. Souvent très vulnérables et à bout de force, elles ont besoin de stabilité et d'ancrage. La mise à la rue, la faim, l'absence de soins médicaux et de suivi psychologique sont autant de violences institutionnelles perpétrées par l'État à leur encontre.

Les Cours et Tribunaux l'ont rappelé maintes fois, le devoir de garantir l'aide matérielle est une obligation de résultat et pas de moyens. L'État belge ne peut justifier ou excuser sa défaillance en invoquant des circonstances factuelles externes, quelles qu'elles soient. Le droit à l'accueil ne souffre en effet aucune exception. Il est prévu par la loi organique sur les CPAS de 1976² et une loi de 2007 sur l'accueil des demandeur · ses d'asile³ qui transpose deux directives européennes⁴. Le droit au respect de la dignité humaine est quant à lui garanti par la Constitution⁵. Rien ne peut justifier la violation systématique d'un droit fondamental : le respect de la dignité humaine. L'État belge se retranche derrière la prétendue saturation des structures d'accueil en soulignant le manque de bâtiments disponibles et l'insuffisance de personnel pour en assurer le fonctionnement.

La politique de non-accueil n'est toutefois pas le résultat d'une situation soudaine mais l'aboutissement de mesures politiques migratoires adoptées sur fond de climat de peur et alimentées par des considérations électoralistes. En témoigne l'attitude des secrétaires d'État successif-ves qui ont approuvé la fermeture de places dans les centres d'accueil en se félicitant de la coupe budgétaire drastique dans ce secteur, entrainant des licenciements au sein des structures⁶.

Le terme « crise » relayé par le monde politique et les médias induit les notions d'urgence, d'imprévu, de surprise. Comment encore parler de situation inédite et imprévisible après plus de deux années [plus de 4 aujourd'hui, NDLR], malgré les alertes de saturation imminente d'un réseau d'accueil fragilisé bien avant l'été 2021? Comment justifier que les épisodes précédents de cette longue saga n'aient pas impulsé une remise en question et l'adoption de mesures anticipatives par le gouvernement belge ? Comment comprendre le refus de mise en œuvre des solutions existantes ?

La secrétaire d'État Nicole De Moor n'a de cesse d'invoquer un cas de force majeure et les efforts déployés pour « chercher » des solutions, tout en refusant d'activer un plan d'urgence national, en impliquant par exemple l'ensemble des communes belges.

Ce schéma a pourtant fait ses preuves puisqu'avant l'ouverture des centres d'hébergement collectifs, les communes et les CPAS étaient mis à contribution et mettaient à disposition des logements pour un nombre déterminé de personnes, facilitant ainsi l'ancrage local, l'intégration et l'accès au marché du travail des réfugié·es accueilli·es.

Ce plan de répartition, dont la mise en œuvre est d'ailleurs prévue par la loi, pourrait être aisément activé, en vue de mettre à l'abri un quota de personnes sur le territoire des 581 communes belges. Il s'agit, ni plus ni moins, d'une mesure d'urgence permettant de répartir équitablement les demandeur ses d'asile entre les communes du pays lorsque le réseau d'accueil est saturé, en tenant compte de critères tels que la taille de la population, le niveau de richesse, le nombre d'allocataires sociaux ales, et la présence d'un centre d'accueil sur le territoire.

Alors que Nicole De Moor « cherche » des solutions depuis plus de deux ans, les acteurs et actrices de terrain se mobilisent depuis le début pour venir en aide aux victimes et mettre en œuvre des solutions de fortune innovantes et concrètes, la solidarité et l'engagement citoyen comme seuls remparts face à l'indécence d'un gouvernement hors-la-loi. Ainsi, à la fin du mois d'octobre 2022, un bâtiment inoccupé à Schaerbeek est investi par des centaines de laissé·es-pour-compte. L'édifice insalubre sera baptisé « Le Palais des Droits ». L'ironie. Malgré les conditions de vie désastreuses au sein de cette occupation, l'État n'ayant pris en charge aucune de ses missions, elles valaient mieux que la rue et le froid pour ces 700 occupant·es. En février 2023, l'évacuation chaotique de l'immeuble en décrépitude laissera sur le carreau la majorité de ses résident-es et encouragera les associations et les bénévoles à poursuivre la mobilisation citoyenne.

Un campement de fortune aux abords du Petit-Château ayant pour but de centraliser des distributions de repas et de matériel à des demandeur ses d'asile logeant sous tente, en plein hiver et au cœur de Bruxelles, a permis de visibiliter l'innommable. À la suite de la destruction de ce camp, plusieurs bâtiments seront successivement occupés, dont le futur centre fédéral de crise. Nouvelle ironie. À bout de nerfs mais ne manquant pas d'humour, les collectifs de soutien ont également marqué les esprits en organisant l'occupation Toc Toc Nicole, dans l'immeuble



voisin des anciens locaux abritant le siège du parti de la secrétaire d'État. Les demandeur ses d'asile et leurs soutiens ont réussi, à plusieurs reprises, à inverser les rapports de force et à obtenir un relogement digne. Tout en insufflant aux victimes de la « politique de non-accueil » un peu d'espoir et d'humanité.

Le terme « crise » relayé par le monde politique et les médias induit les notions d'urgence, d'imprévu, de surprise. Comment encore parler de situation inédite et imprévisible après plus de 4 années ? , ,

Si une issue favorable est trouvée pour certain es d'entre elles eux, la saga du « non-accueil » n'est pas pour autant terminée. Et elle n'en est pas à son premier épisode. La situation actuelle reste particulièrement préoccupante. L'épisode hors norme qui se joue en direct depuis plus de deux ans se distingue par sa durée, son ampleur et la normalisation des violations de droits fondamentaux.

Outre les drames humains qui résultent de l'inaction politique prolongée du gouvernement belge et du non-respect de milliers de décisions de justice en cette matière, la politique de non-accueil questionne l'État de droit et le principe de séparation des pouvoirs.

Les négligences de l'État belge dans la gestion de l'accueil des demandeur-ses de protection internationale s'expliqueraient par la crainte redoutée de créer un prétendu « appel d'air ». Cette approche repose sur la conviction que des conditions d'accueil moins attractives dissuaderont les personnes de chercher refuge en Belgique. Les flux migratoires sont pourtant influencés par de nombreux facteurs et générés par les crises géopolitiques et les conflits armés

En tout état de cause, le droit à l'accueil et le respect de la dignité humaine ne sont pas des faveurs à concéder, il s'agit de droits qui appellent à une obligation de résultat de l'État. Afin de faire valoir leurs droits, les victimes de la « politique de non-accueil » se sont adressées, avec leurs avocates, aux Cours et Tribunaux. Plusieurs actions en justice ont également été portées par les associations.

Toutes ont abouti à la reconnaissance d'une faute dans le chef de l'État et à la condamnation d'héberger. Mais de nombreuses décisions restent non exécutées parmi plus de 9 000 prononcées par les juridictions belges.

Les avocat·es se sont alors tourné·es vers la Cour européenne des droits de l'Homme à Strasbourg, laquelle a condamné la Belgique en octobre 2023. La Cour a souligné l'absence systémique d'exécution des décisions judiciaires. Malgré ce rappel à l'ordre de la Cour de Strasbourg, l'État belge maintient sa position et assume pleinement l'illégalité de son attitude. Ce refus apparent de se conformer aux décisions judiciaires, nationales et européennes en toute impunité est inqualifiable. Ce rejet du respect du principe de séparation des pouvoirs représente un glissement vers l'arbitraire et l'hégémonie de l'exécutif, remettant en question l'État de droit, qui devrait préoccuper toute personne, attachée ou non à la question migratoire et aux respects des droits fondamentaux des migrant·es.

La passivité de l'État face à la nécessité d'endiquer la saturation du réseau d'accueil le rend responsable de la violation des droits fondamentaux, et en particulier du droit à la dignité humaine des demandeur-ses de protection internationale. La crise humanitaire qui se joue est créée par l'État, qui prétexte de simples obstacles administratifs pour refuser la mise en place de solutions d'urgence. Or les mêmes contraintes logistiques n'ont pas été un frein à l'accueil des personnes avant fui la guerre en Ukraine suite à l'invasion russe dès le début des hostilités en février 2022. Force est de constater qu'il existe un double standard en matière d'accueil des demandeur · ses de protection internationale en Belgique, et une attitude discriminatoire en fonction de l'origine et des différences culturelles des bénéficiaires.

Face à cette situation persistante, le gouvernement belge a été interpellé à plusieurs reprises, par la société civile, par les actrices et acteurs de terrain, par les associations, les avocates et avocats, les Cours et Tribunaux à agir pour préserver les droits fondamentaux, l'État de droit et la dignité humaine. L'hypocrisie et l'inaction politique doivent cesser. Les piliers de notre démocratie vacillent. Une réponse adéquate doit être apportée à la crise humanitaire que l'État belge a laissé s'installer. ■

- Article 2, 6° de la loi du 12 janvier 2007 précitée.
- Article 1er de la loi organique du 8 juillet 1976 relative aux centres publics d'aide sociale dispose que : « Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine.
- Article 3 de la loi du 12 janvier 2007 sur l'accueil des demandeur-ses d'asile et de certaines autres catégories d'étranger es : « Tout demandeur d'asile a droit à un accueil devant lui permettre de mener une vie conforme à la dignité humaine. Par accueil, on entend l'aide matérielle octroyée conformément à la présente loi ou l'aide sociale octrovée par les centres publics d'action sociale conformément à la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale. »
- 4. La directive 2013/33/UE du 26 juin 2013, dite « directive accueil » et la directive 2013/32/UE du 26 juin 2013, dite « directive
- Article 23 de la Constitution dispose que « Chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine. [...] Ces droits comprennent notamment [...] 3° le droit à un logement décent. »
- « La fermeture des centres d'accueil de demandeurs d'asile est nécessaire, selon Theo Francken », Le Soir, 29/03/2018; « Fermeture de centres d'accueil pour demandeurs d'asile », 7sur7, 11/06/2013.

Shila Anaraki
Doctorante en anthropologie
sociale et culturelle (KU Leuven)
Traduit de l'anglais
par Hélène Hiessler
pour Culture & Démocratie

DÉPLACÉS, SANS ABRI ET POLITIQUEMENT ACTIFS Entretien avec 3 canapés

Face au non-respect par l'État belge des normes minimales en matière d'accueil des exilé·es, différents collectifs se sont mobilisés, parmi lesquels Stop crise de l'accueil, qui a déployé différentes stratégies d'action politique. Shila Anaraki y a pris part en tant qu'activiste mais aussi que chercheuse pour le projet ReROOT (Horizon 2020). Aujourd'hui membre de l'équipe d'ATLAS (Innoviris), projet de recherche qui entend dégager des pistes pour repenser la citoyenneté précaire d'un nombre grandissant de personnes à Bruxelles, elle a imaginé cet entretien fictif avec trois canapés achetés lors de la vente aux enchères de mobilier saisi au siège de Fedasil, un outil méthodologique insolite permettant d'analyser les différents répertoires d'action.

En mars 2023, trois grand canapés au design rappelant celui de l'iconique EarChair du studio Makkink & Bey sont apparus dans le paysage urbain de Bruxelles. Meublant initialement le siège de Fedasil (agence belge pour l'accueil des demandeurs d'asile), ces canapés ont été équipés de roulettes et ont commencé un périple en ville. Ce court entretien dévoile leur histoire et explore le récit qu'ils transmettent par leur présence à Bruxelles. Guidé·es par leurs portraits, nous discuterons de l'efficacité de différents modes d'action politique et de leur contribution à la création d'une ville plus accueillante pour les personnes exilées.

Vous venez du siège de Fedasil, mais pourriez-vous nous en dire plus sur les personnes qui vous poussent sur cette photo? Ce sont des demandeurs d'asile. Ils avaient droit à une place dans un centre d'accueil mais on leur en a refusé l'accès. Depuis octobre 2021, soit depuis 4 ans, par manque de places, le gouvernement belge n'assume plus son devoir d'accueil et d'aide matérielle à tou-tes les candidat · es à la protection internationale. Il contraint ainsi des milliers d'hommes à dormir dans la rue. Des ONG ont proposé des solutions d'hébergement temporaire



2023 ©Shila Anaraki

semblables à celles offertes aux demandeur ses d'asile ukrainien nes au début de la guerre, mais le gouvernement a refusé de prendre de telles mesures pour des non-Européen nes.



personnes les ont rejoints. Sontelles aussi demandeuses d'asile? Non. Nous faisons partie du collectif Stop crise de l'accueil. Ici d'autres membres nous ont rejoints pour une action de protestation. Notre présence a beaucoup attiré l'attention, et c'était délibéré. Le but de ces actions est de provoquer une prise de conscience dans l'espace public et de permettre aux demandeurs d'asile à la rue de raconter leur histoire.

Sur cette image, plusieurs

2023 ©Shila Anaraki

Comment vous êtes-vous retrouvés dans ces actions de protestation contre le gouvernement?

Tout au long de 2022, à plus de 8 800 reprises, le Tribunal bruxellois du travail a déclaré l'État belge coupable de non-respect de son obligation légale d'assurer des normes minimales en matière d'accueil, le condamnant à des amendes qui s'élèvent aujourd'hui à plus de 275 millions d'euros. Le gouvernement n'ayant pas payé ces amendes, le Tribunal nous a saisis au siège de Fedasil pour nous vendre aux

enchères. Une chercheuse nous a achetés dans l'idée d'amener « le centre d'accueil »



OccupFédérale, 2023 ©Stef Arends

aux personnes n'y ayant pas accès. Le collectif Stop crise de l'accueil était très actif à l'époque, et notre entrée en scène a donné lieu à un Salon de la honte. On nous a fixé des roulettes et des banderoles, et poussés d'une place proche du Parlement flamand jusqu'au centre fédéral de crise. Ce bâtiment a été occupé, servant de logement temporaire à certains des demandeurs d'asile.



OccupFédérale, 2023 ©Shila Anaraki

Sur cette image on vous voit justement à l'intérieur du centre fédéral de crise occupé. Pourriez-vous nous en dire plus sur ces occupations temporaires et le rôle que vous y avez joué?

En effet, nous étions présents dans ce bâtiment jusqu'à l'expulsion. C'est une lutte destructrice. Les mobilisations contre les politiques migratoires hostiles vont de pair avec ces occupations d'espaces publics et de bâtiments vides, mais aussi avec des expulsions. Les habitants et nous sommes constamment forcés de déménager d'un endroit à l'autre.

Mais ces occupations ont un impact. Celle-ci en particulier – les militant es l'ont appelée OccupFédérale – a plutôt été une réussite. L'argument des occupant-es était : le gouvernement fédéral est condamné pour ne pas avoir respecté les droits des demandeurs d'asile et mis fin à la crise de l'accueil, donc il ne peut pas nous accuser de vivre dans ce bâtiment. Cette occupation est devenue une action politique forte. Elle a permis l'empouvoirement des demandeurs d'asile en les rendant visibles et audibles, et la pression exercée sur le gouvernement l'a contraint à leur fournir un hébergement Fedasil.

Il y avait donc un certain intérêt de la part des demandeurs d'asile à participer à l'action politique?

Pour certains habitants d'OccupFédérale, cette forme de lutte urbaine est avant tout une stratégie de survie. L'un d'eux disait que pour lui, ce n'était pas tant une action politique qu'une solution temporaire à son problème. Mais l'appropriation d'espaces inoccupés combinée aux mobilisations politiques contre la négligence des primo-arrivant es politise de nombreuses personnes en demande d'asile ou solidaires, certaines également actives dans la lutte pour le droit au logement à Bruxelles.

Oui, j'ai remarqué une banderole « Logement pour tous » sur le bâtiment. La lutte s'étendait-elle au-delà de la crise de l'accueil et de l'exigence du respect des droits des demandeur-ses d'asile?

En effet. Les occupations par les demandeurs d'asile sont à l'intersection de deux luttes : la lutte pour le droit à l'accueil des primoarrivant·es - qui s'adresse au niveau fédéral - et la lutte contre la marchandisation et l'inoccupation des logements. Le droit au logement concerne le gouvernement régional et sa complicité dans le marché immobilier néolibéral axé



OccupFédérale, 2023 ©Shila Anaraki

sur le profit. Dans ce sens, la manière dont les demandeurs d'asile revendiquent leurs droits, un logement et une visibilité dans la ville peut être une inspiration pour d'autres.

En tant que Salon de la honte, nous recoupons ces luttes en incarnant les trois aspects de l'histoire : nous évoquons directement la quête d'un chez-soi, notre lien au siège de Fedasil met en évidence l'illégalité des actions du gouvernement fédéral, et notre présence attire l'attention, visibilise la lutte mais interroge aussi les normes en matière de (ce) qui est présent dans les rues de Bruxelles.

Les occupations dont vous faites partie ne durent pas. Cela affecte-t-il la capacité à mobiliser? Bonne question. Le changement fréquent des personnes et des sites rend effectivement difficile une continuité, mais c'est l'accessibilité des lieux qui est la plus cruciale pour les mobilisations. Récemment, des occupants qui fumaient une cigarette assis sur nous ont comparé deux exemples.



Campement de fortune, 2023 ©Shila Anaraki

Deux hommes ont parlé d'un campement de fortune dans lequel ils avaient vécu au centre de Bruxelles, à côté du centre d'accueil des demandeur-ses d'asile. Le camp se trouvait sur la route de l'école ou du travail de beaucoup de gens, et sa disposition ouverte favorisait le contact. Les hommes ont mentionné des passant·es, voisin·es, militant · es qui passaient du temps avec eux. L'accessibilité de l'endroit facilitait l'échange d'informations, la mobilisation politique et la création de liens. Les jeunes hommes assis sur nous disaient avoir même eu dans ce camp un sentiment d'ap-

partenance. Malgré les conditions de vie précaires, l'insécurité et l'attente angoissante, ils ont noué des amitiés et se sont sentis plus forts de par le soutien reçu dans leur demande d'asile.



Palais des droits, 2023 ©Shila Anaraki

Un autre homme comparait cela avec l'expérience du Palais des droits. Au cours de cette occupation, la façade opaque de l'ancien immeuble de bureaux n'était accessible que par une porte latérale, et ce bâtiment extrêmement grand avait un plan au sol et une division des étages qui vous désorientaient, selon lui. Cette organisation spatiale, associée au grand nombre d'habitants – plus de 1000 à un certain moment –, rendait impossible le contrôle des activités à l'intérieur. Sans surprise, il n'a pas trouvé ce bâtiment très accueillant. Et puis la plupart des non-habitant es évitaient d'y entrer, même les ONG et les services médicaux. Dans le même temps, l'architecture opaque et impé-

nétrable de l'immeuble a permis aux gens de se soustraire au regard des autorités. Là-bas les conflits étaient souvent difficiles à résoudre, et l'homme disait qu'il aurait aimé une protection policière à l'époque où il vivait là.

Nombre de personnes impliquées dans le Palais des droits ont tiré des leçons de cette expérience et décidé de rejoindre l'OccupFédérale, autre immeuble de bureaux occupé, avec cette fois un groupe réduit et fixe de demandeurs d'asile sans abri. D'autres personnes sansabri n'ont pas pu y entrer. Certaines ont fini par dormir sur le trottoir à l'extérieur. La police fédérale a entamé un siège du bâtiment juste après son ouverture. Les demandeurs d'asile et les militant-es se sont retrouvé·es enfermé·es à l'intérieur pendant les deux semaines qu'ont duré l'occupation, ou presque. La façade de verre permettait à la police, aux passant·es et aux journalistes de voir à tout moment ce qui se passait à l'intérieur. Dans le campement de fortune, les gens pouvaient au moins se retirer dans leur tente. Là, nous étions ridiculement exposé·es à toute heure, au moment de dormir, du petit-déjeuner, du diner, des réunions ou de détente.



OccupFédérale, 2023 ©Shila Anaraki

OccupFédérale, 2023 © Shila Anaraki

Étrangement, le fait d'être enfermé es et contrôlé·es nuit et jour par la police créait un sentiment de sécurité. Les habitant es affirmaient bien dormir et ne pas craindre la violence ou les vols. La communauté était très paisible, festive et bienveillante : cela a tissé des liens forts entre les demandeurs d'asile et les personnes solidaires dans le bâtiment, et leur a donné la force de planifier des actions et manifestations politiques de lutte pour les droits de tou·tes les demandeur-ses d'asile.

Sur cette image on voit les avocates assises sur vous. C'est un dessin réalisé d'après une photo prise à l'OccupFédérale juste après une action en justice. De quoi traitait-elle?

Comme nous l'avons dit, le gouvernement fédéral est propriétaire du bâtiment et a demandé une expulsion. Mais voilà : nous avons été vendus aux enchères parce que le gouvernement ne payait pas les amendes auxquelles il a été condamné. Les avocat·es de l'image se sont appuyé·es sur ces condamnations pour arquer que le gouvernement violait lui-même la loi en négligeant le droit à l'accueil des habitants. Ils et elles ont exigé qu'en cas d'expulsion, un logement soit immédiatement fourni aux 70 habitants. La justice de paix a tranché en faveur de cette demande. Ces condamnations n'ont pas vraiment eu d'effet direct sur la crise de l'accueil mais elles ont discrédité publiquement la gestion du gouvernement en la matière et peuvent constituer une base légale pour la défense des occupations.



Avocat·es à l'OccupFédérale, 2023



TocTocNicole, 2023 @Shila Anaraki

Les avocat·es ont fait quelque chose de semblable pour l'occupation suivante, TocTocNicole / KnockKnockNicole. Le nom renvoie à la proximité immédiate du bâtiment avec le siège de la secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration Nicole de Moor. Le propriétaire, une société immobilière, a demandé aux occupants de prendre en charge les frais d'électricité et d'eau, et qu'une entité légale assume la responsabilité de l'immeuble. Les occupants ne pouvaient pas répondre à ces demandes mais les avocat·es militant·es ont imaginé une contre-stratégie. Ils et elles ont impliqué le gouvernement fédéral dans l'affaire, arguant qu'il était responsable du sansabrisme de ces personnes, et ont requis sa désignation comme entité légale devant assumer les charges pour l'occupation du bâtiment. Le Tribunal n'a pas retenu cette dernière demande mais a bel et bien condamné le gouvernement à prendre en charge tous les couts et à fournir de la nourriture, des vêtements, ainsi qu'un accompagnement social et médical. Détail savoureux: pendant l'affaire, au moment de plaider, les avocat·es nous ont aussi mentionnés, nous les canapés, comme symboles d'un système défaillant. Nous sommes de fait une preuve matérielle et une représentation facilement lisible des politiques migratoires illégales belges.

Sur cette image on voit des journalistes dans l'une des occupations. Elle montre toute l'attention médiatique qu'ont reçue ces actions. Diriez-vous qu'elles ont été un succès ?

De toute évidence, ces occupations ne doivent pas être idéalisées. Les demandeur es d'asile n'ont pas tou tes la « chance » d'obtenir une place dans un bâtiment occupé. Quand c'est le cas, les conditions de vie y sont extrêmement précaires. Les durées de ces occupations ne sont jamais connues, mais en tout cas jamais très longues. Les habitant es des immeubles occupés doivent systématiquement faire face à des expulsions et



OccupFédérale, 2023 © Shila Anaraki

dispersions semblables à celles que connaissent les personnes qui vivent dans la rue, ou celles qui arrivent au terme d'un séjour dans un hébergement temporaire. Toutes sont contraintes de continuer à circuler dans la ville, sont confrontées à des problèmes de santé non traités et souffrent mentalement de la situation instable dont elles sont prisonnières.

Mais les occupations et les actions en justice ont fait pression sur les autorités locales et fédérales, les obligeant à réagir et à s'adapter, et finalement à investir dans les conditions d'hébergement des primo-arrivant · es : 70 personnes se sont vu garantir des places à long terme, le gouvernement a été condamné à apporter une aide matérielle aux habitants de TocTocNicole, plusieurs hébergements temporaires ont été ouverts à Bruxelles et les sociétés immobilières propriétaires doivent tolérer l'appropriation temporaire de leurs bâtiments. En revendiquant une véritable place dans la société – à travers ces bâtiments, les actions en justice, les actions publiques et la visibilité –, des primo-arrivants qui en étaient « exclus » ont repris le contrôle de leur propre récit, ont affirmé leurs droits et leur présence dans la ville, et ce faisant, ils ont activement participé à façonner l'environnement urbain. ■

À propos de l'autrice : cet entretien fictif se base sur des recherches menées dans le cadre de mon doctorat et de ReROOT, un projet Horizon 2020. Pendant ces recherches, j'ai acheté cinq canapés, dont trois sont devenus accessoires dans le mouvement Stop crise de l'accueil, les deux autres ayant rejoint l'accueil de Globe Aroma, un atelier d'artistes pour les personnes avec un parcours de migration. La présence et les interactions continues de ces canapés dans ces différents lieux ont évolué en un outil méthodologique, doublé d'un objet de réflexion central dans mes recherches.

À travers lui, j'interroge l'efficacité des différents modes d'action politique et leur rôle dans la construction d'une ville plus accueillante pour les personnes à la citoyenneté précaire. L'entretien, aussi traduit en néerlandais, est issu d'une collaboration avec Bruno Meeus, co-superviseur de l'étude.

Hélène Hiessler

Pour Culture & Démocratie

GÉOPOLITIQUE DE L'ACCUEIL **INCONDITIONNEL À TRAVERS** SIX LIEUX, SIX ENTRETIENS

Nous publions dans ce dossier plusieurs entretiens réalisés à différentes dates avec six lieux d'accueil : La Petite Maison (LPM), l'occupation Rockin'Squat (R'S) et la ZK House (ZKH) à Bruxelles, La Trame (LT) à Die, les Refuges Solidaires (RS) dans les hauteurs de Briançon, la Maison Sésame (MS) à Herzeele près de Dunkerque. Un minuscule échantillon, mais entre ces témoignages - tous datés car les réalités y changent vite -, aux pratiques marquées par des contextes géographiques et matériels singuliers, les échos sont nombreux, les divergences aussi. En préambule, nous proposons une sorte de panorama qui souligne les fortes dynamiques de solidarité qui innervent ces expériences et ce qu'elles ont à nous apprendre. C'est une plongée dans la réalité des migrations que les politiques et les médias dominants évitent d'évoquer et de porter à la connaissance des citoyen·nes. Ces témoignages montrent d'autre part que l'inconditionnalité totale de l'accueil, si elle est non seulement désirable et indispensable au niveau du respect des droits humains par les États, reste un horizon difficile à atteindre à cause précisément des « lois immigrations » promues par l'Europe et les États membres sous influence des

Au sein de Culture & Démocratie : un fil d'investigation se tisse autour des pratiques d'accueil

discours d'extrême droite.

Le champ des migrations est un axe de travail de Culture & Démocratie depuis 2016, qui s'est traduit par différentes collaborations et projets éditoriaux. C'est à l'occasion d'une recherche sur les « camps » menée avec le Nimis Groupe en 2019 que nous avons rencontré pour la première fois deux habitant es de La Petite Maison: Bachir Ourdighi et Ninon Mazeaud. Tou tes deux membres de son comité de gestion à l'époque, il et elle décrivaient dans une conversation avec Baptiste De Reymaeker¹ce lieu d'accueil très éloigné des « lieux de relégation » que sont les

centres d'accueil officiels, de détention ou les camps de fortune. Des lieux comme La Petite Maison, il en existe d'autres, qui émaillent le parcours des personnes exilées, dans les villes, sur les frontières, aux points de passage. À l'automne 2022, Culture & Démocratie a suivi Ninon et Clac, toutes deux alors habitantes de La Petite Maison, dans l'amorce d'un projet de cartographie de ces lieux d'accueil alternatifs. Elles voulaient réfléchir, avec leurs habitant es, d'autres formes d'accueil, et aussi faire trace².

Le présent dossier s'inscrit dans la suite de cette collaboration. Pour explorer la question de l'accueil inconditionnel, nous avons rencontré une série d'acteur-ices et habitant-es de différents lieux, qui, en marge des centres d'accueil officiels, tentent de pratiquer une forme d'accueil inconditionnel, au plus proche de la Déclaration des droits humains3. Les lieux « témoins » de ce dossier se situent en France et en Belgique, en milieu rural ou urbain, proches ou éloignés des frontières. Nous avons volontairement choisi des « maisons » aux profils, contextes et contraintes différents. Entre le début de ce chantier et le moment de composer ce numéro presque deux ans plus tard, Ninon a mis son projet en pause, mobilisée par des luttes plus urgentes4, et plusieurs lieux ont connu des changements importants. Pour eux, il n'y a pas de long fleuve tranquille. Il y a des vagues, des razde-marées et des accalmies, parfois des périodes de trêve ou d'inertie désespérante, mais toujours de la violence – sociale et institutionnelle –, de l'inquiétude, et une colère qui ne fait que grandir face à l'injustice de cette situation.

L'accueil inconditionnel : avant tout le souci de ne laisser personne à la rue, maintenir une porte ouverte dans le respect

Commune à tous ces lieux, une volonté de ne laisser personne à la rue, de considérer les personnes exilées comme des êtres humains, des semblables, et de leur offrir, au moins temporairement, un espace où « souffler, [se] reposer en sécurité, reprendre des forces pour pouvoir continuer leur voyage ou réfléchir à la suite » (Sylvie, MS). Commun aussi l'impératif de ne pas exiger que la personne sur le pas de la porte décline son identité (« Nous accueillons sans conditions d'enregistrement, de titre de séjour » - Benjamin, LT), d'où elle vient et où elle va, de garantir qu'elle soit libre d'aller et venir, sans imposer d'horaires. « Tout-es les habitant-es ont une [clé], mais aussi les personnes de passage, même si elles ne restent qu'un ou deux jours.

Elles peuvent sortir et rentrer quand elles veulent, sans conditions », précise Bachir (LPM). À la Maison Sésame dans le village de Herzeele, la porte n'est jamais fermée à clé. Dana, exilé iranien, ancien résident de la maison, devenu bénévole et aujourd'hui coordinateur, précise : « C'est un lieu où on est libre de faire comme chez soi. Dans d'autres camps, on n'a pas ce type d'accès, on ne peut pas cuisiner, s'habiller, aller et venir comme on le souhaite. Ici c'est comme à la maison. »

À la question de ce que signifie pour elle et eux l'accueil inconditionnel, tou tes se rejoignent sur le sens littéral d'un accueil « sans conditions ». Il y a cette porte ouverte, l'abri et la nourriture, pour toute personne qui se présente. Mais il y a aussi la volonté d'offrir un accueil digne. « Accueil digne et inconditionnel peuvent exister ensemble mais aussi l'un sans l'autre, explique Jean (RS). Pour nous l'accueil digne c'est fournir un lit, des vêtements, l'accès aux soins, à trois repas par jour [...], la sécurité. » C'est ce qui a poussé les Refuges Solidaires à fermer à plusieurs reprises et contre leur volonté : situés sur la route des voyageur·ses contraint·es de passer clandestinement la frontière franco-italienne en empruntant les dangereux cols de l'Échelle ou du Montgenèvre, ils ont été confrontés à plusieurs reprises à l'arrivée de groupes de plusieurs centaines de personnes. « Ce n'était plus tenable : la moindre étincelle et tout brûlait, sans parler des risques de bousculade, de la promiscuité qui entraine de la tension, de la violence. » Tristement, quelques mois après notre entretien, un incendie a imposé une nouvelle fermeture. Face à ces risques récurrents en été, où les conditions de passage sont meilleures, l'association Refuges Solidaires a choisi d'imposer une limite de la durée du séjour : trois jours, temps de répit avant d'aider les exilé es à rejoindre leur prochaine étape, presque toujours loin de Briançon.

La pratique d'un accueil digne se heurte aux moyens et places disponibles : des règles et limites sont inévitables

La contrainte des places disponibles dans le respect de conditions de salubrité et de sécurité est ainsi le premier frein à une inconditionnalité totale. La Trame, à Die, dans la Drôme, est un simple appartement. Sa spécificité est de proposer un accueil dans la durée. C'est donc un lieu de vie, plutôt que de passage, où vivent moins de 10 personnes arrivées là parfois d'un lieu d'accueil d'urgence, parfois après une longue errance. Côté Maison Sésame, Benoît raconte : « Au début on avait imaginé de limiter les séjours à une durée de 15 jours, mais nous nous sommes rendu compte que ce n'était pas jouable. Si nous accueillons ces personnes c'est parce que vivre dans la Jungle est une situation insupportable, intolérable, inadmissible. Comment, alors,

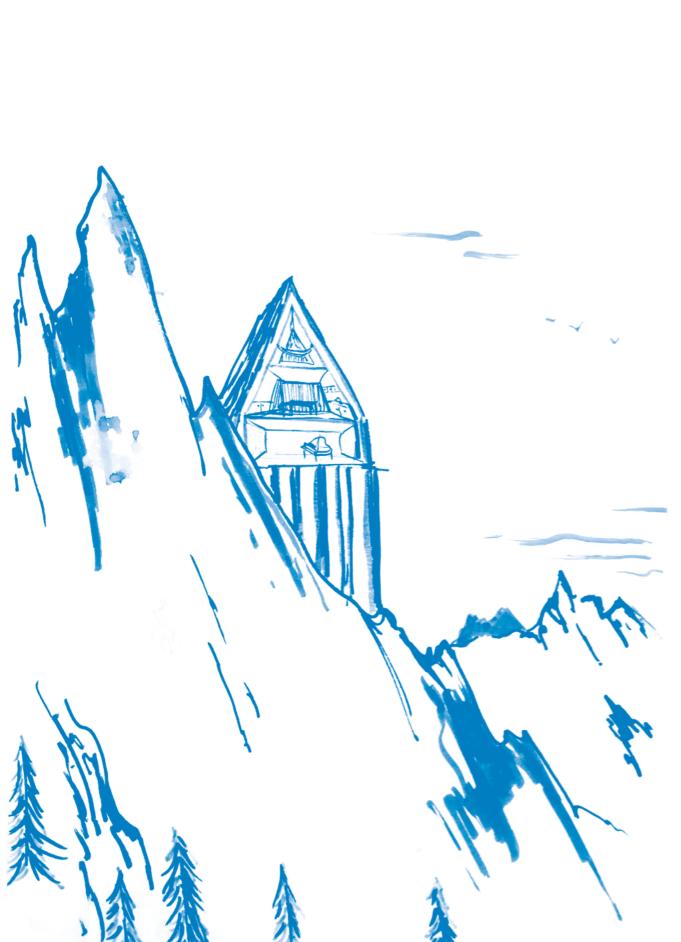
imaginer les renvoyer là-bas? » Comme les Refuges Solidaires, la Maison Sésame, est un lieu de passage, au sens où les personnes qui y atterrissent se préparent pour la plupart à traverser vers l'Angleterre. Mais la durée des séjours dépend aussi beaucoup de la saison : « Les séjours sont plus longs quand les personnes sont en demande d'asile ou se sont fait exclure d'un autre endroit, ou que c'est l'hiver et que les conditions pour traverser ne sont pas bonnes », explique Sylvie (MS).

Le manque de place vaut pour tous et plutôt qu'une réalité, l'inconditionnalité totale reste une chose vers laquelle on tend.

Les séjours longs sont plus courants à Bruxelles, où les personnes en demande d'asile sont plus nombreuses sans pour autant que les places en centres d'accueil officiels soient suffisantes5. Outre le réseau d'hébergement citoyen, les occupations de bâtiments vides se sont multipliées, certaines autogérées par les exilé·es (comme La Petite Maison), d'autres co-gérées avec des allié·es qui vivent aussi sur place (comme Rockin'Squat et la ZK House). Les trois occupations bruxelloises rencontrées pour ce dossier sont conventionnées, donc forcément liées à une association, ce qui ne les met pas à l'abri d'une expulsion à terme mais les conditions de vie et d'organisation dans les squats nonofficiels sont d'autant plus difficiles et précaires. Indépendamment, le manque de place vaut pour tous et plutôt qu'une réalité, l'inconditionnalité totale reste une chose vers laquelle on tend: « Il n'y a jamais de véritable inconditionnalité. Il y a toujours une forme de limite d'espace, de temps, de profils. Dans les lieux comme [la ZK House], je pense que l'accueil inconditionnel n'existe pas. » (Jean-Baptiste)

L'accueil inconditionnel a besoin d'élaborer un cadre, une charte de la vie en communauté différenciée, véritable work in progress de démocratie directe

Pour Rim (R'S), « l'accueil inconditionnel s'applique au tout début [...]: une personne qui se présente et qui a besoin d'un endroit où loger est acceptée d'office. Après, on vit en communauté, une communauté qui a ses règles. [...] Une fois [à l'intérieur] par contre, il n'y a plus d'inconditionnalité: les règles de la vie en commun s'imposent. La présence d'enfants, qui ont besoin de calme et de sérénité, augmente ces règles. » En matière d'organisation de vie, les pratiques diffèrent en effet d'un lieu à l'autre. Ces règles dont parle Rim sont peut-être « augmentées » par la présence de nombreux enfants



(30 sur 80 habitant · es), mais elles ne sont pas écrites : « C'est un système un peu tribal ! [...] Au tout début [...] on a essayé d'écrire une charte ensemble. On faisait des réunions toutes les semaines. Puis on s'est rendu compte que les seules personnes à y tenir étaient Naël et moi qui habitions là par choix. Ça nous a pris presque un an avant de comprendre qu'on pouvait fonctionner autrement qu'avec les traditions de démocratie euro-centrées dont on avait l'habitude. » Même constat dans le cercle de travail (CT) Hébergement de la ZK House : « Au début il y avait des règles génériques, un peu judéochrétiennes comme ça. Une fois, pour éviter de devoir expulser quelqu'un, on a pensé engager les personnes autour d'un contrat. [...] Mais on a finalement trouvé ça trop contraignant et on a fini par réduire le truc à "pas de violence". » (Michele) Le ZonneKlopper, site et projet dans lequel s'insère la ZK House, a bien une charte de valeurs⁶, mais l'organisation de l'accueil est plus floue. Et cette question de la pertinence des outils dont l'Occident est familier pour organiser la vie en commun travaille aussi les personnes impliquées dans le CT Hébergement du ZK : « Les outils qu'on pense dans ces collectifs [dans les réunions inter-squats] sont adaptés pour les personnes comme nous, qui avons une culture squat et sommes ici par choix, mais pas pour les Éthiopiens Oromos [de la ZK House]. C'est la même chose pour nos outils de résolution de conflits : nos vécus et nos références culturelles sont très différentes. Il faudrait un énorme travail d'ethnopsychiatrie pour trouver des processus de soin qui pourraient nous saisir collectivement. »

Rassemblant des personnes de cultures différentes, l'accueil inconditionnel est un laboratoire de diplomatie multiculturelle. Compliquée mais porteuse de sens

La question des cultures plus ou moins partagées se pose en matière d'organisation globale, mais aussi à plus petit niveau, dans le quotidien. Sur les guestions de genre, par exemple. Notant qu'à la Maison Sésame, qui accueille beaucoup de familles, ce sont surtout les femmes qui cuisinent, Benoît commente : « On n'est pas dans un cadre où on va imposer nos références culturelles, [comme] l'égalité des hommes et des femmes dans le partage des tâches. » Cette question se pose différemment à la ZK House, habitée majoritairement par des Éthiopiens Oromos cisgenres, quand les autres habitant es du ZonneKlopper forment une communauté assez mixte à ce niveau. Jean-Baptiste raconte : « Il y a un an, on a eu un moment confrontant de tension entre nos aspirations féministes et anti-racistes. L'anarchiste qui a grandi en Europe est plus sensibilisé e sur les thèmes féministes et n'a pas les mêmes références qu'en Éthiopie où on n'aborde pas de la même manière les questions de genre. » Des solutions s'expérimentent, et comme l'exprime Paul (ZKH) : « Ça nous apprend notamment à sortir de notre zone de confort, à nous remettre en question, à arrêter de fonctionner avec des bonnes intentions. »

La cohabitation entre les personnes vivant là « par défaut » et celles qui en font le choix, quand elle existe, est principalement décrite comme une richesse, source d'apprentissages mutuels. Dana voit dans la Maison Sésame une sorte de pays idéal : « La Maison Sésame c'est un peu un pays avec plein de nationalités différentes, et tout le monde est content d'y vivre. Tu partages tes habitudes, celles de ta culture, les habitudes européennes, je suis musulman, tu es chrétien, on partage le quotidien, les repas, on danse ensemble... Moi [qui suis Iranien] j'ai appris les danses iraniennes ici pour la première fois! » Sylvie, dont c'est la maison d'enfance, ne tient pas un discours très différent : « Je trouve ça absolument extraordinaire, et c'est exceptionnel qu'on puisse [cohabiter dans un lieu comme celui-ci]. Personnellement, ça m'aide à trouver du sens dans ce monde de merde. » Pour Omar (ZKH), cohabiter avec des personnes qui ont choisi d'expérimenter un autre mode de vie dans la société occidentale « est une bonne chose » : « Nous ne connaissons pas le pays, nous ne savons pas quoi faire et ils nous aident. C'est bien pour nous qu'ils soient là. Eux et nous sommes différents, on a certaines connaissances, eux en ont d'autres, et c'est super de les partager. » Pour Alice (ZKH): « Vivre ensemble de cette façon, [c]'est une nécessité. Même si c'est bateau de dire ça, des choses magnifiques se passent dans la rencontre avec l'autre, et ça, ça n'a pas de prix. »

L'accueil inconditionnel réunit des personnes éprouvées, fortement marquées par un parcours déshumanisant, ce qui conduit à devoir gérer des situations critiques sans en avoir forcément les compétences

Ces lieux sont aussi inévitablement confrontés à des problématiques de santé mentale, en premier lieu chez les personnes exilées marquées par un parcours migratoire difficile et souvent traumatique. Cette question est abordée dans les différents entretiens, et la plupart des témoignages évoquent un manque de ressources ou d'outils adéquats, entrainant souvent un sentiment d'impuissance face aux situations les plus critiques. Et même quand il n'y a pas de situation apparemment critique, dans la vie en commun, il est difficile, voire impossible, de garder ses distances. Plusieurs témoignages évoquent la charge émotionnelle pour les personnes qui vivent dans ces lieux ou y passent beaucoup de temps. À la Maison Sésame, Sylvie parle d'« une énorme charge mentale », complétée par Benoît : « Ce qui se vit ici est en lien aussi avec les difficultés de la suite du voyage, et les échecs et les souffrances. Ce

n'est donc pas qu'un abri tranquille. Il s'y passe des choses très fortes sur le plan des émotions. Et ces émotions, forcément, les personnes qui travaillent ici, les bénévoles, les permanent es ou de passage, y participent. » Dana confirme: « Des fois on est fatigué es de réfléchir, on a aussi nos problèmes, et accueillir des réfugié·es c'est difficile. Quand je viens ici, parfois, après un ou deux jours, je me sens épuisé. » Michele (ZKH) parle d'une certaine « banalisation de la violence » : « Le fait d'assister quotidiennement à de la violence sociale, d'être confronté·es à des personnes qui ont vécu des trucs horribles ou même à certaines choses qui se passent ici, ça devient un peu habituel, presque normal pour nous. » Ninon (LPM) en parle aussi : « En étant au cœur de la violence, on ne la remarque plus autant, ça devient compliqué de jauger son ampleur. Les histoires, les trajets migratoires, ne nous atteignent plus, ils nous rongent. Face à la violence des politiques migratoires il faudrait des réflexions collectives pour s'organiser mieux et plus fort mais comme nous sommes peu nombreux·ses, avec l'épuisement militant, on se retrouve surtout pour répondre aux urgences. »7

Dans ces lieux, une dynamique singulière se met en place, différente de celle des lieux institutionnels qui, en dépit de l'humanité qu'on peut y retrouver, sont liés à des politiques qui rejettent l'accueil et s'occupent avant tout de « gestion des flux ».

L'accueil inconditionnel cherche à se structurer, à s'organiser professionnellement et à se financer de façon indépendante

Face à la charge émotionnelle, et pour limiter l'épuisement militant, des choix différents sont posés. Parmi eux, celui de salarier des personnes, comme à la Maison Sésame qui emploie une personne à la coordination, pour 6 mois maximum (« Au-delà, il·elles craquent », dit Sylvie). Après des années de militantisme bénévole, Benjamin est devenu salarié de La Trame : « Au fil du temps et de l'expérience, on a vu plusieurs initiatives se fatiguer, tomber au bout de 2-3 ans. Ça nous a poussé∙es à créer La Trame et à chercher des fonds pour créer des salaires. » L'association Refuges Solidaires recommande aux bénévoles qui vivent sur place « de se méfier pas des exilé·es mais avant tout d'eux·ellesmêmes » : « On parle de gens qui sont en souffrance, sur un parcours d'exil difficile, à un moment de leur vie où ils sont fragiles. On a envie de les protéger, mais être le sauveur ou la sauveuse n'est pas forcément une bonne chose, la relation n'est pas équilibrée, elle peut être

faussée », explique Jean (RS). Pour les Refuges, qui accueillent sur des durées courtes une centaine de personnes à la fois (du moins en période « calme »), l'association emploie « trois veilleurs de nuit, deux personnes qui se relaient à l'accueil, une personne dans l'administratif, un responsable des bénévoles, une chargée des partenariats et une autre pour la communication », quoique pas toutes à temps plein. Une équipe nombreuse qui implique d'importantes levées de fonds, pour couvrir à la fois l'emploi, l'entretien du lieu et l'approvisionnement en nourriture.

Ces levées de fonds sont communes aux trois lieux situés en France, également soutenus par différentes fondations, et qui ont aussi choisi de se rapprocher du réseau des communautés Emmaüs. L'appel à soutiens financiers est aussi pratiqué par Rockin'Squat et la ZK House, mais le « modèle » y est bien différent. Le collectif ZonneKlopper en particulier, qui s'est construit sur un projet anticapitaliste fondé sur l'entraide et la solidarité, tient à privilégier la gratuité et une dynamique de don contre don.

L'accueil inconditionnel est inséparable d'un projet global de société, prenant en compte le futur inéluctable du flux migratoire, repensant un « habiter ensemble la planète » juste et équitable

Si une réflexion sur le projet de société n'est pas toujours formulée en amont – et assez éloignée des préoccupations immédiates de la majorité des exilé·es –, elle habite de nombreuses personnes impliquées dans ces expériences d'accueil. Rim (R'S) par exemple : « Ce projet est aussi une tentative de réponse à un problème d'organisation sociale : il n'y a pas de problème d'accueil si tu penses au-delà de la propriété privée, à un autre partage des espaces et des ressources. » À tous les témoins de ces lieux, nous avons posé la question de ce qu'ils voient comme leur place, leur rôle dans la perspective du changement climatique et du bouleversement à venir des flux migratoires. Les mots de Rim y font écho, de même que ceux de Sylvie (MS): « Un Soudanais l'autre jour me disait : "Tu sais, chez moi, j'ai l'électricité une heure par semaine!" On est arrivé·es à un moment où il faut clairement partager. Qu'on le veuille ou non, on va y être obligé·es, donc autant le vouloir, et autant le faire bien. [...] Et je pense que notre mission c'est ça aussi. De dire, avec humilité: venez, regardez, et faites pareil. »

Dans ces lieux, une dynamique singulière se met en place, différente de celle des lieux institutionnels qui, en dépit de l'humanité qu'on peut y retrouver, sont liés à des politiques qui rejettent l'accueil et s'occupent avant tout de « gestion des flux ». Bachir (LPM) parle d'une « politique d'épuisement, qui maintient les gens dans le stress et les fatigue ». Même avec le toit de La Petite Maison au-dessus de sa tête, pour lui,

« [vivre comme ça ici] c'est un peu comme vivre dans une grande prison ouverte, avec toujours la peur de l'expulsion et le problème du logement ». « Il y a une vraie colère, dit aussi Benjamin (LT), un sentiment de révolte, mais ce qui nous fait tenir, c'est la même chose que ce qui fait tenir les exilé·es : c'est l'espoir. Sinon, je ne vois pas ce qui nous pousserait encore à mener ce genre d'actions puisque toutes celles qu'on tente de mener sont entravées. » Contre cette politique de « gestion des flux », et face aux bouleversements amenés par le dérèglement climatique, « il faut créer des espaces de résilience », nous dit Rim (R'S). « L'institutionnel a ses limites, notamment en termes de capacité d'accueil. La solution pour qu'une société absorbe les flux migratoires et que ce ne soit pas une gestion mais un échange, une cohabitation, c'est quelque chose qui passe par le collectif et qui ressemble à ce que nous faisons. »

Ce que ces lieux d'accueil ont à apprendre à nos sociétés, avec leur lot de tâtonnements, d'échecs et de réussites, ce sont tous les savoirs et savoir-faire nés de la rencontre avec les personnes en exil forcé ou choisi, leur expérience d'une autre manière d'habiter ensemble un territoire partagé.

Ils sont aussi la mémoire et l'actualité d'une lutte qui doit être portée, soutenue, visibilisée, contre les politiques migratoires d'une Europe qui, guidée par le mythe insensé d'une possible « limitation des arrivées », persiste dans la violation des droits humains des exilé∙es. ■

- « La Petite Maison : un lieu où habiter l'exil », Hors-série 2019 du Journal de Culture & Démocratie, p. 61. https://www. cultureetdemocratie.be/articles/la-petite-maison -un-lieuou-habiter-lexil/
- Voir leur « Journal de bord » dans la rubrique Agora de notre site, #ParOùOnPasse.
- 3. Voir notamment les articles 2, 3, 13, 14 et 15 de la Déclaration des droits de l'homme.
- 4. Voir dans ce dossier « Hospitalité contre hostilité », entretien avec Ninon Mazeaud, en ligne.
- 5. Lire notamment les contributions d'Hélène Crokart, Nina Jacqmin, et Shila Anaraki à ce dossier.
- La « manicharte » est accessible en ligne : https://forum. zonnklopper.be/pub/charte-fr
- 7. Citation tirée de l'entretien avec Ninon Mazeaud, op. cit.



Entretien avec Bachir Ourdighi (La Petite Maison), mars 2024

Propos recueillis par Hélène Hiessler pour Culture & Démocratie

AVOIR UN TOIT, AU MOINS

Bachir Ourdighi vit en Belgique depuis 2007. Nous l'avions rencontré en 2019, avec l'artiste Ninon Mazeaud, et ce premier échange avait donné lieu à l'article « La Petite Maison : un lieu où habiter l'exil », dans un dossier sur les « camps » qui se questionnait déjà sur les pratiques d'accueil européennes. « Parce que [La Petite Maison] interroge notre rapport au logement, à la ville, à la démocratie, [elle] est exemplaire! » y écrivait-on. Bachir regrettait pourtant à l'époque le manque de place depuis leur déménagement à Schaerbeek. Aujourd'hui installé en face des Abattoirs d'Anderlecht, rue Ropsy Chaudron, le lieu s'est encore rétréci mais le collectif tient bon. Bachir nous parle de la vie de la Maison, et de leur vision de l'accueil.

Du temps a passé depuis votre entretien avec Baptiste De Reymaeker en 2017, et La Petite Maison a déménagé. Pourriez-vous revenir sur ces dernières années ?

Le bâtiment rue Jan Blockx à Schaerbeek appartenait à la Région de Bruxelles-Capitale. On a dû le quitter en 2021 parce qu'il allait être occupé par le Samusocial. La Région nous a proposé ce bâtiment à Anderlecht mais il y avait un problème d'électricité, alors on a passé 6 mois dans un bâtiment du même propriétaire à Ixelles le temps que les travaux soient faits ici. On a finalement emménagé rue Ropsy Chaudron en 2022. Quand on nous a demandé quels quartiers on préférait, on a expliqué qu'on aimerait bien habiter près du centre, mais on nous a répondu qu'au centre ce serait compliqué. Peut-être qu'il y avait une peur? Ils savent bien qu'on est tou tes des bénévoles dans l'association, qu'on n'a aucun subside, rien du tout. On nous a proposé un bâtiment très petit à Uccle qu'on n'aurait pas pu occuper plus de 6 mois, et celui-ci. On n'a pas les moyens de louer, et on n'avait pas beaucoup de temps pour chercher, alors on a pris ce qu'on nous proposait. Et puis on a pensé aux gens qui habitaient la maison: on abandonnait un peu le projet initial mais au moins toutes ces personnes auraient un toit.

Dans quel sens vous « abandonnez le projet »?

Parce qu'il y a très peu d'espace ici pour l'hébergement et pour l'espace collectif. L'idée de départ, c'était la Maison des Migrants : un grand bâtiment, avec 100 habitant es fixes - des personnes sans papiers, des demandeur ses d'asile qui avaient du mal à payer un loyer – et puis une partie d'hébergement d'urgence. Avec toujours cette idée d'accueillir plus de monde, plus d'activités. À cause du manque d'espace, on a diminué un peu ces activités - d'abord rue Jan Blockx, à Schaerbeek, et encore un peu plus ici.

Combien de personnes habitent actuellement dans La Petite Maison?

En tout 12 personnes fixes. On a très peu de place, mais on a gardé le premier étage comme espace commun: une cuisine - depuis la création du projet en 2015 personne ne cuisine dans les chambres – et un espace salle à manger. Les habitant · es sont autant des hommes que des femmes, et il y a aussi une famille. Il y a parfois eu des personnes avec papiers mais celles qui habitent là longtemps sont des personnes sans papiers ou demandeuses d'asile, des personnes fragiles qui ont des difficultés à trouver une place ailleurs.

Certaines sont logées depuis 2015, mais il y a aussi des personnes nouvelles. Quand leur situation change, les personnes partent : certaines se sont mariées, d'autres ont été régularisées, parfois quand la demande d'asile ne marche pas en Belgique certaines partent en Allemagne. D'autres sont retournées dans leur pays d'origine. L'année passée par exemple, une dame équatorienne qui avait vécu 20 ans ici sans jamais recevoir de papiers est repartie en Équateur. Quand une personne part et qu'on entend parler de quelqu'un e qui cherche et n'a pas de moyens, elle est remplacée. Et puis on a une chambre qu'on réserve pour l'hébergement d'urgence. On tient à donner une chance à des personnes de pouvoir se reposer ici, parfois deux ou trois jours, parfois une semaine ou deux.

Ça fonctionne par le bouche-à-oreilles?

Oui. Comme on existe depuis 2015, les gens nous connaissent. Parfois mon téléphone sonne très souvent, et il arrive que je ne réponde pas, parce que c'est difficile de devoir dire : « Non, il n'y a pas de place. »

La Petite Maison, c'est une association ? Qui s'en occupe ?

Oui, l'association s'appelle La Maison des Migrants, comme le projet initial. Il y a un comité de gestion, mais l'accueil c'est plutôt moi qui m'en occupe, et ça depuis le début. C'est moi qui étais le plus présent dans la maison et qui répondait aux demandes.

Pratiquez-vous un accueil inconditionnel?

Oui, si on a de la place. Pour l'hébergement de passage, on a décidé ensemble que ce serait limité à une semaine, mais il arrive que les personnes aient besoin de deux ou trois semaines et en général on accepte, on est assez souples.

Quelle est la particularité de La Petite Maison ?

C'est très différent de beaucoup de lieux parce que chez nous, les personnes qui gèrent, ce sont des personnes sans papiers ou demandeuses d'asile. En 2015, on avait la capacité d'accueillir 100 personnes, pour quelques jours à plusieurs mois; on collaborait avec la Croix-Rouge, le Samusocial, plein d'associations qui nous envoyaient des gens. Il y avait beaucoup de travail. La gestion venait beaucoup des bénévoles, alors j'ai eu l'idée de proposer que les habitantes fassent aussi quelque chose. Ici maintenant on est beaucoup moins nombreux ses, on est comme une famille. 12-15 personnes, c'est pas aussi compliqué à gérer.

Et comment se passe l'accueil?

Quand les personnes arrivent, je leur fais signer un accord. Il y a aussi une charte et un règlement pour les habitant es mais pour l'hébergement temporaire c'est juste un accord entre nous. On explique un peu la maison, que des gens habitent ici, on se met d'accord pour le départ et on leur donne une clé. Tout es les habitant es en ont une, mais aussi les personnes de passage, même si elles ne restent qu'un ou deux jours. Elles peuvent sortir et rentrer quand elles veulent, sans conditions. Ça c'est pour l'hébergement. Sinon les gens qui habitent ici font tous partie du projet : quand il y a des activités ils participent, font du bénévolat et travaillent ensemble.

Et des activités, vous en organisez toujours depuis votre déménagement ?

Oui, avec les habitantes – des projections de films, des ateliers, de la cuisine... –, et on invite parfois des gens de l'extérieur. Il arrive aussi qu'on organise des ateliers hors de la maison, avec Ninon et Clac notamment. Plus rarement du catering. Parfois on prête l'espace à des personnes extérieures qui cherchent un lieu pour un atelier ou une activité. Ou on apporte notre aide à des personnes extérieures qui nous le demandent quand elles ont besoin de prendre contact avec un e propriétaire ou avec la police, ou qu'elles

ont des problèmes de gestion dans leur lieu. On essaie d'expliquer ce qu'il faut faire ou éviter, on donne des conseils. Des fois on accompagne les gens au CPAS, on les aide à trouver un e avocate, à faire une traduction, gérer les mails, les communications, etc.

Tout ça on le fait de manière volontaire, pas parce qu'on est une association. L'association, c'était plus pour rentrer dans le cadre, avoir un accord pour occuper le lieu, et ça nous protège un peu. Mais le travail qu'on fait on le fait bénévolement, pas pour de l'argent.

[L'accompagnement], on le fait de manière volontaire, pas parce qu'on est une association. L'association, c'était plus pour rentrer dans le cadre, avoir un accord pour occuper le lieu, et ça nous protège un peu. Mais le travail qu'on fait on le fait bénévolement, pas pour de l'argent.

Vous trouvez parfois des sources de financement pour l'association ?

On fonctionne sans subsides. Parfois certaines activités ramènent un peu d'argent dans l'association, si on organise un repas par exemple, mais c'est toujours pour la maison, pour les charges, etc.

Les conditions d'accueil, le règlement, la charte : qui a établi ça et comment ?

Pour celle d'ici j'ai fait une proposition et on s'est réuni-es pour en discuter tout-es ensemble, voir ce qu'il fallait ajouter ou enlever ou dire autrement. En principe les habitant-es se réunissent une fois par semaine, mais on ne s'y tient pas toujours. S'il n'y a rien de très nouveau ou très important à discuter on ne le fait pas, mais on communique toujours par messages, et aussi en écrivant sur le tableau dans la salle à manger. Par exemple si on loge quelqu'un-e, je préviens tout le monde.

Quand on était à Ixelles, il est arrivé deux fois qu'il y ait un vol. On a mis les gens dehors. C'était dans le règlement. Il n'y a pas de bagarre, pas de vol depuis. Les gens savent : s'ils volent, ils n'ont pas de place ici. Les règles sont dans l'intérêt de tout le monde, pour la sécurité et pour bien vivre ensemble. Ce ne sont pas des règles qui empêchent les libertés, mais il y a certaines choses qu'il faut respecter. Si c'est difficile on peut toujours en parler et on essaye parfois de régler des conflits ensemble. Vivre ensemble longtemps sans parler, ça ne marche pas.

Et pour les personnes en demande d'asile, qu'est-ce qui change dans le fait d'être accueilli es dans un centre Fedasil et un lieu comme La Petite Maison?

Le problème pour qui arrive à La Petite Maison - ou dans une autre occupation - c'est que ça veut dire qu'il n'y a pas de place ailleurs. Ça je l'explique : sans La Petite Maison, la personne était dehors. Nous on ouvre la porte, mais on n'est pas l'État, on est des citoyen·nes du monde. On n'y est pas obligé es mais on veut partager. À ce moment-là les gens comprennent. Pas tous, mais la plupart. Et ensuite ils proposent leur aide.

Tout ça c'est normal. Les personnes qui arrivent ici pensent qu'elles vont trouver un paradis, où elles auront forcément de la place, du travail. Mais c'est pas vrai. C'est vraiment dur. Plein de gens dorment dans la rue. Les Palestinien nes par exemple. L'asile maintenant ne prend que des familles, et pas toutes : les premières sont les ukrainiennes. C'est un grand problème, l'accueil. Moi j'ai toujours eu l'idée, le rêve de trouver un lieu plus grand pour pouvoir accueillir plus de monde. Si la Région me proposait un grand bâtiment j'accepterais tout de suite. J'aimerais aussi

Il n'y a pas que des sans-papiers ou des demandeur-ses d'asile qui ont du mal à se loger, il y a aussi des citoyen·nes européen·nes, des Belges qui ont besoin d'être accueilli-es, hébergé·es, parce qu'il·elles n'ont pas les moyens de payer un loyer.

changer la dynamique du lieu pour avoir de quoi payer les charges. Ici ce sont les habitant es qui les payent, ce qui est un problème. Mais au moins tout le monde fait comme chez soi, même les personnes qui ne restent que deux ou trois jours. On mange parfois ensemble si on est tou tes à la maison, pas toujours. Si quelqu'un e cuisine il ou elle prépare pour 4, 5, 6 personnes, et s'il y a des restes ce sera pour quelqu'un e d'autre après.

Avec le changement climatique, les déplacements de populations ne seront plus ceux qu'on connait aujourd'hui. Le déni de la réalité de la migration ne sera plus possible. Les gens qui viennent aujourd'hui en Europe, c'est parce qu'ils sont en danger chez eux, ou parce qu'ils n'ont pas de quoi vivre bien. Tout le monde a le droit de rêver de changer. Les migrations c'est une richesse, mais les pays d'Europe ne le comprennent pas. Ou en tout cas ils font comme s'ils ne comprenaient pas, parce qu'en réalité ils ont besoin de main-d'œuvre, et s'ils ferment les frontières, c'est mort ici. La vérité c'est que des milliers de sans-papiers travaillent déjà au noir, donc du travail il y en a.

Des lieux comme La Petite Maison, il y en aura

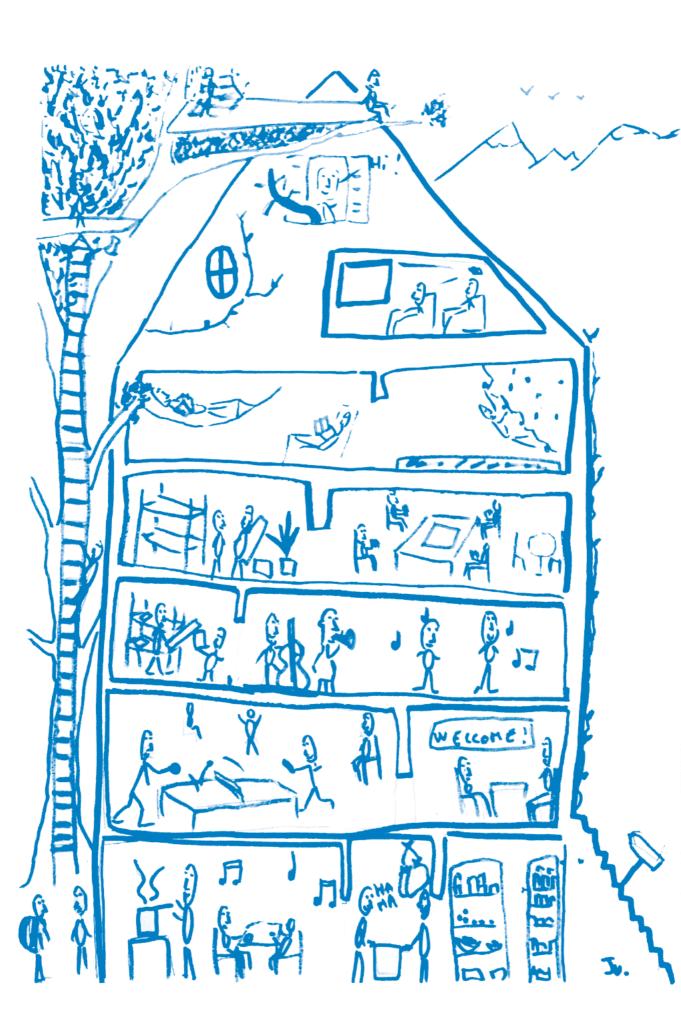
Oui, il y en aura toujours. Il n'y a pas que des sans-papiers ou des demandeur-ses d'asile qui ont du mal à se loger, il y a aussi des citoyen nes européen nes, des Belges qui ont besoin d'être accueilli·es, hébergé·es, parce qu'il·elles n'ont pas les moyens de payer un loyer. Aujourd'hui les loyers à Bruxelles sont devenus très chers, il y a un grand problème de logement, pas que d'accueil. Des gens avec papiers peuvent se retrouver à la rue à cause d'un loyer qui a trop augmenté. Il y a je pense une politique qui cherche à pousser les gens hors de la ville. Et Fedasil ne fait pas de véritable accueil. Ils disent qu'ils manquent de place, mais s'ils avaient envie d'y faire quelque chose ce serait déjà le cas : il y a à Bruxelles des milliers de bâtiments inoccupés qui sont fermés, murés. Les gens pourraient être logés là, mais il y a toujours une peur des réfugié es.

D'après mon expérience ici et mes contacts avec de nombreuses personnes à l'extérieur, logées dans d'autres occupations, les personnes migrantes préfèrent aller dans des squats ou des endroits comme La Petite Maison plutôt que dans des centres Fedasil, du Samusocial ou de la Croix-Rouge. Là-bas il y a beaucoup de conditions. Les gens doivent partir au bout de 2-3 mois, et puis il y a des horaires, ils doivent rentrer à 21h, appeler pour prévenir sinon ils perdent leur place. C'est compliqué. Ici il y a plus de liberté, les gens sont comme chez eux.

Face au durcissement des politiques migratoires, beaucoup s'épuisent dans leur militance. Toi-même tu tiens ce projet depuis longtemps. Comment le vis-tu?

C'est vrai, c'est une politique d'épuisement, qui maintient les gens dans le stress et les fatigue. J'ai eu l'expérience avec des gens qu'on a accueillis, des Irakien·nes qui ont eu de grandes difficultés, ont plein de rendez-vous. C'est une politique qui veut les pousser à abandonner et à partir. Pour les sans-papiers, c'est très dur de rester 15 ans, 20 ans comme ça, surtout pour les familles. En même temps il·elles ne peuvent pas quitter la Belgique, il·elles sont bien intégré·es. S'il-elles retournent dans leur pays d'origine, il·elles sont perdu·es. La moitié ou plus de leur vie est ici. Là-bas tout a changé, c'est difficile. Je connais des gens qui sont repartis et sont tombés malades. Même en vivant comme ça ici, tu as plus de liberté que dans le pays d'origine. Il y a quand même des côtés positifs. Certain es peuvent aider la famille au pays. Mais c'est un peu comme vivre dans une grande prison ouverte, avec toujours la peur de l'expulsion et le problème du logement. Pourtant les gens ne viennent pas pour s'amuser, ils viennent avec l'envie de travailler, de donner quelque chose aussi.

Une version augmentée de cet entretien est disponible en ligne.



Entretien avec Rim Idmiloud (Rockin'Squat), juin 2024

Propos recueillis par Hélène Hiessler, pour Culture & Démocratie

EXPÉRIMENTER UN AUTRE PARTAGE DES ESPACES

Rim Idmiloud a une formation de travailleuse sociale. Cofondatrice du collectif Rockin'Squat, elle s'y occupe de l'accompagnement social et du lien avec l'extérieur (politiques, institutions, etc.): « À Rockin'Squat chacun-e a un rôle en fonction de ses compétences et savoirs. » Depuis septembre, le collectif est installé à Woluwé-Saint-Pierre. mais au printemps, c'est dans le grand bâtiment qu'il occupait rue du Trône que nous avons rencontré Rim. Dans cet ancien home Orpéa, futur centre d'accueil Fedasil (!), le collectif a subi plusieurs tentatives d'expulsion musclées. Mais le collectif Rockin'Squat est bien organisé et ses soutiens sont nombreux. Rim nous parle ici de son histoire et de cette expérience singulière de vie en communauté.

Comment s'est formé Rockin'Squat?

L'histoire du collectif est lié à celle d'une occupation encadrée par Chez nous/Bij Ons. Depuis 2008, l'association faisait de l'accueil de jour pour personnes sans chez-soi - à l'époque c'était surtout des personnes en situation de précarité, pas forcément sans papiers. J'ai rejoint l'équipe au moment où elle décidait d'ouvrir un premier squat pour faire face au problème structurel de logement et j'y ai travaillé pendant une dizaine d'années. Entre-temps les occupations encadrées par l'asso se sont multipliées et cette activité a pris le dessus sur l'accueil de jour. L'équipe fonctionnait beaucoup en autogestion, avec un CA plutôt effacé. Puis il y a eu un changement de CA et un nouveau manager, qui a décidé qu'on devait laisser tomber les occupations et se concentrer sur l'accueil de jour de personnes qui avaient « la volonté de s'en sortir ». Avec mon collègue Naël, on a alors négocié notre départ et repris l'une des occupations dont Chez Nous/Bij Ons se retirait, celle du bâtiment de la FGTB où habitaient des mamans seules et leurs enfants. On a créé ensemble une forme juridique qui pourrait négocier et signer un bail : l'asbl Rockin'Squat. Mais cette signature n'a finalement jamais eu lieu: la FGTB estimait que l'association, puisqu'elle venait d'être créée, n'était pas assez sérieuse.

Par la suite j'ai fait le choix de vivre avec ces familles et de continuer à défendre leurs droits. Comme habitante, j'ai pu voir comment mon statut, les rapports, les regards ont changé : j'ai pris encore plus conscience de la violence qu'on exerce sur ces personnes. Le collectif est malgré tout resté pendant deux ans dans ce bâtiment avant d'en être finalement expulsé.

Qui fait partie du collectif d'habitant es aujourd'hui? Quelle est la spécificité de cette occupation?

Au début, on était 30, majoritairement des mamans congolaises avec enfants qui étaient restées ensemble suite à l'expulsion d'une précédente occupation et à la dispersion des hommes. Après celui de la FGTB, notre second bâtiment à Watermael-Boitsfort, propriété de la Société de l'exploitation minière au Congo, était plus grand, alors le groupe s'est élargi et est devenu plus mixte. Puis on s'est installé·es ici, rue du Trône où, pour la première fois, on a réussi à obtenir une convention de deux ans. Par la suite, le propriétaire a obtenu un permis d'urbanisme pour faire des travaux et nous allons bientôt déménager - malgré ça il y a déjà eu plusieurs tentatives violentes de nous expulser. Aujourd'hui, le collectif est composé d'un peu plus de 80 personnes, dont au moins trente enfants. Il y a autant de femmes que d'hommes, dont des papas : nous avons trois familles non monoparentales.

La particularité, c'est que grâce à la convention d'occupation, on a pu mettre des espaces à disposition d'autres collectifs. L'ouverture vers l'extérieur à des personnes issues d'autres milieux, non précarisées, qui se sont intéressées à ce genre d'habitat puis l'ont intégré, a fait qu'aujourd'hui il y a une réelle mixité. Au départ nous n'étions que deux personnes non précaires avec papiers à avoir fait le choix de vivre là. Avec cette mixité aujourd'hui il y a plus de ressources, ce qui nous permet de mieux accueillir. Ces personnes qui nous rejoignent ne le font pas sans raison : elles s'occupent beaucoup des enfants, de leur scolarité, elles vont aux réunions scolaires qui ne sont pas forcément accessibles aux mamans ne maitrisant pas les codes, etc. La dynamique a changé dans le bon sens. Les personnes qui ont choisi d'habiter là sont minoritaires – on est à peu près 8 sur les 50 adultes –, mais c'est une bonne chose car il y a toujours une forme de domination. Jusque-là cette cohabitation reste positive.

Que signifie pour vous « accueil inconditionnel » ?

Pour moi, l'accueil inconditionnel s'applique au tout début, c'est l'absence de condition d'accès : une personne qui se présente et qui a besoin d'un endroit où loger est acceptée d'office. Après, on vit en communauté, une communauté qui a ses règles. On aimerait bien que les personnes qui s'ajoutent au groupe s'y intègrent et s'approprient le projet, mais ça reste un souhait, pas une condition. L'objectif est de rester ouvert à toutes les personnes précarisées, qui ont le souhait de vivre avec nous ou qui atterrissent ici faute de choix. Une fois dans la communauté par contre, il n'y a plus d'inconditionnalité : les règles de la vie en commun s'imposent. La présence d'enfants, qui ont besoin de calme et de sérénité, augmente ces règles, et ne pas les respecter peut mener à une exclusion. Je pense aux personnes avec de graves problèmes de santé mentale.

Un exemple: il y a quelques semaines, un homme s'est présenté. En fait de se présenter, il a quasiment cassé la porte, est entré avec beaucoup de violence et a déclaré : « Que vous le vouliez ou non, je reste ici. » Or même s'il y a des places, nous sommes menacé·es d'expulsion. C'est compliqué d'accueillir de nouvelles personnes quand on risque à tout moment d'être mis es dehors. En parlant, on découvre qu'il est Gazaoui, qu'il vient de demander l'asile en Belgique, qu'on le lui a refusé et qu'il a passé quatre nuits dehors. Cet homme qui a réussi à fuir la guerre, qui a laissé sa famille sous les bombes, qui est arrivé ici on ne sait comment, pour découvrir qu'il n'a aucun droit : on comprend qu'il ait envie de tout casser! Bon: on l'héberge, il prend une douche, il se repose, et on se dit que 3-4 jours plus tard il sera toujours temps de discuter et d'expliquer comment on fonctionne. Mais entre-temps on s'est rendu compte qu'il était traumatisé, paranoïaque et violent. Un jour, dans un moment de crise, il est allé chercher un couteau dans la cuisine et s'en est pris à deux habitant·es. On a beau comprendre l'état dans lequel il est – à sa place, nous aussi on aurait envie de tout bruler -, pour nous, l'inconditionnalité de l'accueil s'arrête avec le danger pour soi ou pour les autres : nous voulons un accueil digne, sécurisé pour toutes et tous.

Ça pose la question de ce que l'on peut offrir, de jusqu'où on peut aller. D'habitude, les changements d'habitantes, les départs et les arrivées se font d'une manière très lente, au rythme d'une personne ou famille tous les six mois. Ça fait cinq ans que le collectif existe, qu'on est ensemble, et c'est la première fois cette année que nous accueillons de nouvelles personnes inconnues tous les jours. La communauté n'a plus le temps d'accueillir, d'accompagner, d'expliquer comme on le faisait avant – en inscrivant les enfants des nouvelles familles à l'école par exemple.

Actuellement, il y en a énormément. Les gens sont venus, on leur a donné des chambres, et c'est tout : on était en incapacité d'accueillir vraiment.

Les questions plus structurelles, politiques, la lutte, ça ne les intéresse pas. Et puis elles ont déjà suffisamment à gérer. Les mamans seules ici (la majorité) ont en moyenne 4 ou 5 enfants. Les réunions prennent du temps qu'elles n'ont pas.

Vous parliez de règles de vie en communauté : comment se prennent les décisions ? Y a-t-il une charte ?

Nos règles sont implicites. C'est un système un peu tribal! Ce mode de fonctionnement s'est mis en place spontanément. Au tout début, dans le bâtiment de la FGTB, on a essayé d'écrire une charte ensemble. On faisait des réunions toutes les semaines. Puis on s'est rendu compte que les seules personnes à y tenir étaient Naël et moi qui habitions là par choix. Ça nous a pris presque un an avant de comprendre qu'on pouvait fonctionner autrement qu'avec les traditions de démocratie eurocentrées dont on avait l'habitude. On avait l'impression que si on lâchait, ça allait être le chaos. Puis on a essayé: pendant des mois, plus personne n'a demandé de réunion et finalement, il n'y a eu aucun problème! Comme une relation de confiance avait été instaurée, quand une décision devait être prise, les personnes présentes la prenaient. Ça a été un soulagement pour tout le monde.

Dans la vie quotidienne, ce sont les personnes directement impactées par une situation qui s'impliquent. Elles en discutent, et dans le cas où elles arrivent à une décision lourde à porter, comme une expulsion, alors elles demandent ensuite à tout le monde – on a besoin de savoir que ces décisions-là sont soutenues et qu'on ne bascule pas vers un truc totalitaire. Mais en général, la majorité des personnes qui ne sont pas directement impactées s'en fichent : elles préfèrent vivre leur vie. Après toutes leurs expériences de squats et d'hébergements divers, tout ce qu'elles souhaitent c'est leur petit cocon familial. D'ailleurs elles n'utilisent pas les salons communs, on vit en voisin es dans l'immeuble.

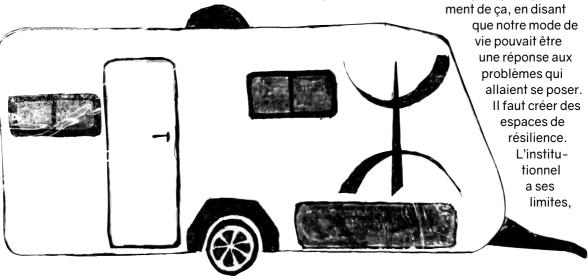
Lorsque vous vous réunissez en interne entre habitant·es, personnes avec et sans papiers, qui parle? Et à l'extérieur? Comment compose-t-on avec les asymétries en matière de privilèges?

Celles et ceux qui parlent sont principalement les personnes blanches. Pendant la période où on organisait des réunions régulières au tout début, avec mon ancien collègue on a essayé d'inciter à la prise de parole. On insistait toujours pour ne pas aller seul·es aux rencontres à l'extérieur, mais ça a toujours été un échec. Les personnes se sentaient obligées : certains mots, codes ou logiques leur échappaient complètement, donc elles ne parlaient pas, ne se sentaient pas à leur place, voire un peu inférieures dans des lieux parfois impressionnants. Plonger dans un espace dominé par une logique occidentale, blanche et eurocentrée une personne qui n'y comprend rien et qui est en situation illégale, c'est une forme de violence. Les personnes vivaient ça comme un service qu'elles nous rendaient et la relation devenait encore plus asymétrique. Traduite de cette façon, notre volonté d'intégrer tout le monde était devenue contre-productive. Personnellement je ne me sentais pas à l'aise avec tout ça alors j'ai fini par lâcher prise. Étant femme et non-blanche (contrairement aux autres personnes non-précaires du groupe qui sont des hommes blancs), je peux encore assumer une position « entre-deux », mais je reste une personne privilégiée. On n'a pas expérimenté autre chose, mais je trouve qu'on devrait faire plus, différemment.

Les dérèglements climatiques ont un impact direct sur les réalités migratoires et nous obligent à repenser nos logiques d'hospitalité. Dans cette perspective, qu'ont à apprendre à nos sociétés des collectifs comme Rockin'Squat?

Pour moi, le choix de ce mode de vie répondait à un besoin personnel de sortir de ce système d'oppression sociale très violent. Comment ne plus le subir ? En s'associant à d'autres. C'est le fait d'être ensemble et de mutualiser nos ressources qui pourrait nous permettre de nous en émanciper. En vivant ensemble, on travaille contre l'isolement, contre les problèmes de santé mentale qui peuvent en découler, financièrement c'est moins difficile de faire face aux difficultés.

En Belgique, tout est compartimenté: à 3 mois on met les bébés à la crèche, les personnes âgées vivent en home... Je voulais retrouver plus d'humanité sur le plan personnel. Sur le plan professionnel, j'étais confrontée au quotidien à des injustices et à la crise de l'accueil, mais je n'ai jamais mis ça en lien avec la question du dérèglement climatique et de la transformation des flux migratoires à venir. Mais récemment une amie qui fait partie d'un collectif artistique a parlé juste-



En interne, quels sont selon vous les freins à la prise de parole?

En me basant sur mes discussions avec les habitant es, j'ai l'impression que l'engagement politique ne les intéresse pas. Ils et elles sont en Belgique pour avoir un logement, un travail, scolariser leurs enfants - pour avoir une vie meilleure. Les questions plus structurelles, politiques, la lutte, ca ne les intéresse pas. Et puis elles ont déjà suffisamment à gérer. Les mamans seules ici (la majorité) ont en moyenne 4 ou 5 enfants. Les réunions prennent du temps qu'elles n'ont pas. Trouver du travail prend du temps. Il y a d'autres priorités.

notamment en termes de capacité d'accueil. La solution pour qu'une société absorbe les flux migratoires et que ce ne soit pas une gestion mais un échange, une cohabitation, c'est quelque chose qui passe par le collectif et qui ressemble à ce que nous faisons. Je me rends compte aujourd'hui que ce projet est aussi une tentative de réponse à un problème d'organisation sociale : il n'y a pas de problème d'accueil si tu penses au-delà de la propriété privée, à un autre partage des espaces et des ressources. ■

Une version augmentée de cet entretien est disponible en ligne.

Entretien avec Sylvie, Benoît et Dana (Maison Sésame), juin 2024

Propos recueillis par Hélène Hiessler, pour Culture & Démocratie

LA MAISON SÉSAME: « COMME UN PHARE DANS LA TEMPÊTE »

Sylvie est engagée auprès des exilé-es depuis 1999 à travers son travail au sein d'Emmaüs et en lien avec de multiples associations. Elle a connu toutes les vagues d'arrivées de plus en plus nombreuses sur la côte d'Opale de réfugié es en route pour l'Angleterre, et leurs déplacements d'un camp à l'autre, d'une « Jungle » à l'autre, au gré des constructions et démantèlements successifs. La maison de Herzeele devenue « Maison Sésame » est celle où elle a grandi. Avec son mari Benoît, médecin retraité, un e coordinateur ice et un réseau de bénévoles et de soutiens locaux, un collectif s'est construit qui y organise aujourd'hui l'accueil de personnes exilé es le temps d'un répit, en attendant de traverser la Manche. Nous avons rencontré une partie d'entre elles et eux en juin : Sylvie et Benoît, Amélie, alors coordinatrice, Dana, ancien hébergé, devenu bénévole puis coordinateur, Omid, hébergé à long terme et bénévole. Dans une ambiance chaleureuse et familiale, et en plusieurs langues, nous avons parlé longtemps, de beaucoup plus que ce qu'il apparaitra dans cette restitution. Petit aperçu, dans les mots de Sylvie, Benoît et Dana, de la réalité de cette maison à la porte toujours ouverte, où l'accueil s'inscrit dans un contexte transmigratoire, en lien avec la Jungle de Dunkerque toute proche.

Comment la Maison Sésame est devenue le lieu d'accueil qu'elle est aujourd'hui?

Sylvie: En 2017, il y avait un camp de réfugiées à Grande-Synthe, qui existait depuis un peu plus d'un an, vers lequel se sont dirigées toutes les personnes qui avaient été dispersées en France suite au « nettoyage » de la Jungle de Calais (dans laquelle vivaient 10 000 exilées tout de même), mais qui voulaient absolument rejoindre la famille ou les amies en Angleterre. Elles n'avaient pas accès aux shelters [abris]: c'étaient les passeurs qui géraient tout ça. Il faut savoir qu'il y a une grosse mafia de passeurs à

Grande-Synthe. Ce sont des gens qui ont un peu d'argent, contrairement aux populations de réfugié·es à Calais. En avril, il y a eu une bagarre entre passeurs, suite à laquelle le quart du camp a brûlé. Le maire, Damien Carême, a mis ces personnes à l'abri dans des gymnases et appelé l'État au secours, qui a répondu en exigeant qu'il ferme complètement le camp. À ce moment-là ma mère, qui vivait toute seule dans cette maison à Herzeele, a voulu partir en maison de retraite. Pour moi c'était clair : cette grande maison, tous ces gens dehors... Avec mon mari Benoît, on a emprunté pour racheter les parts de mes frères et sœurs. Puis on a créé une association, Maison Sésame, et on a ouvert en mars 2019.

Cette maison elle a trois vertus. La première c'est d'offrir un toit. La deuxième ce sont les rencontres - cette maison est ouverte, au cœur du village, donc les gens viennent de plus en plus. Ça casse les peurs. La troisième, c'est de calmer un peu notre colère. Ça marche un peu seulement, parce que comment vivre, comment rentrer chez soi en hiver, être au chaud, être bien en sachant que dehors c'est insupportable? J'espère qu'on ne s'y fera jamais. C'est effrayant de voir comment le niveau de normalité descend d'année en année. Le petit Aylan a bousculé le monde, mais récemment, deux petites filles sont mortes ici, l'une noyée, la deuxième piétinée au fond d'un bateau il y a un mois seulement. Mais qui en parle? Cette maison elle est là aussi pour tout ça. Ce n'est qu'une goutte d'eau... mais au moins c'est une goutte d'eau.

Que signifie pour vous « accueil inconditionnel » ?

Sylvie: « Accueil inconditionnel » est un bien grand mot. À Emmaüs, où j'ai longtemps travaillé, on le pratique, en principe. Ici, dans les faits, on ne va pas jusqu'à l'inconditionnalité, parce que cette maison doit rester debout. Elle n'est pas faite pour accompagner des gens extrêmement malades psychologiquement parlant, ou des blessé·es graves – on essaie mais nos moyens sont limités. Par exemple, il n'y a pas de chambre en rez-de-chaussée. Malgré tout, on tend à l'inconditionnalité. Les personnes qui arrivent ici sont envoyées par des assos qui bossent dans les camps, notamment le Refugee Woman Center qui s'occupe de femmes et d'enfants, mais aussi l'hôpital de Dunkerque. Ce pourrait être une sorte de caution le jour où on viendra nous chercher : on rend un service à l'État français. Et on accueille tous ces gens de manière inconditionnelle

- y compris quand c'est le garagiste du coin qui nous les envoie : on fait confiance, et ça marche dans 99% des cas. Mais on a des limites parce qu'on vit tou·tes dans la même maison.

Qui habite dans la maison?

Sylvie: Benoît et moi n'habitons pas sur place, et la coordinatrice non plus : elle a des horaires de boulot. On a pas mal de volontaires qui viennent aider, parfois des stagiaires, et certain es logent sur place. La plupart sur des temps courts, parce qu'ici la charge émotionnelle est très lourde. Autrement les personnes accueillies sont surtout des familles, parfois des mamans qui sortent de la maternité avec leur nouveau-né. Parfois des gens qui se font exclure des Jungles, comme des personnes LGBTI+ - on est répertorié·es comme lieu d'accueil pour ces personnes par la Croix-Rouge, mais souvent elles ne restent pas. Des blessé·es, aussi. Beaucoup de personnes naufragées, ou qui ont subi des chocs psychologiques énormes en ayant perdu leur épouse, leur enfant, un proche... Et ça c'est de plus en plus. En termes d'âge, on a un peu de tout, mais les personnes de passage ici sont souvent jeunes, parfois mineures. Surtout des Kurdes, des gens qui viennent d'Irak, plus rarement des Iranien-nes et des Afghan·es. On est vraiment un lieu de répit.

Comment s'organise la vie du lieu ? Y a-t-il des règles? Qui en décide?

Sylvie: Oui, aujourd'hui, il y a des règles, qu'on envoie par WhatsApp aux familles pour qu'elles puissent les traduire dans leur langue, avec aussi une explication de ce qu'est cette maison. Au départ, le plus souvent, elles ne comprennent pas – pour elles ça ne se fait pas d'être reçu·e comme ça chez des gens, alors elles pensent que c'est une maison de passeurs. Nous expliquons que dans cette maison, nous travaillons pour la fraternité, qu'elles sont ici chez elles, donc qu'elles font comme chez elles, donc qu'elles participent, en gros.

Tous les lundis il y a house meeting, une réunion avec toutes les familles présentes, même celles qui viennent tout juste d'arriver. À ce moment-là on explique qu'il faut que la maison soit propre, que les repas se font tou-tes ensemble ou pas, qu'il faut faire la vaisselle, etc. On discute et on décide ensemble de la répartition des tâches, puis on affiche un programme pour la semaine.

Benoît: Des activités sont aussi organisées. Du jardinage, des animations ludiques, avec l'association Project Play par exemple, qui vient une fois par semaine. Il·elles font des balades à pied ou à vélo - souvent à vélo! - autour du village. Les murs de la maison sont peut-être symbole de sécurité, mais en même temps ces personnes ont besoin de prendre l'air comme tout le monde. Il y a parfois aussi des sorties, à la ferme ou en bord

de mer, au bowling, ce genre de choses. Mais celles-ci dépendent des disponibilités des bénévoles, elles ne sont pas organisées de manière régulière.

À Calais il y a trois expulsions par semaine en moyenne, [chacune coutant 40 000 euros]. Un an de Maison Sésame coute donc 2 expulsions. Vous imaginez ? Ça veut dire que l'État dépense volontairement un fric dingue pour ne pas accueillir! ,,

Sylvie: On manque de bénévoles pour ça. Et le bowling, il elles adorent mais c'est un budget. Nous n'avons pas de subsides : nos revenus ce sont des levées de fonds, des dons de particuliers ou de fondations. Le budget de la maison, avec l'emploi de la coordinatrice, c'est 80 000€ par an. Pour pouvoir faire les travaux d'entretien de la maison, il nous faudrait plutôt 100 000€. À Calais il y a trois expulsions par semaine en moyenne, [chacune coutant 40 000 euros]. Un an de Maison Sésame coute donc 2 expulsions. Vous imaginez ? Ça veut dire que l'État dépense volontairement un fric dingue pour ne pas

Pour revenir aux activités, il n'y a pas franchement de demande : les gens sont en voyage, ils sont ailleurs, dans l'attente du coup de fil du passeur qui leur dira: « On y va! » Leur vie ici est donc toujours dans une espèce d'entre-deux. Si on annonce une activité, ils sont super contents, c'est capital pour l'ambiance, pour la cohésion, etc., mais c'est aussi bizarre parce que quelque part ça les pose ici.

Vous avez parlé des traumas et de la détresse psychologique de certain es habitant es. Comment faites-vous pour l'accueil de personnes avec des problématiques de santé mentale?

Benoît: En tant que médecin retraité, je suis le référent santé au sein de la maison. Il est rare de savoir à l'avance si les personnes ont de telles problématiques. Quand on s'en rend compte, soit l'état de la personne justifie son hospitalisation, et à ce moment-là on va trouver le chemin pour lui permettre d'arriver au bon endroit, au bon lieu de prise en soin, soit ça ne justifie pas une hospitalisation et on essaie de faire au mieux, en organisant, si c'est possible, une prise en soin en ambulatoire. Jusqu'à il y a peu, l'EMPP - équipe mobile psychiatrie précarité - acceptait de prendre en charge les personnes migrantes. Mais entre-temps l'organisation psychiatrique de secteur a tout balayé et on n'a plus accès à cette fameuse équipe aujourd'hui. Donc c'est un gros

problème, on ne sait pas encore comment on va se débrouiller pour les situations problématiques à venir.

Est-il arrivé que des habitant·es de la maison vous alertent sur un sentiment d'insécurité et demandent une expulsion?

Dana: Benoît est médecin, moi je suis infirmier: si une difficulté comme celle-là arrive, une personne qui pose problème, on le partage. On se sert des groupes WhatsApp pour communiquer. Comme je suis proche de différentes cultures, parfois je vais pouvoir savoir aussi si tel ou tel comportement est un danger ou pas. Mais la priorité, c'est vraiment la sécurité de la maison. Une seule personne ne peut pas passer avant toutes les autres ici.

On en parle entre nous, puis avec les autres habitant es pour voir si c'est vraiment grave, et si oui on pense à d'autres étapes. Peut-être l'hôpital, peut-être un autre lieu. Ici on ne peut accueillir que 15 personnes, et il faut vraiment préserver une bonne ambiance dans la maison, parce que les gens qui y viennent ont besoin de tranquillité. Certains sont déjà psychologiquement, physiquement et mentalement très fatigués en arrivant. Ils n'ont pas besoin que d'un logement, ils ont besoin d'un lieu pour se reposer, pour leurs enfants traumatisé es par la mer, par le voyage, par la guerre... Il faut vraiment garder le sentiment de sécurité.

Ils n'ont pas besoin que d'un logement, ils ont besoin d'un lieu pour se reposer, pour leurs enfants traumatisé.es par la mer, par le voyage, par la guerre...

Benoît: Sur WhatsApp, on a plusieurs groupes: le groupe « Sés-amis » pour toutes les personnes qui sont passées ici, y compris les bénévoles – actuel·les ou ancien·nes –, le groupe « Maison Sésame Action » pour les personnes qui sont là actuellement au quotidien – bénévoles, salarié·e et administrateur·ices –, un groupe « Administrateur·ices - Salarié·e ». Et encore un autre « Administrateur·ices ».

Dana habite à Dunkerque mais il est souvent ici depuis qu'il a été accueilli à la Maison Sésame. Il fait partie des bénévoles très impliqués dans la maison. S'il y a une difficulté avec une personne, peut-être que les habitant·es vont le signaler aux bénévoles – Omid, Dana ou d'autres – ou à Amélie. La réflexion peut se faire de manière concertée avec toutes les personnes concernées, mais la décision finale, s'il s'agit de mettre quelqu'un·e dehors, ce ne sont pas les habitant·es

qui la prennent. Nous pensons qu'il n'est pas raisonnable de leur faire porter cette responsabilité: on ne sait pas ce que l'avenir leur réserve, il·elles seront peut-être amené·es à retrouver cette personne dans d'autres circonstances et que cela se passe mal. L'idée est de les protéger de ça.

Dana, pour toi, qu'est-ce que la Maison Sésame a de particulier par rapport à d'autres lieux d'accueil que tu as pu connaitre sur ton parcours?

Dana: Pour moi ici c'est le paradis. J'ai grandi en Iran, j'y ai eu une maison, une voiture, un travail. Puis j'ai dû fuir vers l'Europe. En Iran j'ai eu toutes les choses qui étaient importantes pour moi, mais ici, c'est autre chose. Quand tu arrives, après avoir vu d'autres camps, tu remarques déjà que les gens viennent de partout: La Maison Sésame c'est un peu un pays avec plein de nationalités différentes, et tout le monde est content d'y vivre.

Tu partages tes habitudes, celles de ta culture, les habitudes européennes, je suis musulman, tu es chrétien, on partage le quotidien, les repas, on danse ensemble... Moi j'ai appris les danses iraniennes ici pour la première fois ! En fait, la première fois que j'ai dansé c'était ici. Maintenant je suis un vrai professionnel! Il y a beaucoup de beauté dans cette maison.

Tout ça est possible parce que c'est un endroit magnifique, une maison calme, avec un beau jardin, et une super équipe qui gère l'accueil. Il est arrivé que viennent ici des personnes musulmanes un peu strictes. Et petit à petit, elles se sont mises à parler avec moi ou d'autres, et elles sont devenues plus légères, plus épanouies. Elles ont même dansé! C'est un lieu où on est libres de faire comme chez soi. Dans d'autres camps, on n'a pas ce type d'accès, on ne peut pas cuisiner, s'habiller, aller et venir comme on le souhaite. Ici c'est comme à la maison.

Pour moi tout ça est plus important que tout : cette liberté et cette ambiance. Je suis en contact avec 99 % des familles passées par ici qui ont traversé et vivent aujourd'hui en Angleterre, et toutes le disent : cette maison leur manque. À moi aussi quand je n'y suis pas. Je viens à la Maison Sésame pour aider, mais aussi quand je suis fatigué parce que j'y reçois beaucoup. Et c'est aussi un peu comme être en vacances, visiter un autre pays dans lequel de nombreuses cultures très belles vont et viennent.

Benoît: On perd aussi le contact avec pas mal de personnes qui sont passées. Certaines veulent oublier, mais surtout, au moment du passage, les passeurs leur demandent de jeter leur carte sim pour ne pas qu'on puisse remonter jusqu'à eux au cas où elles se feraient arrêter. Dans le contexte du dérèglement climatique et la perspective de la transformation des flux migratoires, qu'est-ce que nos sociétés ont a apprendre de votre expérience, aujourd'hui et demain?

Sylvie: Il y a un site du gouvernement anglais qui recense quotidiennement le nombre de personnes qui passent la Manche en combien de bateaux. Avant-hier 79 personnes en 3 bateaux. Hier 889 personnes en 15 bateaux. Et ça va augmenter tout l'été. Il y a deux ans 45 000 personnes sont passées, recensées par le Bureau de l'Intérieur britannique. L'année dernière 30 000. Et il y a tous les passages non recensés. Ça veut dire que non seulement c'est énorme, mais aussi que ça ne s'arrêtera pas. Je pense qu'on a déjà entamé la descente – ou la montée! Depuis 2017, la société civile bouge, des assos se créent, des maisons s'ouvrent, et je pense qu'on décolle

un peu au niveau de l'accueil. Après, c'est clair qu'il faudrait démultiplier. En France, il y a trop de maisons vides, trop de villages qui meurent, trop d'argent aussi : nos villes sont allumées tout le temps... Un Soudanais l'autre jour me disait : « Tu sais, chez moi, j'ai l'électricité une heure par semaine! » On est arrivé·es à un moment où il faut clairement partager. Qu'on le veuille ou non, on va y être obligé·es, donc autant le vouloir, et autant le faire bien. Cette maison, qui a cinq ans, elle a créé des petits. Et je pense que notre mission c'est ça aussi. De dire, avec humilité: venez, regardez, et faites pareil. C'est là aussi que le Réseau des maisons accueillantes prend tout son sens¹. ■

 Lire à ce sujet « Un réseau de maisons accueillantes », de Laura Houis et Marianne Bonnet, en ligne.

Une version augmentée de cet entretien est disponible en ligne.



FAIRE DU SOIN FÉMINISTE POUR ASPIRER À UNE INCONDITIONNALITÉ DE L'ACCUEIL

Jo Millinship-Brisard, Géographe féministe

La déshumanisation des exilé-es va de pair avec une prise en charge institutionnelle où s'exercent souvent plusieurs formes de violence : coloniale, genrée, sexiste... Femmes, hommes, LGBTI+, tout le monde est traité comme de la matière anonyme, indistincte. Un accueil digne de ce nom devrait être attentif aux différences et traduire ce soin dans la moindre de ses procédures, depuis l'écoute des histoires individuelles jusqu'à la mise en place d'infrastructures adaptées aux besoins spécifiques. Le care féministe indique la voie à suivre. Des lieux alternatifs existent, laboratoires d'un tel accueil inconditionnel, citoyen, adapté à tou-tes.

Cette contribution est passée par plusieurs étapes de relecture, commentaires, modifications avant de devenir ce que vous lisez à présent¹. Car réfléchir à l'accueil inconditionnel en prenant en considération les expériences des personnes sexisées² implique d'articuler des thématiques dont les enjeux sont souvent inscrits dans la violence. Ce qui suit est donc une ébauche sûrement imparfaite et qui saura s'enrichir de retours critiques. Elle vise à ce que nous nous posions collectivement certaines questions qui, je l'espère, pourront servir à appréhender plus facilement l'accueil inconditionnel.

L'accueil inconditionnel implique d'accueillir toutes les personnes qui en ont besoin, sans conditions, y compris de genre et de sexualité. Une inconditionnalité de l'accueil implique donc également un accompagnement adapté des personnes qui sortiraient du cadre des besoins considérés « normaux ». Par exemple, les personnes en situation de handicap, celles ayant subi des traumatismes sexuels, du racisme ou autre ont des vulnérabilités sortant des normes occidentales blanches valides cishétérosexuelles.

La dévalorisation et l'invisibilisation du travail de soin accompli majoritairement par les personnes sexisées ont menée les (éco)féministes matérialistes³ à se réapproprier cette notion de soin (care). Et leurs réflexions autour des éthiques et pratiques du soin ont effectivement

montré que ce travail de soin, dans le contexte des sociétés capitalistes patriarcales coloniales, favorise le groupe dominant – les hommes blancs occidentaux valides hétérosexuels cisgenres –, sans prendre en compte les autres formes de vulnérabilité des groupes marginalisés.

Cet article défend qu'il est nécessaire de s'appuyer sur les éthiques et pratiques féministes du care pour penser et organiser un dispositif d'accueil aspirant à l'inconditionnalité. Pour ce faire, la première partie analyse l'accompagnement des femmes par les centres d'accueil institutionnels (gouvernementaux et non-gouvernementaux), la seconde partie observe l'accueil des personnes LGBTI+ par ces mêmes institutions. La dernière partie se concentre sur l'accueil citoyen en partant de l'exemple d'un archipel d'accueil citoyen en région grenobloise.

Femmes et lieux d'accueil institutionnels

Dans les institutions d'accueil, les personnes sont normalement hébergées, nourries et accompagnées dans certaines de leurs démarches. Cependant, elles peuvent aussi subir de nombreuses violences institutionnelles et individuelles de la part des travailleur-ses et des autres personnes accueillies. La sociologue Jane Freedman, qui a mené des entretiens avec des femmes en migration dans des camps européens entre 2015 et 20174, évoque notamment l'inadaptation aux besoins spécifiques des femmes des camps prévus par les États européens. En Grèce et en Italie notamment, celles-ci se retrouvent parfois à dormir avec des hommes qu'elles ne connaissent pas. Ces femmes développent aussi régulièrement des infections urinaires car le manque de toilettes non-mixtes les pousse à éviter d'y aller la nuit. De même, les offres de soin sont inadaptées aux corps menstrués, ce qui a pour conséquence que beaucoup de personnes développent des problèmes gynécologiques. D'autre part, les travailleur-ses ne sont pas ou peu formé·es à la détection de traumatismes liés à des violences sexistes et sexuelles, que les femmes subissent pourtant souvent au cours de leur parcours migratoire.

À l'inverse, les travailleur-ses deviennent parfois les agent-es d'une institution vectrice de violences structurelles. La géographe Camille Schmoll⁵, qui a mené une enquête ethnographique auprès des femmes dans les centres d'accueil au sud de l'espace Schengen, analyse leurs conditions d'accueil. En tant qu'intermédiaires et médiateur-ices dans les procédures administratives des personnes en migration, les travailleurs et travailleuses sociales agissent sur, voire augmentent leur vulnérabilité psychologique. Ces travailleur ses instaurent aussi parfois des « frontières morales » qui s'ancrent dans des binarités arbitraires et fictionnelles. Iels déterminent par exemple où se situe « la frontière entre migrants méritants et non méritants, vrai et faux réfugiés », mais aussi celle entre « la féminité et la masculinité légitimes » et illégitimes aux frontières (p. 136). Dans ce contexte moralisateur, les femmes racisées sont souvent soit infantilisées soit hypersexualisées⁶.

Ces études rendent compte de l'inadaptation de l'accompagnement prévu par les institutions aux vulnérabilités des femmes. Les dispositifs d'accueil institutionnels ne partent pas des besoins des femmes pour les accueillir. Au contraire, les institutions peuvent elles-mêmes devenir vectrices de violences sexistes lorsque les femmes ne rentrent pas dans leurs normes.

La mise en place de ces dispositifs d'accueil différenciés n'empêche pas les violences cissexistes à l'égard des personnes accueillies, au contraire, elles peuvent même les encourager en les exposant et en laissant impunies les violences perpétrées à leur encontre.

Personnes LGBTI+ dans les lieux d'accueil institutionnels

Pour le droit international⁷, donc pour les institutions, les personnes reconnues comme LGBTI+ représentent une catégorie spécifique de réfugié es qu'il est nécessaire d'accueillir distinctement, par le biais de procédures ou de camps différents. Si le but premier des procédures différenciées est de faciliter les demandes d'asile pour les personnes ayant subi des persécutions liées à leur orientation sexuelle et/ou identité de genre, il a été observé que, sur le terrain, elles entrainent une épreuve supplémentaire de crédibilité8. Par exemple, face aux agent es de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), paradoxalement, les demandeur·ses d'asile LGBTI+ se retrouvent à devoir performer le statut de victime pour paraître authentiques : iels apprennent à épurer leurs trajectoires migratoires, à témoigner de leur coming-out douloureux, à décrire les persécutions subies ou encore à incarner émotionnellement leur récit quand il est raconté à l'oral. Ces procédures peuvent entrer de manière violente dans les détails intimes de ces personnes, sans soin accordé

à leurs vulnérabilités face à un dévoilement aussi grand - parfois après avoir dû se cacher toute leur vie pour se protéger. En outre, l'infinie multitude des identités de genres et sexuelles se retrouve réduite par la catégorisation occidentale LGBTI+. Or, les personnes accueillies sont contraintes à s'y inscrire pour pouvoir demander

Au Kenya, une zone du camp de Kakuma est réservée aux personnes LGBTI+9. Si la volonté affichée est de mieux accueillir les personnes ayant fui leur pays d'origine à cause de persécutions liées à leur orientation sexuelle et/ou identité de genre, ce dispositif n'empêche pas les violences discriminatoires dans les faits. Se retrouver dans cette zone signifie se rendre visible en tant que personne en marge des normes hétérosexuelles cisgenre. Les membres de QueersOfKakuma¹⁰, un collectif militant né dans cette zone de non-mixité, témoignent d'attaques de la part de personnes extérieures au camp. lels subissent des insultes, des coups - parfois armés -, des viols ou encore l'incendie volontaire de leurs baraquements. Malheureusement, ces attaques à répétition demeurent majoritairement impunies, voire encouragées par les autorités locales. En effet, plusieurs réfugié es et demandeur · ses d'asile LGBTI+ expliquent subir des humiliations violentes (insultes, coups, violences sexualisées) lorsqu'iels sont en présence de représentant · es de l'autorité. Les violences à l'égard des personnes LGBTI+ ont été normalisées, en particulier suite au projet de loi de « protection de la famille » profondément anti-LGBT porté par le Premier ministre Peter Kaluma.

Ainsi, malgré une volonté d'accueil adapté, ces dispositifs institutionnels d'accueil différencié ne prennent par en considération des besoins des personnes. Sans compter que les institutions jouent un rôle normatif, imposant une catégorisation occidentale qui ne reflète pas l'ensemble des identités sexuelles et de genre pouvant exister. En outre, la mise en place de ces dispositifs d'accueil différenciés n'empêche pas les violences cissexistes à l'égard des personnes accueillies, au contraire, elles peuvent même les encourager en les exposant et en laissant impunies les violences perpétrées à leur encontre.

L'accueil non-institutionnel : l'archipel citoyen

Les chercheur-ses Cristina Del Biaggio, Karine Gatelier et Camille Noûs étudient le cas de la région grenobloise où un « archipel » citoyen s'est formé indépendamment des institutions face au constat de leurs manquements¹¹. L'archipel est composé d'une quinzaine de collectifs citoyens et coordonné par l'Association des Demandeurs d'Asile (ADA).

Dans ce dispositif, les personnes exilées sont soutenues à la fois par l'ADA - pour toutes les questions administratives ou juridiques - et par

les citoyen nes qui les hébergent – pour tout ce qui relève de l'accès à la nourriture, aux transports, à l'apprentissage du français, etc. En proposant de répondre aux besoins exprimés par chaque personne accueillie, ce dispositif met en pratique le soin tel qu'abordé par les féministes. Aucune étude n'a été faite pour enquêter sur les violences sexistes au sein de ce dispositif et il y a toujours un risque que certains biais persistent. Cependant, pratiquer l'accueil en partant des besoins des personnes concernées limite déjà les risques de perpétuer les violences sexistes.

Cet exemple de l'archipel grenoblois laisse penser qu'accorder un soin adapté à chaque personne accueillie est une étape essentielle à la mise en pratique d'une forme d'accueil aspirant à l'inconditionnalité. De plus, l'archipel grenoblois représente un contre-exemple à l'idée que l'accueil relèverait seulement des institutions. En effet, les situations de violence vécues par les personnes sexisées lorsqu'elles sont accompagnées par ces institutions prouvent que ces dernières demeurent inadaptées à l'accueil de personnes qui ne sont pas des hommes cisgenres, hétérosexuels, valides : les violences sexistes continuent à être perpétrées à travers elles, puisque les personnes accueillies sont contraintes d'intégrer les normes sexuelles et de genre catégorisées par les textes de loi et reconnues par les sociétés occidentales. Face au constat que les institutions façonnent et sont façonnées par les sociétés occidentales coloniales patriarcales capitalistes, peut-on espérer l'intégration de pratiques féministes du soin dans leurs dispositifs d'accueil ? Avons-nous besoin de ces institutions pour d'ores et déjà pratiquer un accueil aspirant à l'inconditionnalité?

- Merci à toutes les personnes ayant pris le temps de m'accompagner, notamment Hélène et Cristina.
- Ce terme englobe toutes les personnes subissant le sexisme structurel (femmes et personnes LGBTI+). Voir Juliet Drouar Sortir de l'hétérosexualité, Binge Audio (2021).
- Dont notamment Joan Tronto, Sandra Laugier, Janet Biehl, Elizabeth Carlassare, Émilie Hache. [Lire à ce sujet les chapitres/ mots clés « Écoféminismes » et « Care » de Neuf essentiels pour des politiques culturelles réparatrices, Culture & Démocratie, 2023, p. 79-96, NDLR].
- 4. Jane Freedman, « Violences de genre et "crise" des réfugié∙es en Europe », Mouvements, 2018, vol.1, n° 93.
- Camille Schmoll, Les damnées de la mer. Femmes et frontière en méditerranée, La Découverte, 2020.
- 6. Ibid., p. 146: « L'essentialisation et l'infantilisation ainsi opérées participent en creux à la construction d'un stéréotype de la migrante méritante et chaste. Tantôt victimes, tantôt putains, tantôt victimes et putains, les femmes font l'objet d'une intense stigmatisation, au croisement de la "race" et du genre. »
- 7. Voir la convention de Genève de 1951.
- Voir le travail du géographe Florent Chossière, qui a mené une enquête ethnographique dans une association d'accompagnement des personnes demandant l'asile en France pour des persécutions liées à l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre-sexe.
- Voir les plans de l'UNHCR: Kakuma Refugee Camp and Kalobeyei Integrated Settlement. URL: https://lstu.fr/ebob2u7G
- Voir Migration Control.info: « Ongoing violent attacks on LGBTI+ asylum seekers and refugees at Kakuma refugee camp, Kenya » (25/08/2023). URL: https://lstu.fr/QcEarEqz
- Cristina del Biaggio, Karine Gatelier, Camille Noûs, « Les territoires accueillants à l'épreuve de l'inconditionnalité de l'accueil. L'exemple de Grenoble», Migrations Société, 185/3, 2021.



Entretien avec Abdourahmane Dieng

Archiviste et responsable technique et audiovisuel de la Voix des sans-papiers Liège Propos recueillis par Hélène Hiessler (Culture & Démocratie) et Emmanuelle Nizou (Désorceler la finance)

ARCHIVER POUR POUVOIR RACONTER AUJOURD'HUI ET DEMAIN

On l'appelle Pap, mais son nom est Abdourahmane. Il est Sénégalais, arrivé au collectif la Voix des sans-papiers (VSP) à Liège en 2015. Caméraman de formation, il est aujourd'hui responsable technique et audiovisuel, archiviste et l'un des porte-paroles de VSP. Avec les moyens du bord, il pallie l'absence de couverture médiatique sur la réalité migratoire. Il filme, fabrique et collecte des traces des évènements et du quotidien du collectif. Avec ses bonheurs et ses drames. Cette mémoire documente aussi la faillite de l'État et sera indispensable quand il s'agira de réconcilier migration, démocratie et droits humains.

La VSP Liège a déménagé plusieurs fois. Comment s'est organisé le collectif dans les différents lieux?

Le collectif a d'abord occupé un bâtiment à Sclessin. Il y avait une grande pièce séparée en deux par un rideau, d'un côté les femmes, de l'autre les hommes, les affaires étaient regroupées dans un coin. On se contentait de peu, mais à un moment donné le bâtiment a été déclaré insalubre à cause de l'amiante et il a fallu partir. On a alors trouvé une ancienne école d'horticulture à Burenville [autre quartier de Liège] qui était inoccupée depuis plusieurs années et on y a emménagé avec l'aide du Comité de soutien. On y est resté·es de 2015 à 2021, puis le lieu a été vendu par la commune et nous avons dû déménager à nouveau. On s'est alors battu·es pour que le bourgmestre nous trouve des maisons où nous installer. Il nous a finalement proposé des adresses officielles pour qu'on puisse faire des demandes de régularisation. Mais être logé·es dans des maisons c'est un piège, ça a cassé la force du collectif. On n'a plus de salle pour faire nos réunions, et il y a plein d'autres choses en commun qu'on ne peut plus faire. Mais on se bat toujours à notre manière et on a organisé les maisons de sorte que les informations puissent bien circuler. Je suis responsable d'une maison où j'habite avec 12 autres personnes et on a mis en place un bureau et un comité de gestion qui prennent les décisions en commun.

Au sein de VSP, vous avez la charge des archives : comment en êtes-vous venu à prendre cette charge?

C'est quelque chose qui est en moi depuis l'enfance : j'ai toujours aimé ranger, organiser, je suis très méthodique. Quelques jours après m'être inscrit chez VSP, je suis allé à la grande manifestation annuelle contre le centre fermé de Vottem et j'ai filmé toute la marche avec mon téléphone. J'ai aussi pris quelques photos, dont une du porte-parole de VSP avec sa femme et son enfant. Quelque temps après, quand je suis venu m'installer à Burenville, je lui ai montré cette photo et il s'en est étonné : j'ai découvert qu'il·elles n'avaient pris aucune photo de la manif. Et je me suis dit qu'une telle organisation ne devait pas rester sans garder de traces des moments importants. C'est à ce moment-là que je me suis engagé à faire ce travail. Il se trouve que j'étais cameraman de télévision au pays, et donc les images, je m'y connais. L'un des jeunes qui nous soutenaient m'a laissé un appareil photo avec un trépied et le collectif a acheté un disque dur à ma demande. À partir de là, j'ai filmé, j'ai pris des photos et je les ai stockées.

À un moment donné dans les réunions, j'ai demandé si plutôt que de rester ici à manger, dormir, et ne sortir que pour les manifestations, il n'y aurait pas des bonnes volontés qui pourraient nous proposer des formations, chacun·e dans son domaine, au sein-même de l'occupation où on disposait d'une grande salle. Un de nos soutiens qui travaille à la RTBF a alors proposé d'organiser un atelier audiovisuel. Il m'a demandé de choisir six personnes et il est venu avec une équipe complète (un cameraman, un réalisateur, un preneur de son, un monteur...) pour qu'on puisse apprendre à mieux prendre les images. Grâce à cette formation on a pu réaliser un court-métrage qui a d'ailleurs gagné le prix public du court-métrage le plus engagé au festival À Films Ouverts. Après la formation, ils ont continué à nous aider en se cotisant pour qu'on achète une caméra. Ils avaient aussi du matériel ancien qu'ils nous ont donné : une perche, une mixette, etc. Tout ça m'a permis de faire mon travail d'archive de manière plus professionnelle.

Depuis je me suis engagé à retracer l'historique du collectif et à immortaliser tous les moments importants de la VSP. Un jour on a organisé une exposition pour laquelle j'ai demandé à tou-tes les membres du collectif et à ses soutiens de m'envoyer les photos qu'ils et elles avaient prises avant mon arrivée. Le but était d'avoir des images d'avant, je voulais pouvoir suivre les mouvements du collectif, pas à pas. J'ai aussi des documents, des discours. Au début on ne parlait pas encore d'archives, je me disais qu'un jour j'allais réaliser un documentaire qui retrace tout le parcours du collectif pour que les gens comprennent la lutte. J'essaie de faire le travail qui devrait normalement être celui des médias – parler de nous, expliquer la réalité. À un moment donné, le mot « archiviste » est arrivé, je ne sais pas comment mais je me suis dit : « Pourquoi pas ? »

Les archives, le fait de raconter aide les générations à venir à se préparer en conséquence. On sait que la question de l'immigration ne s'arrêtera pas. Vousmêmes aurez peut-être besoin d'aller chez moi ou ailleurs un jour, tout comme je suis là aujourd'hui.

En pratique, où se trouvent ces archives?

Je conserve tout chez moi dans une armoire fermée à clé et dans un ordinateur que l'on a acheté pour faire des montages vidéo. Au début je travaillais seul, mais c'était un peu lourd de filmer toute une journée, puis de revenir faire le dérushage, monter, etc. Finalement j'ai décidé de me consacrer à la prise de vidéo et Honoré, qui était le coordinateur de l'atelier peinture, a accepté de se former, puis de s'occuper du montage. On mettait ensuite les vidéos sur notre page Facebook, mais avec l'organisation des expositions de l'atelier peinture, il a fini par manquer de temps. Je continue quand même à prendre des images : je ne veux rien rater, je ne veux pas qu'il manque des maillons à la chaine.

Il arrive qu'on propose des représentations de théâtre. À ces occasions on prépare aussi des expositions et on montre un peu de nos images, mais pour le moment je les garde précieusement et j'essaie de bien les organiser pour pouvoir les retrouver et les comprendre facilement le moment venu. Un usage viendra un jour.

Ces « moments importants » de la VSP qui font l'objet d'une trace, quels sont-ils ?

On parle de la VSP en général mais dans ce général il y a forcément du particulier : il y a des moments forts, des moments de faiblesse, des moments de tension. On ne peut pas raconter la VSP sans parler des manifestations, mais aussi de la vie à l'intérieur du collectif, l'occupation, les difficultés. Comment les gens trouvent à manger ? Quelles sont les contraintes de santé, de vie, etc. Il y a même eu un décès. Un homme

est mort parce qu'il n'a pas été pris en charge à temps. Je l'ai vu changer, je lui ai parlé, j'ai vu que ça n'allait pas. J'ai parlé au coordinateur, expliquant que son cas était critique, mais il n'avait un RDV chez le médecin que 2 jours plus tard. On a alors appelé l'ambulance, qui l'a emmené mais il est décédé le surlendemain. On ne peut pas raconter la VSP sans parler de tout ça, mais aussi des formations qui ont lieu ici, des ateliers qui nous permettent d'avoir une connexion avec le monde extérieur, pour défendre notre cause, raconter ce qui se passe, montrer ce qu'on vit.

En termes de posture, vous voyez-vous plutôt comme un observateur de ce qui se passe, ou bien tentez-vous aussi de faire émerger certains témoignages?

Je ne peux pas être uniquement en posture d'observation, puisque je fais partie de tout ça. Celui qui observe c'est celui qui est de l'autre côté, bien là où il est. Je suis acteur en même temps que témoin de la vie du collectif, et c'est quelque chose que nous seul·es, qui la vivons, pouvons raconter. On ne va pas laisser les autres raconter notre histoire: c'est nous qui devons le faire. Comme je suis dans le comité de gestion, j'ai assisté à pratiquement toutes les étapes de ce collectif. Par exemple, la vente aux enchères du bâtiment à Burenville. Souvent je filme aussi par intuition. Je suis acteur, mais je cherche aussi des preuves en images de ce qui s'est passé.

Est-ce que raconter c'est aussi pour se redonner du courage, du pouvoir en se rappelant les moments de victoire dans ce parcours difficile?

Oui c'est important. On lutte pour une bonne cause, et les efforts qu'on y met doivent être appréciés à leur juste valeur. Beaucoup de gens nous jugent à partir de ce que disent les médias ou l'État, et qui n'est pas vrai. À l'époque où je faisais du montage, il m'est arrivé de présenter des images à la réunion du comité de soutien et de la VSP. J'amenais le rétroprojecteur et je disais : « Les efforts que vous faites, voilà ce que ça donne. » En revoyant tout ça, les gens étaient très contents.

Normalement, les médias qui couvrent nos manifestations ne devraient pas se limiter à indiquer le nombre de personnes présentes.

Pour l'avoir pratiquée, je sais comment fonctionne la télévision: il·elles ne disent que ce qui les intéresse. J'essaie de mon côté de montrer ce qui n'est pas diffusé. Par exemple, lors d'une manifestation à Liège, j'ai repéré dans une rue un rassemblement de policier·es avec des caméras qui se sont mis·es à nous filmer. Je les ai filmé·es aussi, me disant qu'on verrait plus tard pourquoi il·elles faisaient ça, mais qu'au moins on aurait mes images.

Vous racontez donc pour vous donner de la force, pour témoigner, pour sensibiliser, pour vous défendre aussi des récits erronés ou partiels qui ne vous rendent pas justice aujourd'hui. Dans le temps long de l'avenir à qui destinez-vous ces archives ?

On dit souvent qu'avec le temps, les paroles s'en vont, et les écrits restent. Moi j'entends par « écrits » toutes les traces que je collecte, images et sons inclus. Toutes les révolutions, tout ce qui nous a permis d'arriver là où nous sommes racontent les obstacles auxquels on a été confronté es et comment on a fait pour les franchir. Les archives, le fait de raconter aide les générations à venir à se préparer en conséquence. On sait que la question de l'immigration ne s'arrêtera pas. Vous-mêmes aurez peut-être besoin d'aller chez moi ou ailleurs un jour, tout comme je suis là aujourd'hui. Nous sommes des êtres humains, nous avons besoin de bouger : on devrait pouvoir aller là où on se sent bien sans en être empêché·es. Les archives permettent de s'orienter, de voir comment ça s'est passé pour d'autres avant nous, et comment ces autres ont résolu les problèmes auxquels il·elles ont été confronté·es. Ce qu'on fait en Belgique aujourd'hui peut aussi servir de ressource à des personnes qui vivent ailleurs, dans d'autres pays. C'est pour ça que j'y mets tout mon cœur : j'espère que ça contribuera à changer la donne.

Le collectif de la VSP est extrêmement bien organisé. Est-ce que ça pourrait servir à d'autres collectifs en lutte moins outillés ou expérimentés que vous ? Vous arrive-t-il de travailler à cette transmission ?

Pour le moment, ce que j'essaie d'organiser, c'est déjà beaucoup pour moi. Je discute souvent avec d'autres membres de la VSP. J'explique ce que j'essaie de faire, et comment j'imagine la suite. Si on veut être respecté·es, il faut montrer qu'on est bien organisé·es et qu'on gère les choses avec intelligence. Petit à petit je vois des changements. Au niveau des archives je sais que ça s'organise de plus en plus aussi dans les autres VSP. Il arrive qu'on essaie d'organiser des échanges entre nous, et ça aide : on prend des autres et les autres prennent de nous. Mais dans un premier temps je privilégie la VSP, qui est comme ma famille.

Les complices, les allié·es ont-il·elles un rôle à jouer dans ce travail d'archivage, considérant qu'il·elles ne portent pas la même fatigue que vous ?

Oui. Ce sont en effet des « complices » : s'il·elles font des films, organisent des débats qui permettent à d'autres personnes d'être informées de ce qui se passe, de dire ce qui devrait être dit pour que les gens soient au courant, c'est positif! II-elles aident à casser les préjugés et à chasser les mauvaises ondes. On doit tou·tes saluer des actions comme ça. Mais il faut souligner aussi le fait que certaines personnes profitent de notre situation de précarité pour faire avancer leur projet. Ça nous est arrivé à Liège et ça nous a beaucoup retardé·es. À un moment donné, j'étais considéré comme la bête noire, pas très apprécié de certains soutiens parce que je disais souvent non quand je voyais qu'on nous prenait pour des personnes irréfléchies. Même parmi nous, certain es disaient que je faisais fuir les soutiens, mais il ne faut pas tout accepter sous prétexte que tu es dans une situation de faiblesse. Aujourd'hui on n'accepte plus les soutiens à n'importe quelle condition, on doit être respecté·es. ■

Une version augmentée de cet entretien est disponible en ligne.



Entretien avec Youri Lou Vertongen

Docteur en sciences politiques et sociales, UCLouvain Saint-Louis Bruxelles

> Propos recueillis par Maryline Le Corre, pour Culture & Démocratie

L'AMBIVALENCE DU « FAIRE TRACE » DANS LES LUTTES DES PERSONNES SANS PAPIERS EN BELGIQUE

Politologue spécialisé dans les enjeux de mobilisations sociales autour des phénomènes migratoires, Youri Lou Vertongen est l'auteur de Papiers pour tous (éditions Academia), qui reprend son travail de thèse sur le collectif de La coordination des sans-papiers de Belgique et plus largement sur quarante années de mobilisations sociales en faveur des personnes sans papiers en Belgique. Lui-même militant engagé dans la défense des droits des étranger-es, Youri Lou Vertongen revient sur l'importance de faire trace de cette histoire minoritaire pour constituer une mémoire des luttes appropriable.

En quoi le travail d'archives proposé dans votre livre Papiers pour tous est-il particulièrement important pour les luttes des personnes sans papiers?

J'ai rédigé une thèse sur l'action militante de La coordination des sans-papiers de Belgique sur la période 2014-2020, en tant qu'acteur-ices socialement faibles, impliqué es dans un mouvement social. C'est d'abord en étant moi-même engagé dans des mouvements militants de soutien à des personnes sans papiers que je suis arrivé à travailler ces questions en tant qu'objet de recherche. Mon livre revient sur quarante années de mobilisation sociale en faveur des droits des étranger es en Belgique, d'un point de vue micropolitique c'est-à-dire en essayant de rechercher les traces de cette mémoire collective minoritaire du point de vue des acteur-ices qui étaient en train de la fabriquer. Il ne s'agit donc pas d'analyser les mesures de politiques publiques ou l'impact que ces mobilisations ont pu avoir sur une inflexion des politiques migratoires mais plutôt de regarder la manière dont ces mobilisations se sont construites localement. stratégiquement, et quels types d'acteur-ices elles ont engagé, quels types de revendications. J'ai tenté de remettre bout à bout des séguences de lutte qui ont égrainé l'histoire belge de 1970 à nos jours [2022].

Retracer cette histoire minoritaire m'apparait important d'abord d'un point de vue militant car ces luttes sont particulièrement précaires et jouissent de relativement peu de victoires politiques. C'est quelque chose qui use les acteur·ices impliqué·es, les premier·es impacté·es bien sûr, mais aussi les acteur·ices solidaires de la société civile. Et lorsqu'une séquence de lutte se termine, la priorité n'est pas de stocker les traces des actions réalisées. Cette mobilisation, du fait de la précarité de ses acteur-ices. peine à constituer et à stocker cette mémoire collective, à l'institutionnaliser. Un de mes objectifs en publiant une partie de mon travail de thèse était de constituer un endroit où chacun e puisse retomber sur cette histoire minoritaire et que les nouvelles séquences de lutte puissent s'inspirer des erreurs ou des victoires du passé sans avoir l'impression de devoir repartir d'une page blanche.

Les trois campagnes de régularisation (1974, 2000 et 2009) qui ont eu lieu en Belgique ont toutes été précédées de grands mouvements sociaux. Ces mouvements de lutte ont-ils contraint le politique à infléchir sa politique migratoire?

D'un point de vue macro, c'est un fait : certaines mobilisations ont produit une sorte de pression sociale, mais à chaque fois, un phénomène exogène a permis d'accélérer les choses. En 1974, c'est la fermeture des frontières aux migrant es économiques qui va provoquer la régularisation. En 2000 c'est le décès de Semira Adamu, demandeuse d'asile nigériane de 20 ans qui meurt étouffée par les gendarmes chargés de son expulsion, et qui tout à coup met en lumière le phénomène des centres fermés, encore très peu connus en Belgique. Tout cela provoque un émoi populaire qui va produire les conditions objectives pour cette campagne de régularisation. En 2009, le phénomène exogène est une situation politique critique. Après plusieurs centaines de jours sans gouvernement, la nouvelle ministre à l'Asile et aux Migrations [Turtelboom] va refuser de mettre en œuvre le principe de régularisation sur base d'attaches durables pourtant prévu dans le nouvel accord de gouvernement, ce qui provogue un grand mouvement de contestation. Ces moments ont tous été précédés par plusieurs séquences de lutte qui ne « gagnent » pas mais qui permettent que ces questions existent dans le débat public, qui produisent un tissu militant et activent un réseau associatif autour d'elles.

Pourtant, dans le storytelling de l'État, la régularisation des individus est toujours déliée du mouvement de lutte. En 2009 par exemple, au moment des très longues grèves de la faim qui ont eu lieu dans les universités, beaucoup de grévistes se sont vu proposer une carte orange - c'est-à-dire une carte médicale. Cette carte offre une « régularisation » d'une période de trois mois pour raison médicale mais celles et ceux qui ont retrouvé la santé au bout de ces trois mois sont de nouveau expulsables. La campagne de régularisation officielle a eu lieu moins d'un an après les occupations des campus et une grande partie des grévistes ont été régularisé es. Pourtant le narratif de l'État n'indique aucun lien de cause à effet, car ce serait vu comme un aveu de faiblesse qui sous-entendrait que le « chantage » fonctionne. Pour le gouvernement, la régularisation est une forme de service rendu aux personnes, un « fait du Prince », octroyé soit pour des raisons humanitaires, soit pour des raisons économiques. Si les campagnes de régularisation sont toujours précédées d'un mouvement de lutte, tous les mouvements de lutte ne mènent pas à une campagne de régularisation et ceux-ci ne sont jamais présentés comme une cause directe de cette régularisation.

En quoi la création de l'occupation nommée l'Ambassade universelle en 2001 marque-

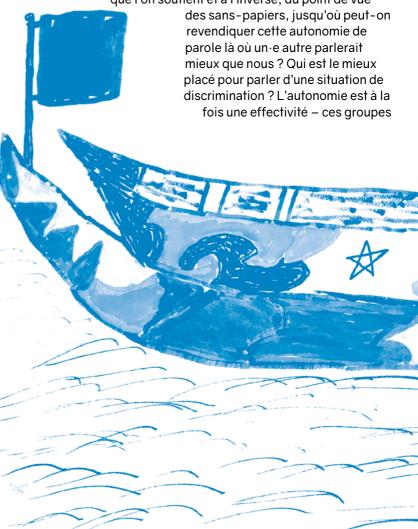
t-elle un tournant dans la

construction des collectifs de personnes sans papiers? Je n'ai pas été contemporain de cette occupation mais ce fut l'une des premières expériences d'autonomie des personnes sans papiers dans un cadre de lutte à Bruxelles. On y décrit une forme d'autogestion, c'est-àdire un groupe de premier es concerné·es qui agit et produit pour lui-même un cadre revendicatif et une forme d'organisation logistique de l'occupation. La question de l'autonomie a toujours existé dans un contexte micropolitique au sein des luttes de l'immigration. Pendant longtemps, l'ensemble de l'espace discursif des luttes était occupé par les acteur·ices du soutien, qui produisaient un discours de solidarité, revendicatif ou qui faisaient lien. Il n'y avait pas de rapport direct entre des agent es de l'État d'une part et des premier es concerné es argumentant la nécessité d'être

qui ne l'étaient pas eux-elles-mêmes – jouaient les intermédiaires. D'après les témoignages que l'on peut retrouver, cela provoquait une série de tensions, de frustrations et de conflits de part et d'autre de cette frontière entre soutiens et sans-papiers. Ca a abouti à une revendication d'autonomie et à la production d'expériences, telles que l'Ambassade universelle, puis plus tard de l'UDEP (Union de défense des sans-papiers). Aujourd'hui cette question de l'autonomie est un impondérable dans le champ militant.

En quoi cette volonté d'autonomie est-elle importante? Encore aujourd'hui?

Cette question se rejoue à chaque nouvelle séquence de mobilisation car c'est de l'expérience du conflit que nait une volonté d'autonomie. On a toujours l'impression de recommencer la même chose et c'est aussi pour cela qu'il est intéressant qu'il y aient des agents de passation de la mémoire militante. Il s'agit d'une autonomie toujours en tension parce qu'il y a une relation inégale entre un e acteur ice socialement faible ou affaibli e parce qu'illégalisé e, qui a besoin de ressources pour lutter et des acteur-ices bien établi·es, tel·les que les professionnel·les associatif·ves payé·es pour cela et avec des ressources à leur disposition. C'est une tension qui est politique mais aussi éthique : jusqu'où a-t-on le droit de parler à la place d'acteur-ices que l'on soutient et à l'inverse, du point de vue



régularisé es d'autre part : des acteur·ices - certes solidaires des premier · es concerné · es mais sont autonomes dans leur manière de fonctionner, les ressources qu'ils produisent, leur agenda, leur discours, etc. – et à la fois une revendication car ils ne fonctionnent pas en autarcie mais à l'intérieur d'un mouvement social très hétérogène et polymorphe. Ce rapport effectivité/revendication fait que, selon moi, cette autonomie sera toujours en tension.

En catégorisant les étranger·es en fonction de leur statut (travailleur·ses immigré·es ou demandeur·ses d'asile,...)
[la politique migratoire européenne]
empêche la communauté des étranger·es de faire front commun.

Il y a une grande hétérogénéité derrière le terme de « sans-papiers », qui est une catégorisation par défaut, définie par l'absence de, « sans », un stigmate imposé par un tiers.

Effectivement le terme sans-papiers n'existe pas juridiquement. On parle d'immigration clandestine, irrégulière, de travailleur ses étranger es mais pas de sans-papiers. C'est donc d'abord la représentation d'un stigmate. Dans les années 1990, il y a eu plusieurs occupations d'églises à Paris par un groupe de « clandestins » – comme on les appelait à l'époque. Leur tract disait : « Nous sommes des sans-papiers, nous ne sommes pas des clandestins. » Il y a une forme de retournement de stigmate et de réappropriation



Qu'est ce qui selon vous permet la constitution d'une mémoire des luttes ?

C'est quelque chose que je travaille en ce moment avec mon collègue Thomas Swerts, professeur de sociologie à l'université de

> Rotterdam: quel·les sont les agent-es et les interfaces de transmission de cette mémoire des luttes? On cherche à en matérialiser à la fois les personnes et les outils de passation. Je pense qu'il y a un héritage implicite d'une séquence de lutte à l'autre. Une personne qui entre dans un mouvement va reproduire des gestes, des termes, des revendications inspirés, ne serait-ce qu'indirectement, par des luttes précédentes. Les mouvements de lutte des sans-papiers sont des mouvements en dents de scie, il n'y a pas de trajectoire uniforme. Un collectif va mettre cette question sur le devant de la scène pendant quelques mois, puis pendant deux ans, on ne va plus en entendre parler - comme en ce moment par exemple. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas de collectif mais la lutte n'est pas vive. Comment

l'héritage mémoriel peut-il se transmettre entre deux pics de mobilisation? D'autant que ce sont des mouvements avec énormément de turnover : des gens arrivent en permanence sur le territoire et constituent de nouveaux sans-papier dans la communauté ; d'autres sont expulsés et repartent avec leur récit dans l'anonymat. C'est un mécanisme de la terre brulée, qui évidemment n'est pas volontaire. D'autre part, les quelques personnes régularisées se trouvent dans une forme de tension puisque soit elles sortent de la lutte et abandonnent le collectif soit elles y restent greffées mais ne sont plus considérées comme premières concernées. Comment alors apporter son expertise sans pouvoir se réapproprier sa propre expérience?

Il y a des agent·es de mémoire ponctuel·les, une personne qui va venir raconter qu'elle était présente en 2009 par exemple et dire : « Attention ne vous faites pas avoir quand quelqu'un de l'Office des étrangers vous proposera une carte orange, il faut dire non! » Et puis après elle repart. Il y a aussi des agent·es qui ont produit

des interfaces de mémoire. Par exemple le collectif Sans-papiers de Belgique (2010-2015) a beaucoup travaillé à l'organisation de séminaires avec des chercheur·ses, il a essayé d'inscrire son action dans une histoire plus longue, de composer des archives. De la même façon, La coordination des sans-papiers a laissé un carnet de recommandations sur base d'une enquête publique réalisée par elle-même. Dans dix ans, un autre collectif s'en emparera peut-être.

Ça nous semble trop abstrait de dire qu'il y a une espèce d'héritage qui n'aurait aucun testament mais que les gens reprendraient quand même. On est nombreux·se à avoir entendu des gens dire : « Ils ont fait comme ça par le passé, ça n'a pas marché, ne faisons pas les mêmes erreurs. » L'exemple de la grève de la faim le démontre bien. Il y a à la fois une intelligence adaptative des acteur·ices in situ et une capitalisation sur ce qui s'est déjà fait. ■

Une version augmentée de cet entretien est disponible en ligne.



Entretien avec Idriss Yousif Abdalla Abaker

(A4 – Association d'accueil en agriculture et en artisanat)
Propos recueillis par

Propos recueillis par Hélène Hiessler, pour Culture & Démocratie

« CEUX QUI TRAVERSENT LA MER CONNAISSENT LA TERRE »

« Ceux qui traversent la mer connaissent la terre », peut-on lire sur la page d'accueil du site d'A4 : ce sont les mots d'Aminata Koita, une proche des fondateur-ices de l'association. Pour ce collectif. la reconnaissance des savoirfaire des exilé-es est centrale. Actif dans les domaines agricole et de l'artisanat, il entend, à sa manière, accueillir des personnes pour qui « trouver des espaces d'habitation et des emplois en accord avec leurs désirs, besoins et expériences de vie » est difficile voire impossible, tout en luttant contre « la déliquescence des appuis institutionnels au milieu paysan, la disparition des métiers agricoles et artisanaux, et la perte de terres par l'agrandissement des surfaces de l'agroindustrie et l'étalement urbain ». Ce que pratique A4, c'est un peu le « deuxième temps » de l'accueil, ce dont une personne a besoin au-delà du toit et de la table. Idriss, basé à l'antenne de Lannion en Bretagne, évoque ici les formes que prend pour A4 cet accueil inconditionnel qui s'appuie sur l'écoute et le soin.

Pouvez-vous nous dire quelques mots de vous-même et de l'association A4?

Je suis Soudanais, arrivé en France en août 2016. Je n'ai obtenu mes papiers qu'en 2023 et entre-temps j'ai vécu à droite à gauche, j'ai fait partie de différents collectifs et collaboré avec plusieurs associations. C'est de mon expérience dans ces différentes assos qu'est venue l'idée d'A4 – quatre A pour Association d'Accueil en Agriculture et en Artisanat. Un des objectifs est de lier la ville à la campagne : beaucoup de personnes étrangères sans papiers vivent en ville. En arrivant, c'est là qu'elles vont directement. Même si ce n'est pas vrai pour tout le monde, la plupart des personnes migrantes disent préférer la ville parce qu'elles y trouvent des gens qui leur ressemblent. Elles se disent : « La campagne, c'est pas fait pour nous, c'est pour les Français es et à la campagne les gens sont racistes, c'est difficile de trouver du travail même dans le domaine agricole. »

Dans A4, il y a aussi « artisanat ». En ville, beaucoup de personnes sans papiers ne trouvent pas leur place en tant qu'artisan es. Notre savoirfaire n'est pas reconnu. Pourtant, il y en a de toutes sortes: sur un continent comme l'Afrique, il y a déjà des tas de manières différentes de travailler. Même chose en Europe, en Amérique, en Asie... Cette reconnaissance est très importante pour A4. On organise des formations et stages dans les domaines agricole et de l'artisanat, et on essaie de faciliter l'accès au travail ainsi que les échanges de savoir-faire. Au lieu de dire : « Ne fais pas comme ça, je vais te montrer comment ça marche », ce sera plutôt : « Ça c'est ta manière à toi, je vais te montrer la mienne. » La campagne permet d'avoir accès à la terre, de créer une bonne dynamique et de faciliter l'enrichissement mutuel.

Pourriez-vous donner des exemples de projets portés par A4 actuellement ?

À Lannion, nous avons une antenne dans une ancienne serre agricole. On fait du maraichage, il y a une pépinière, et on a construit un grand four à pain mobile qui nous permet d'aller à la rencontre des gens lors de différents évènements ou dans des écoles, pour apprendre et transmettre des savoir-faire. Toute personne qui a un peu d'expérience peut venir la partager et faire le pain à sa façon. Jusqu'ici il y a eu des Brésilien·nes, des Afghan·nes et des Français·es. Une cantine a été mise en place qui fonctionne comme le four à pain : on apprend soi-même et on apprend des autres différentes recettes, qui génèrent de la curiosité, des rencontres, attirent de nouvelles personnes.

On a aussi installé des ordinateurs avec l'association Étincelles, qui propose d'apprendre le français à travers différentes activités. Certaines personnes préfèrent cette formule, qui leur permet de rencontrer des gens et d'échanger avec eux autrement qu'en restant assis e dans une salle de classe. À Lannion, Étincelles travaille sur le code de la route : comme il est écrit uniquement en français, il représente une vraie difficulté pour les personnes exilées.

Et on organise aussi des stages. Notre première activité à Lannion a été un chantier, qui a rassemblé de nombreuses personnes venues pour échanger et travailler à l'aménagement de la serre. Plus récemment on a organisé une journée de soutien à Gaza, avec plein d'associations locales, qui a été l'occasion de les rencontrer ou de mieux les connaître. Autre exemple : le chantier pour apprendre à greffer les arbres fruitiers qui a duré plusieurs jours, ou l'atelier vannerie, tous les deux proposés à prix libre selon les moyens de chacun·e.

A4 pratique un accueil sans discrimination. Mais derrière l'accueil, il v a aussi l'écoute et le soin. Tout le monde peut venir « chez nous » d'ailleurs on ne dit pas « chez nous » parce que sinon ça veut dire que la personne n'est pas chez elle.

Est-ce que vous proposez un hébergement dans ce projet à Lannion?

Pas encore. Les bâtiments sont très humides. On a demandé l'autorisation à la ville de les réaménager pour pouvoir héberger les personnes en difficulté, sans d'ailleurs préciser lesquelles parce qu'on ne fait pas de distinction - les personnes qui participent à nos chantiers viennent avec un savoir, participent au travail, et on met donc à disposition ce qu'on peut pour celles qui en ont besoin. Mais la ville a refusé. Si on ne loge pas nous-mêmes les gens aujourd'hui c'est parce qu'on veut le faire dans de bonnes conditions. Il m'est arrivé de travailler dans des fermes où des travailleur ses étaient logé es dans des caravanes inconfortables, froides en hiver, loin de tout, et il fallait parfois se cacher des voisin·es. Nous voulons un accueil digne, qui ne laisse pas les personnes seules, isolées. On veut qu'elles puissent se sentir chez elles.

Si une personne a besoin d'être hébergée pour un stage ou un travail qu'on lui propose, on a une charte d'accueil qui a été rédigée en collégiale. C'est un texte ouvert : tous les trois mois on rassemble tout le monde et on voit s'il y a des choses à renouveler, à rajouter, à retirer pour s'assurer que toute personne accueillie le soit dans de bonnes conditions. Les gens entrent en contact avec nous via des collectifs ou des associations, et ce qu'on propose dépend de ce qui se passe au moment où la demande arrive. Telle ou telle activité, une possibilité de travail ou bien uniquement des stages, ou du WOOFing1.

Qui sont les acteur ices de l'association? Comment les décisions se prennent-elles?

On fonctionne en collégiales. Il y a pour le moment cinq antennes en France: Lannion, Paris, Anger, Grenoble et Sainte-Affrique. Dans chacune de ces cinq antennes il y a trois salarié·es, dont un·e coordinateur·ice qui fait le lien avec les différents collectifs, les artisan es, les agriculteur·ices, les paysan·nes de la région et essaie de voir quelles activités et collaborations mettre en place. À Lannion, il y a tous les lundis une réunion ouverte à tou-tes celles et ceux qui le souhaitent : qu'elle connaisse ou non A4, toute personne venant d'arriver peut y participer, se faire présenter l'association et commencer à réfléchir avec nous. Les décisions sont prises ensemble. Il y a aussi une collégiale nationale en plus des locales.

Qu'est-ce que l'« accueil agricole et artisanal » que vous pratiquez ?

On a voulu parler d'« accueil » parce qu'on était plusieurs personnes étrangères ou sans papiers à avoir été mal accueillies dans des associations à notre arrivée, dans le sens où nous n'avons pas eu l'impression d'avoir été écouté es ni que notre parole ait été prise en compte. Ce n'est pas toujours facile d'accéder aux activités ou même de donner un coup de main. Il y a toujours la barrière des papiers : sans sécurité sociale on ne peut pas te confier une machine par exemple. Tu te sens handicapé·e, tu ne peux rien faire. Partager nos expériences nous a permis de nous mettre aussi à la place de ces assos pour qui si on n'est pas en règle, on n'a pas le droit de travailler.

On a subi de la discrimination: Français e ou pas? Avec ou sans papiers? Demandeur se d'asile ou de passage? Et souvent les institutions et les associations séparent tout : telle asso pour les sans-papiers, telle autre pour les demandeur-ses d'asile, telle autre pour les personnes handicapées, telle autre pour les femmes victimes de violences, etc. C'est rare qu'une asso propose du travail pour tout le monde, le plus souvent il y a quelque chose qui divise et exclut au lieu de rassembler les gens dans leur humanité. Et puis entrer dans ces cases crée aussi une relation inégale: « Vous êtes moins ceci ou cela, vous êtes handicapé·es, alors on vous aide. » Mais nous, on n'a pas envie de ressentir ça : c'est en tant qu'êtres humains qu'on se présente. On veut travailler ensemble, dans une relation horizontale. C'est pour ça qu'on tient au fonctionnement en collégiales : chacun e a quelque chose à partager et chacun·e a besoin de l'autre.

Pratiquez-vous l'accueil inconditionnel?

Oui, A4 pratique un accueil sans discrimination. Mais derrière l'accueil, il y a aussi l'écoute et le soin. Tout le monde peut venir « chez nous » - d'ailleurs on ne dit pas « chez nous » parce que ça voudrait dire que la personne n'est pas chez elle. Or elle doit sentir qu'elle est chez elle, pouvoir demander ce qu'elle a envie de demander, critiquer, être écoutée. Même en interne, on n'a pas toutes et tous les mêmes visions. Ce qui se passe dépend de l'énergie de chacun des collectifs qui se demandent de quoi a-t-on besoin pour se sentir bien? Qu'a-t-on envie de faire? Aucun ne cherche à imiter les autres : ce sont les personnes présentes qui décident.

Vous parliez de l'importance de reconnaitre et valoriser les savoirs des personnes exilées, en donnant l'exemple de celles qui viennent d'Afrique: de fait, ces personnes ont parfois une expérience très concrète de réalités climatiques et de problématiques que vont connaitre tôt ou tard les habitant es actuel les des pays du Nord. Comment les projets d'A4 permettent-ils de valoriser ce type de connaissances?

Beaucoup de gens qui arrivent ici savent travailler la terre. Moi-même j'étais agriculteur au pays, et ma famille aussi. La plupart des Africain·es que j'ai rencontré·es ont au moins des connaissances rudimentaires en agriculture: chez nous, l'agriculture, ce n'est pas tant un métier qu'un savoir de base. Mais pour une personne exilée qui arrive ici, même avec un titre de séjour, l'accès à la terre reste difficile. Le plus souvent, elle est embauchée pour un travail répétitif comme la récolte ou la cueillette, mais on ne lui propose pas d'apprendre. Pourtant, avec le changement climatique dont on voit déjà les impacts ici, il y a de quoi faire.

Nous voulons éviter les discriminations des logiques actuelles de l'immigration.
Avec le changement climatique il y a un besoin d'autres savoir-faire, et ceux des personnes migrantes adaptés à d'autres climats sont une richesse pour le pays d'arrivée.

Les paysans et les paysannes sont en galère aujourd'hui à cause du climat : la terre commence à donner moins. On parle de baisse de production de jusqu'à 30%. Et nous, on sait par exemple que certains légumes de chez nous pourraient être cultivés ici. Au pays ça commence à être problématique parce que l'eau manque, mais ici ça pourrait pousser. Il faut imaginer des échanges entre différents types d'agriculture qui soient un peu ouverts et ne pas rester sur le discours : « Moi je suis agriculteur-ice, j'ai fait des études, je sais faire et je vais te montrer. » Il existe des savoir-faire différents qui peuvent aider les agriculteur-ices d'ici. Même chose dans l'artisanat. Notre four à pain mobile a été construit par un artisan soudanais qui en a construit plus de deux cents en France.

Ça se traduit aussi par des cultures qu'on expérimente. À Lannion on a essayé de faire monter des graines issues de la coopérative agricole de Somankidi Coura, cofondée par Bouba Touré au Mali [en 1977]² qui a vécu en France où il a eu une expérience comme la nôtre, et on expérimente la culture du millet. Je cultive aussi un peu de plantes médicinales, certaines locales et d'autres moins, comme le gingembre ou les arachides...

Dans l'entretien « Décoloniser les luttes climatiques » paru dans la revue *Plurivers*³, vos collègues d'A4 évoquent la manière dont justice sociale, justice migratoire et justice climatique sont trop souvent présentées comme des luttes distinctes, ou ne sont en tout cas pas pensées comme liées. Pour A4, ces liens sont une évidence ?

Pour commencer, A4 ne concerne pas que ce qui se passe dans les limites des frontières françaises. Nous voulons éviter les discriminations des logiques actuelles de l'immigration. Avec le changement climatique il y a un besoin d'autres savoir-faire, et ceux des personnes migrantes adaptés à d'autres climats sont une richesse pour le pays d'arrivée. Mais actuellement, l'injustice sociale et migratoire est flagrante : des Occidentaux-ales peuvent aller en Afrique facilement, mais lorsque les Africain-es demandent un visa, il est très difficile voire impossible de l'obtenir.

Et dans le domaine agricole, la majorité des personnes exploitées sont des personnes étrangères. On a fait un voyage d'observation dans le sud de la France. On a rencontré le Codetras [Collectif de défense des travailleur euse sétranger ère s dans l'agriculture] qui a mené une enquête sur le « travail détaché »⁴, ces migrant es venu es d'Afrique via des entreprises qui organisent leur voyage vers l'Espagne ou la France où ils et elles travaillent ensuite dans des exploitations agricoles dans des conditions indignes et injustes. Nous, c'est tout l'inverse qu'on défend : une véritable égalité entre les personnes et le fait que chacun e ait sa place. Étranger es ou pas, ils et elles travaillent et cotisent.

Au-delà de la France, on a des contact avec des associations ou collectifs en Espagne, au Portugal, en Italie, en Suisse, en Allemagne, aux Pays-Bas. La discrimination des personnes sans papiers existe partout dans le monde, pas seulement en Europe. A4 ne peut pas résoudre ce problème mais on peut essayer de le réduire au moins un peu. Ça ne s'arrête d'ailleurs pas aux domaines agricole et de l'artisanat, mais actuellement, l'agriculture est un secteur en crise : de nombreux-ses agriculteur-ices sont en difficulté, de plus en plus avec le changement climatique, et beaucoup partent à la retraite sans repreneur-ses. Là, il y a un besoin. On commence avec ça et on verra pour la suite.

- Le réseau WWOOF (WorldWide Opportunities on Organic Farms) met en relation des bénévoles avec des fermes bio et paysannes.
- Bouba Touré a réalisé un documentaire sur l'histoire de cette coopérative avec Raphaël Grisey, Xaraasi Xanne (Les voix croisées), 122mn, qui « met en lumière les violences de l'agriculture coloniale et les enjeux écologiques sur le continent Africain aujourd'hui ».
- « Décoloniser les luttes climatique : une conversation avec l'association A4, Ana Sanches et Tatiana Garavito », in Plurivers n°1, 2024.
- Dossier « Agriculture : les détachés du droit », in l'Arlésienne n°9, 2020. Accessible en ligne sur larlesienne.info <https:// larlesienne.info/2020/10/16/dossier-les-detaches-du-droitde-lagriculture-intensive/>



Jacinthe Mazzocchetti
Anthropologue, LAAP,
UCLouvain

FAIRE TRACES DES VIES ORDINAIRES POUR PLURI-PENSER LE MONDE

L'ethnographie peut conduire à étudier la criminalisation des frontières. Comment s'v effectue le tri entre bon-nes et mauvais-es migrant-es? Les personnes migrantes sont considérées comme venant profiter de « notre système ». Leur parole, les raisons qui les font fuir, le récit infernal du chemin ne comptent pas, ne sont que mensonges. La police migratoire organise la privation d'histoire des exilé-es, leur refuse le droit à une parole propre, nie leur humanité. Face à cette violence, l'autrice invite à « rendre possibles les effractions narratives » et plaide pour une mémoire collective des traumas migratoires, préalable à transformer le déracinement subi en exil réussi.

« Ma vie, ce n'est pas une vie humaine. En Grèce, après qu'ils m'aient pris dans le camion, je suis resté un mois enfermé sans douche. Il y a plein de bêtes qui montent sur moi. Chaque fois que je mange, je vois qu'elles sont en train de monter et je n'arrive pas. Je n'arrive pas. Qu'est-ce que je dois faire? Vraiment, je pue. Je pue. C'est un humain? Non, c'est pire qu'animal. Je dis, qu'est-ce que je dois faire? Je gratte chaque fois et elles mangent le sang. La nuit, je n'arrive pas à dormir. La journée, je n'arrive pas à dormir. Je dis, je vais me tuer. Je vais me tuer, ça, ce n'est pas la vie. »

Ali, Afghan, 17 ans au moment de l'entretien, 15 ans au moment des faits rapportés.

Il est des vies dont on ne parle pas, il est des vies dont on parle peu, ou alors par le prisme de la massification qui, tout en nommant, efface la possibilité de dignité: effacement par le nombre, effacement par le bruit, déni des histoires singulières, dépolitisation des vies subalternisées, amputation des mémoires. Le prisme aussi de la déshumanisation qui inscrit sans détour l'impossibilité du commun, installe les hiérarchies, les naturalise ou, dans un même mouvement, part du principe de leur infériorité, à ces vies, pour exclure, exploiter, faire et laisser mourir.

Les processus de tri qui caractérisent nos politiques migratoires non seulement hiérarchisent les vies mais contingentent aussi les modes d'accueil réduits à leur plus petite échelle. Les rapports de force sont prégnants lorsqu'il s'agit de tendre la main et non de se donner la main entre co-humain·es, cohabitant·es d'une même planète aux écosystèmes dégradés, issu·es d'une même histoire faite d'exils et d'enracine-ments provisoires. Un accueil de peu d'envergure des « bonnes victimes », celles qui ne font pas trop de bruit, celles reconnues comme particu-lièrement vulnérables, celles de bonnes origines et couleurs de peau, qu'il nous faut aider, tenu·es par quelques restes de valeurs humanistes, quelques textes juridiques.

Ne pas accueillir, ou mal, c'est dénier à l'autre sa capacité pleine et entière d'existence, c'est l'enfermer dans une petite case. Mes terrains en tant qu'ethnographe, en Europe et en Afrique, m'ont amenée à analyser les enjeux de la criminalisation des frontières. Quelques éléments observés depuis Malte donnent à saisir le tri dans toute sa matérialité. « On ne peut tout de même pas les remettre à la mer », me dira le Haut-Commissaire aux réfugiés à propos de celles et ceux à qui on a refusé la protection internationale. Ils et elles sont là, mais maintenu es dans la souscitoyenneté de la non-obtention du séjour, à la merci des aléas d'une vie sans sécurité psychique, juridique et sociale. Durant les dix-huit mois d'enfermement qui les ont « cueilli-es » sur les rives de l'Europe suite au naufrage de leur embarcation, ils et elles ont appris, par la violence et l'arbitraire, à se taire, à baisser tête.

« Améliorer les conditions de détention et diminuer le temps d'enfermement provoqueraient un appel d'air », poursuit le Haut-Commissaire, tandis que le directeur d'un centre ouvert me dit : « Ils font du bon boulot en rétention, quand les Africains en sortent, ils sont calmes, et donc plus faciles à gérer. Ils ont appris à respecter les règles. » Bien entendu restent les solidarités, les résistances, les gestes, les corps, les mots qui disent non. Cependant, au travers des pratiques et des discours qui enferment au sens littéral comme au sens figuré, s'inscrit et se perpétue l'ordre d'un monde sérié de rapports de pouvoir, de classes, de genres, de races.

Parmi toutes les violences qui découlent des politiques de criminalisation des migrations et des frontières, celles faites aux récits, à la parole, aux mémoires, si elles semblent moins visibles, urgentes, sont pourtant fondamentales à décrire et à penser. Accueillir l'autre dans toute son humanité et sa dignité, le a reconnaitre semblable, c'est accorder du crédit à son histoire. L'impossibilité de se dire et le déni des histoires vécues au cœur des procédures d'asile, qui paradoxalement reposent pourtant en grande partie sur l'énonciation normée de soi dans les cadres culturels, langagiers et juridiques attendus, ont des effets tant psychiques que politiques. Les lois, les réglementations, pourtant historiquement et culturellement situés, rendent impossible une narration qui permette aux exilé·es de se raconter et d'être. Quand le récit de soi ne suffit pas à convaincre, quand les parts manquantes - qu'elles soient d'oublis traumatiques, de stratégies de survie ou de silences salutaires – font de celui, de celle qui aspire à respirer et à vivre un·e menteur·se, s'en trouve altérée cette nécessité narrative qui nous constitue en tant qu'être humain.

« L'exil, nous dit Adelaide Gregorio Fins, est une absence de correspondance entre un dedans vécu de façon intime et une demeure extérieure. »² Et c'est bien cela qui est empêché dans les politiques de tri et les procédures qui les accompagnent. Ricœur, depuis la philosophie, nous aide à penser l'importance pour l'humain-e de la narration de soi. Se raconter, tisser d'une seule toile les différentes pièces de notre existence permet ce qu'il nomme « l'unification biographique »: la conscience et la consistance du soi dans le temps ainsi que la possibilité de reconnaissance - par soi et par les autres d'une existence pleine et entière depuis le lieu du récit³. Perdre l'accès à sa propre histoire est une violence extrême. Or les politiques de criminalisation empêchent que les sujets, les personnes migrantes et/ou exilées, reconstituent et prennent pouvoir sur leur histoire, qu'elles donnent, trouvent, fabriquent sens depuis les bribes de leur mémoire abimée par les traumas, les manques, les atteintes à leur corps et à leur humanité.

Elles doivent dire vrai et cette vérité existe en dehors d'elles-mêmes. En déni des aléas des mémoires et des effets post-traumatiques4, ou avec cette prétention de pouvoir démêler malgré ces aléas et ces effets le vrai du faux, le faux du vrai, tombe le couperet des droits de séjour, des droits de vivre dignement, des droits d'abandon, des chemins de morts. Maylis de Kerangal dans son roman Jour de ressac⁵, depuis les personnages de deux jeunes Ukrainiennes, décrit avec sensibilité et justesse cette narrativité fragmentaire qui ne trouve pas place dans les procédures qui tranchent les vies : « Elles avaient fait halte dans la banlieue de Kiev, mais ne se souvenaient plus exactement où, d'ailleurs Virginia ne les comprenait pas toujours, leur récit souvent contradictoire, les durées, les lieux, les

dates, tout cela était flou, bancal, elles en avaient conscience, savaient que leur mémoire était déconnante, leurs souvenirs reconstruits, si bien qu'elles disaient ne se fier qu'à leurs sentiments : ils étaient leur boussole, eux seuls restituaient la vraie texture du passé. »

Poursuivant sa réflexion sur l'exil, Adelaide Gregorio Fins nous amène à penser les liens entre la nécessité pour les exilé·es d'un lieu où « restaurer la parole », où « retrouver le soi » et la possibilité « d'échapper à l'errance ». « Le sujet d'exil doit pouvoir savoir s'élaborer subjectivement par l'appropriation de son histoire afin que sa migration devienne un exil réussi. » 6 Bien entendu. les conditions de vie matérielles sont fondamentales, mais les dimensions symboliques d'existence le sont tout autant. Refuser à l'autre la possibilité de se raconter, dire de l'autre qui se raconte qu'il ou elle ment, c'est l'exclure de la communauté des semblables, de la communauté des humain·es.

Créer des espaces qui rendent possibles les effractions narratives est dès lors un enjeu politique clé. Qui énonce, comment, depuis quel point de vue ? Quelle histoire nous est racontée ? Quels éléments de discours pour justifier les tris, les hiérarchies, les morts? Quelles traces des violences ? Des résistances ? Des meurtres aussi, et des âmes blessées à nos frontières? Quelles brèches dans le récit dominant qui légitime l'inégalité des vies ?

« On ne croyait pas qu'on arriverait ici, en Europe, jamais. On a payé. En fait, moi, j'ai payé 3 500 dollars. Oui, c'est ça, j'ai payé 3 500 dollars pour traverser, partir du Soudan. Et en Libye, on s'est fait attraper et ils ont dit : on va appeler votre famille qui doit payer 10 000 dollars sinon, on va vendre les reins. Les reins, oui. C'est terrible, mais c'est ce qu'on appelle du trafic d'organes. Tu sais, quand tu es très malade, parfois, tu as besoin qu'on remplace quelque chose dans ton corps. Des brigands peuvent de force prendre un organe pour se faire de l'argent. Un rein, par exemple, ça vaut beaucoup d'argent. »

Moussa et Aboubakar, Soudanais, 16 et 17 ans.

Accompagner l'émergence des nouveaux récits, que ce soit par le chemin des écritures professionnelles ou par celui des récits biographiques et/ou littéraires⁷, permet à ces savoirs de l'intime et de l'expérience d'émerger, d'être entendus et rendus entendables. Nommons ici, notamment, l'indicible du naufrage, cette violence extrême, pour les morts et leur famille, pour les survivant·es, pour tous et toutes par l'absence de traces.

« On était perdus pendant quatre jours au milieu de l'océan, entre la Libye et l'Italie. Sans manger, sans boire, sans dormir. On était 108 personnes et certaines sont décédées. Si tu vois les gens mourir devant toi, toi aussi, tu attends ta mort. Et ça, on ne peut jamais l'oublier. Depuis ce jour-là, mon cerveau est parti loin. Mon ami de mon village qui est parti sur la mer avec moi est décédé devant moi. Il y en a beaucoup qui sont morts devant moi, mes amis. Ça me rend fou parfois. »

Barry, 17 ans, atelier d'écriture, printemps 2023.

Crimes sans armes, sans procès, sans justice, sans répit. Quand les espaces le permettent, depuis l'écoute et les ancrages ethnographiques et artistiques, se partagent pourtant les peurs, les morts qui hantent, cette expérience de n'avoir aucune prise, de voir sa vie entre les mains de la mer-ogresse. D'avoir en soi la trace des englouti·es, de porter en soi cette horreur, cette violence, cette impuissance. Accompagner ces récits, c'est permettre à ces histoires de se transmettre, de devenir mémoires collectives. S'il s'agit de retrouver accès à la narration de soi, ces personnes, aux trajectoires multiples, nourries tant d'espoir que de chutes, sont les témoins des violences de nos politiques migratoires, leur parole dérange. Elles sont les témoins directs quand les corps et donc les traces ont disparu.

Assumer les fragments, archiver les bruits et les silences, consigner et transmettre les contre-récits, c'est fracturer les indifférences, les prétendues évidences. Si l'intime est politique, si depuis les petites histoires se disent les dynamiques sociales, pour les exilées, prendre parole est d'autant plus transgressif que leurs voix se perdent dans les déserts, les montagnes et les mers. Au travers de ces actes créatifs et créateurs s'énoncent des sujets en dehors des cadres qui leur sont en principe réservés. Leur parole « rompt le consensus », pour reprendre les mots de Rancière⁸.

Les chemins ethnographiques et artistiques, sans être exempts de rapports de pouvoir, peuvent en certaines circonstances faire support, levier, contenant des histoires et des mémoires violentées. Le mot poésie retrouve ici son sens premier, du grec ancien poiein, faire. La voie artistique peut participer des espaces de réparation et de reconstruction de soi, mais aussi des processus de fracturation du récit dominant⁹.

« Sur nos chemins, il y a la violence, la peur, la souffrance.

Il y a la solitude des parents, des frères perdus.

Ne pas savoir si...

We don't know if they are alive or dead.

Il y a la fuite pour vivre, pour rester vivante.

Il y a le doute, l'attente.

Ne pas savoir si...

We don't know if they are alive or dead.

Il y a des rencontres, des moments de soleil.

Il y a des lendemains.

Blessings, blessings, blessings.

Faire partie de la communauté des humains »

Texte collectif écrit en atelier avec des jeunes en demande de protection internationale, automne 2023. ■

Une version augmentée de ce texte est disponible en ligne.

- Pour aller plus loin sur ces questions, d'autres articles sont disponibles sur : uclouvain.academia.edu/JacintheMazzocchetti
- Adelaide Gregorio Fins, « L'exil intime qui nous fonde », Carnets [En ligne], Deuxième série, n°10, 2017 (dernière consultation octobre 2024).
- Paul Ricœur, Parcours de la reconnaissance. Trois études, Stock, 2004.
- 4. Lire notamment le rapport du Conseil Supérieur de la Santé intitulé « Facteurs de fragilisation psychologique et de rétablissement chez les demandeurs de protection internationale », septembre 2024, disponible en ligne. https://www.hgr-css.be/fr/ avis/9744/sante-mentale-chez-les-demandeurs-deprotection-internationale
- 5. Maylis de Kerangal, Jour de ressac, Verticales, 2024, p. 128.
- 6. Adelaide Gregorio Fins, op. cit.
- 7. À titre d'exemples, de mes expériences, voir l'ouvrage De l'exil à l'avenir. Recueil d'expertises et témoignages de terrain (2023), téléchargeable en ligne (https://www.uvcw.be/publications/ ouvrages_complets/120.pdf), le projet Semer des chemins (https://volubilisasbl.be/) et les ateliers co-animés avec René Beaulieu (https://www.lamaisonressources.be/news-etactualites).
- 8. Jacques Rancière, Au bord du politique, Gallimard, 2004 [1998].
- Voir notamment le seul en scène (Compagnie du Simorgh) et l'ouvrage Notre Soleil – par les côtes du Maghreb de Fran Kourouma (SAMSA Éditions, 2020).





ARCHIVE

Luc Carton

Philosophe

CULTIVER ET DÉMULTIPLIER LA DÉMOCRATIE

Luc Carton fut un formidable compagnon pour Culture & Démocratie. Il fut notre inspecteur lorsque notre association devint en 2010 un organisme d'éducation permanente. Son intelligence et son regard sur notre travail nous aidèrent à tracer notre route au mieux de nos forces et de nos ressources. Retraité, il devint un membre actif de l'association et de l'organe d'administration, nous poussant à nous interroger sans concession sur nos responsabilités et nos missions, et nous partageant sa vision exigeante et prospective d'une démocratie qu'il sentait attaquée et vulnérable. Il stimula particulièrement le chantier des droits culturels, auquel il donna une ampleur nouvelle en appelant à faire de ces droits la clé d'une démultiplication et d'une revitalisation de la démocratie.

Il fut brièvement co-président de notre association avec Irene Favero. Période courte, car la maladie le contraignit à s'éloigner, mais intense, marquée par son souci de travailler en dialogue et en participation avec les forces vives de Culture & Démocratie. La période du Covid fut l'occasion d'une grande activité de réflexion partagée. Elle se traduisit notamment par ce texte essentiel publié ici, support de réflexions et de débats à l'intérieur et à l'extérieur de l'association. Au-delà, il échangeait volontiers sur les textes de quelques-un·es de ses auteur·ices favoris tels Bruno Latour ou Edgar Morin. La musique de Bach l'habitait, il l'écoutait quotidiennement. Il nous fit le cadeau de son amitié, de sa chaleur et de sa convivialité. Il nous manque au sein de Culture & Démocratie comme à celles et ceux qui ont travaillé et échangé avec lui.

Bernard Foccroulle

Co-fondateur de Culture & Démocratie

Sabine de Ville

Présidente de Culture & Démocratie (2010-2020)

Publié en mai 2021 sur notre site, ce texte est marqué par le contexte de la pandémie de Covid-19 et par les réflexions qu'il a impulsées. Luc Carton le présentait à l'époque comme amené à « évoluer vers une publication ultérieure ». Il est imprimé ici pour la première fois, dans cette version initiale qui devait être provisoire. Par cette proposition dense, tant du côté de l'analyse que de la prospective, Luc Carton nous invite à « entreprendre une autre manière de faire démocratie, plus continue, plus profonde, plus intense, plus délibérative, plus contributive », de façon à ce que « chacune et chacun [puisse] y contribuer, en mobilisant son expérience, son savoir, sa raison, son intelligence du monde à faire ». Une invitation pleine de sens pour notre association au tournant de son 30ème anniversaire.

Un contexte global de fatigue et d'inquiétude démocratiques

L'incertitude grandit sur la capacité des démocraties libérales à s'ordonner encore aux droits humains. La crise de l'accueil des personnes exilées est l'un des symptômes les plus flagrants du risque de naufrage des États de droit, à l'échelle de l'Europe entière. Un processus de « déshumanisation » est en cours.

La multiplication des effractions publiques au respect de la dignité humaine, dans les démocraties libérales, tend à se répandre dans la plupart des États membres de l'Union européenne. Nul n'en doute : il serait plus difficile aujourd'hui qu'en 1948 d'adopter la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Une inquiétude essentielle concerne les droits du vivant, le nécessaire respect des équilibres des écosystèmes et les conditions de (sur)vie des générations futures. La destruction de la biodiversité et la crise climatique en sont les signes les plus évi-

dents. L'incapacité d'action commune, concertée et solidaire des États, face à la pandémie du Covid-19, à l'échelle internationale – autour de l'OMS –, comme au niveau de l'Union européenne, vient renforcer ce désenchantement à l'égard de l'action publique.

Ces incertitudes et inquiétudes pourraient contribuer à nourrir une fatigue démocratique des citoyen·nes, menaçant même le désir social, culturel et politique d'habiter la démocratie comme régime politique. Cette fatigue s'exprime notamment dans un degré très élevé de défiance des citoyen·nes à l'égard des partis politiques.

Au cœur de cette potentielle déstabilisation démocratique: la difficulté de s'accorder sur l'identification des conflits dont l'arbitrage permettrait d'orienter l'avenir, de le façonner ensemble, à égalité, par les voies pacifiques du droit. Cette « entropie démocratique »¹ pourrait s'analyser comme l'expression d'un déficit de représentation de ce qui nous divise et, partant de ce qui nous unit. Nous sommes donc à la recherche d'un « paradigme », d'une représentation commune de ce qui nous permettrait de faire société à travers débats et conflits, négociations et arbitrages, sans violence.

Nous sommes également à la recherche d'un dépassement des limites de la représentation dans un contexte de grande complexité. Une démocratie limitée, capacitaire, discontinue ne suffit pas à construire un lien de confiance entre représenté es et représentant·es.

La difficulté nouvelle du double sens² de la représentation (« délégation ou représentation des groupes et forces en présence, d'une part, construction mentale ou représentation « culturelle » du problème posé et de sa solution, d'autre part ») est au cœur de l'inquiétude démocratique et de la fatigue politique.

Dans ce « double sens », la deuxième acception de la représentation, à savoir la construction mentale ou la représentation culturelle d'un problème, mérite un petit détour/rappel épistémologique : nous savons depuis longtemps que l'observateur-ice participe de l'observation qu'elle ou il (se) fait d'un problème.

Dans la modernité tardive (récente), nous découvrons qu'aucun « grand récit » n'ordonne aisément nos observations, perceptions et attentes. Nous nous découvrons alors devant la nécessité – l'obligation démocratique – de créer les conditions d'une « discussion » la plus large et la mieux construite, si nous souhaitons dépasser la juxtaposition des sens communs de chaque personne.

Certes, les acteurs collectifs de la société civile organisée - associations, syndicats, mutuelles créent de multiples médiations nourrissant les relations entre les deux acceptions du « double sens » de la représentation. Mais tout dépend de la qualité de ces médiations, la capacité d'y faire œuvre d'éducation permanente/populaire, l'effectivité de l'exercice des droits culturels des personnes, seules et en commun, au cœur du travail associatif, syndical ou mutualiste.

Et d'ailleurs, l'appétit et le désir de démocratie sont là, patents, puissants, omniprésents dans de multiples dimensions, modes et registres des résistances et des émergences, des ZAD3 aux communs4, de #MeToo à la grève des femmes, du mouvement des jeunes pour le climat à la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugié es (Bruxelles), mais sans que ces forces puissent s'incarner dans des formes durables et générales de la démocratie politique, sociale, économique et culturelle.

Cet appétit démocratique s'exprime également à travers de nombreuses demandes de reconnaissance de groupes sociaux et culturels éprouvant discriminations et violences dans des processus de relégation, de domination, d'aliénation et d'exploi-

Il nous semble donc essentiel de « cultiver » la démocratie : exercer (mieux, de manière plus intense et plus égale) le travail d'élaboration de notre vision du monde, de notre représentation de ce qu'il est et de ce qu'il pourrait et devrait devenir, notre interprétation de ce qui nous fait sens et non-sens dans ses développements. Exercer mieux notre expression, notre analyse, notre désir de contribuer à transformer le monde. « Exprimer notre humanité » et « les significations que nous attribuons à notre existence et à son développement », selon les termes mêmes de la définition de la culture dans la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels5.

On comprend ici pourquoi et comment « cultiver la démocratie » requiert un exercice général des droits qui ont trait à la culture ainsi définie, aux droits culturels, donc, ainsi que les dimensions culturelles des droits humains dans le travail d'expression, d'analyse et de délibération démocratiques ; une démocratie plus instruite, plus cultivée, une démocratie culturelle, donc.

Une « démocratie culturelle » comme dimension générale du régime démocratique au-delà de son acception courante comme orientation spécifique des politiques culturelles, particulièrement puissante en Belgique francophone depuis la fin des années 1960, début des années 1970, et toujours bien vivace aujourd'hui.

Il nous semble donc essentiel de démultiplier la **démocratie** ⁶ : chercher à généraliser l'implication de toutes et tous dans le travail démocratique qui précède, fonde et instruit l'arbitrage: l'expression, l'analyse et la délibération.

Nous adhérons à la conception de la démocratie contributive que propose Joëlle Zask : « La "démocratie contributive" se distingue de la démocratie participative par l'inclusion de la notion de la construction du public proposée par Dewey : le repérage et l'identification par le public concerné du problème qui le constitue en tant que public. »7

Les contributions de scientifiques et expert-es viennent compléter l'enrichissement du travail de construction des analyses et des avis qui instruisent l'arbitrage; c'est le cas, par exemple, dans les procédures de Conférences de citoyen·nes, comme l'actuelle Convention citoyenne pour le climat, en

Par contre, nous ne parlerons pas de « démocratie directe », puisqu'il nous semble nécessaire de privilégier les médiations (lentes) de formation du jugement plutôt que l'expression immédiate du sens commun.

L'ensemble de ces développements du travail démocratique ne prétend pas se substituer aux formes de la démocratie représentative ; ces développements pourraient la compléter en multipliant les acteurs et les dynamiques en amont et autour de la délibération et de l'arbitrage des « représentant·es» élu·es (ou désigné·es par le sort) et des exécutifs responsables devant ces élu·es.

Métaphoriquement, il s'agit d'habiter, de peupler la distance qu'institue nécessairement la délégation (supposée) représentative. Pour le dire autrement, il s'agit d'enrichir les représentations que peuvent partager représentant · es et représenté · es par un travail sur la représentation culturelle (les manières de voir, de percevoir, de sentir, de faire l'expérience...) des questions, contradictions et conflits qui doivent être, in fine, arbitrées au sein des institutions.

1. Les mésaventures de la démocratie dans la modernité tardive

Notre réflexion prend racine dans une approche philosophique de la démocratie inspirée par les travaux de Paul Ricœur8, où le conflit est envisagé comme le moteur de la production démocratique de la société moderne. C'est le travail sur ce qui nous divise qui nous permet de vivre ensemble. Idéalement, l'exigence démocratique répond à trois conditions essentielles:

- Est démocratique une société qui se reconnait divisée, traversée par des contradictions irrémédiables.
- Est démocratique une société qui se donne pour exigence ultime d'arbitrer ses contradictions sans violence, par un travail de langage, dans un dialogue raisonné.
- Est démocratique une société qui cherche à impliquer chacun·e de ses membres, le plus profondément possible, à égalité en dignité et en droit, dans un travail d'expression, d'analyse et de délibération des contradictions.

Il s'agit donc de tenter de comprendre le monde d'aujourd'hui, marqué par un changement de paradigme9, une mutation de la manière dont une société se représente elle-même, structurée autour d'un conflit central.

L'individu contemporain est précisément aux prises avec une incertitude sur la nature du conflit central qui structure ou pourrait structurer la société :

- · Dans l'héritage, déjà lointain, le paradigme fondateur des démocraties libérales est de nature politique: ce qui fait conflit entre le dernier quart du XVIIIe siècle et le milieu du XIXe, c'est la sortie de l'Ancien Régime, la construction d'un État de droit, la conquête du pouvoir dans le champ politique, l'opposition entre le libéralisme naissant et le conservatisme.
- Dans l'héritage plus proche, le paradigme au cœur du développement du capitalisme industriel est de nature socioéconomique : le conflit structurant porte sur la distribution/redistribution des richesses, l'opposition capital-travail, patronatmouvement ouvrier, socialisme ou capitalisme? Ce paradigme a déterminé notre histoire depuis le milieu du XIXe (1848 : À quoi bon avoir le droit de vote si l'on n'a pas de pain ?) et jusqu'aux environs de la fin des années 1960 (1968 : Pourquoi perdre notre vie à la gagner ?), avec le long déploiement du compromis social-démocrate et de la protection sociale.
- Une hypothèse sur le paradigme en transition : la nature du conflit central porterait sur le sens ou le non-sens de l'économie, sur le sens ou le nonsens du travail, sur le sens ou le non-sens de la vie commune, voire même le sens ou le non-sens de l'activité humaine dans l'écosystème vivant : un paradigme construit sur un conflit de sens, un paradigme culturel. La nature culturelle du paradigme est fondamentalement liée aux évolutions

- du capitalisme, devenu « informationnel » (les industries culturelles produisent en masse des manières de voir et de croire, des représentations du monde et des valeurs).
- · Les paradigmes ne se succèdent pas (Fernand Braudel): ils se sédimentent l'un dans l'autre. Cette complexité nouvelle (au niveau de sa perception générale dans le « sens commun ») génère une difficulté voire une souffrance inhérente à l'illisibilité de ce qui nous divise/nous unit. Le risque du non-sens deviendrait l'épicentre de la souffrance de l'individu contemporain : le déficit de conflit (clairement identifié, exprimé, et négocié) est générateur de violences intérieures ou (parfois) extérieures (toxicomanie, meurtres de masse, émeutes). L'émeute est le signe d'une absence de conflit exprimable ou négociable¹⁰ (François Dubet).

2. Quatre grandes transformations récentes expliquent l'émergence d'un nouveau paradigme, de nature culturelle

Effectivement, la « culture », absente du compromis social-démocrate, resurgit au cœur du « capitalisme informationnel » via quatre grandes transformations:

- La tertiarisation : la ré-imbrication économie et culture marque un tournant essentiel dans l'évolution du système productif et, plus largement, du mode de développement : décloisonnement des relations entre champ économique, champ social, champ culturel; potentielle hégémonie du champ économique. Le rôle des logiciels, des médias, des biotechnologies et, plus récemment de l'intelligence artificielle, est central dans ces métamorphoses. L'hypothèse d'une fabrication du vivant, voire de l'humain lui-même, est la visée « limite » de ce développement.
- La marchandisation : partiellement dérivée de la tertiarisation et fortement liée à son déploiement, la marchandisation colonise les modes de consommation et des modes de vie, l'espace public et le temps civil, voire l'intimité; l'action marchande de groupes privés transnationaux contribue au décloisonnement des relations entre systèmes d'action public, marchand, civil et annonce une potentielle hégémonie des logiques marchandes.
- La mondialisation : étroitement liée à la tertiarisation et à la marchandisation, elle exprime et réorganise les rapports de force capital/travail au-delà (comme au travers) des États-nations : décloisonnement des relations entre territoires ; montée en puissance de « blocs » supranationaux contrastant avec l'immaturité relative des institutions publiques transnationales (les agences des Nations-Unies, par exemple).
- L'accélération : depuis la fin du XVIIIe, le déploiement de la révolution industrielle et l'institution des démocraties libérales définissaient nos sociétés comme des fabriques d'avenir, tendues vers le « progrès ».

La modernité tardive, selon les termes d'Hartmut Rosa, est la période que nous vivons, ponctuée par un enchainement continu de crises (1970-2020), et caractérisée par l'évanouissement du progrès

comme conviction partagée ou, à tout le moins, un doute profond sur la nature ou l'existence d'un progrès: le temps nous deviendrait-il hostile, sous la pression d'une accélération sans fin (sans cesse et sans finalité)?

L'accélération se traduit donc par une obsolescence toujours plus rapide de nos savoirs, de nos cadres de pensée, de nos repères. Hartmut Rosa la définit « comme une augmentation de la vitesse du déclin de la fiabilité des expériences et des attentes et par la compression des durées définies comme le présent »11. Elle se structure à trois niveaux, étroitement inter-reliés :

- · Accélération technique : numérisation, communication, transport, production.
- Accélération du changement social : intergénérationnel (plusieurs générations partagent une vision stable du monde, au début de l'ère moderne), puis générationnel (le passage de témoin d'une génération à l'autre est vécu comme l'étape décisive du changement, dans la modernité classique), et enfin intra-générationnel (dans la modernité tardive, chacun e d'entrenous a la perception claire d'avoir vécu plusieurs époques, à l'échelle d'une vie).

• Accélération du rythme de vie : sentiment de « famine temporelle », augmentation du nombre d'épisodes d'action ou d'expérience par unité de temps.

Ces trois accélérations se multiplient en boucle et génèrent une intériorisation subjective du temps accéléré : le temps me manque parce que je suis en défaut de temps, je suis donc « systémiquement en retard ». Cette aliénation de et par soi-même n'est-elle pas le symptôme d'une aliénation de type totalitaire, provoquant un « Global burn out » 12 ou l'extrême difficulté d'exercer le droit à penser l'avenir en termes de choix, d'orientation, d'engagement, de possibles à construire ?13

La perception - de plus en plus partagée - de la complexité du monde devient une dimension essentielle de la vie en société aujourd'hui: la mondialisation, la marchandi-

sation, la

tertiarisation et l'accélération multiplient les contradictions, les acteur-ices, les champs, les territoires et les temporalités à prendre en considération pour se représenter l'état du monde, pour en délibérer et envisager de le changer.

Il s'agit donc de tenter de faire face aux difficultés majeures, tant psychiques que politiques, individuelles et collectives, de la globalisation, dans ce moment de la modernité tardive :

- Avec la mondialisation, comment nous représenter nous-mêmes (dans) l'espace/le territoire?
- Avec la marchandisation, comment nous représenter nous-mêmes (dans) l'espace public?
- · Avec la tertiarisation, avec le capitalisme informationnel, comment nous représenter nousmêmes (dans) la culture, dans les processus d'attribution de sens?
- Avec l'accélération, comment faire place au long terme dans le « chaos » des immédiatetés ?

En synthèse : nous assistons à une crise généralisée de la division du travail entre champs, acteur·ices, territoires et temporalités. La complexité s'impose à chacun·e et à tou·tes entre globalisation et indivi-

dualisation des contradictions. Sous cet angle, les crises contemporaines résultent pour une part importante d'une insuffisante dynamique démocratique, quand la

> pratique démocratique se réduit à ses principes élémentaires de suffrage et de délégation « représentative », d'une part, et de séparation des pouvoirs, d'autre part.

Qui plus est, l'affirmation constante qu'il n'y a pas d'alternative (T.I.N.A., ou There Is No Alternative) à la mondialisation marchande, industrielle, commerciale et financière, tend à vider de son sens l'ensemble du travail démocratique. Le sentiment d'hyperpuissance des pouvoirs privés des firmes multinationales contribue fortement à cet évidement des démocraties occidentales, selon les termes de

> Le privilège généralement observé les pouvoirs exécutifs et

Peter Mair. 14



renforce la complexité « systémique » du monde contemporain est l'une des facettes de ce déficit démocratique.

La segmentation du travail démocratique entre champ politique, champ socioéconomique et champ culturel est l'une des clés de ce déficit démocratique.

Le déficit d'articulation et de régulation conjointe des systèmes d'action des collectivités publiques, des acteur ices civil es et des entreprises marchandes est l'un des facteurs et l'une des conséquences de ce déficit démocratique.

L'absence d'articulation réfléchie entre échelles micro, méso et macro de la délibération et de l'arbitrage démocratiques est une autre carence essentielle des démocraties actuelles.

Mais, plus profondément encore, le régime démocratique qui prévaut jusqu'aujourd'hui prive les citoyennes et citoyens d'une implication plus continue et plus profonde. Cette démocratie-là manque cruellement de réflexivité, elle manque de « culture » : ses arbitrages sont insuffisamment instruits par la mobilisation de l'intelligence collective des citoyen·nes, par leur expérience instruite et leur vision réfléchie du monde.

La perspective exposée ci-après cherche à dépasser ces segmentations, notamment en « cultivant » et en «instruisant» les moments fondateurs du travail démocratique : l'expression, l'analyse et la délibération des contradictions et des conflits.

3. Cultiver et démultiplier la démocratie, en finir avec There Is No Alternative (T.I.N.A.)

Nous sommes donc, dans ce moment particulier de la modernité tardive, devant un choix crucial pour la démocratie comme « régime », mais aussi comme pratique sociale, voire comme désir généralement partagé.

Soit on subit l'accélération et ce choix constitue une menace majeure pour la légitimité et l'efficacité démocratiques : la décision politique 15 « s'adapte » au rythme de l'accélération et elle perd en substance, elle se désynchronise d'une intelligibilité partagée. Hartmut Rosa pointe ici avec justesse le ressort essentiel du discours des leaders des régimes qualifiés de « démocraties illibérales » : « Ce n'est plus la force du meilleur argument qui décide des politiques à venir, mais des rancœurs, des sentiments viscéraux, des métaphores et des images suggestives [...] ; les mots et les arguments sont trop lents pour la vitesse du monde. » 16 Les populismes cherchent à « simplifier la démocratie, plutôt que la démultiplier », écrit aussi Rosanvallon.

Soit on s'engage délibérément dans le ralentissement comme levier essentiel d'une refondation démocratique : la décision politique doit dans ce cas résister à l'accélération, parce que la complexité des arbitrages suppose de les instruire en profondeur et dans un très large partage de l'exigence démocratique. Cet approfondissement et cet élargissement ne peuvent reposer sur la base des ressources temporelles disponibles des seul·es représentant·es politiques. Il faut donc entreprendre une autre manière de faire démocratie, plus continue, plus profonde, plus intense, plus délibérative, plus contributive: chacune et chacun doit pouvoir y contribuer, en mobilisant son expérience, son savoir, sa raison, son intelligence du monde à faire. Rosanvallon évoque, lui, une « démocratie narrative », portée par des procédures de « démocratie permanente ». Nous évoquerons, en ce sens, la richesse des contributions des associations porteuses d'une exigence d'éducation permanente/populaire.

Le cahier des charges d'une démocratie élargie, approfondie, continue, est immense, dans cette « modernité tardive » :

- Instruire la complexité des arbitrages suppose de faire appel aux sciences participatives, aux démarches inter- et transdisciplinaires, aux ressources d'une éducation permanente (ou populaire) généralisée¹⁷, à une « université ouverte » sur la nécessité de contribuer à une transformation « raisonnée » du monde.
- Instruire un autre rapport au monde vivant, dont les êtres humains sont partie prenante et non propriétaires exploitants –, suppose de généraliser une éducation relative à l'environnement et une évaluation systématique des interactions de l'activité humaine avec les écosystèmes, dans la perspective du respect de leurs équilibres.
- Multiplier les dialogues entre acteurs et actrices d'échelles différentes, aux niveaux transnational, européen et planétaire, en appui à un développement local et régional multidimensionnel, intégrant le mieux possible les différentes dimensions du développement.
- S'atteler à redéfinir la richesse, de manière à instruire les décisions relatives à l'investissement, l'organisation de la production, la conception du travail dans une économie plurielle, sociale et solidaire.

Il convient donc de répartir la charge temporelle du travail démocratique sur le plus grand nombre de citoyen·nes, seul·es ou en commun :

- Du temps pour déployer les virtualités des dimensions culturelles des droits humains, c'est-à-dire la réflexivité, l'intelligibilité, la puissance interprétative, la sensibilité, la créativité... mises en œuvre dans l'exercice des droits civils et politiques, comme des droits économiques, sociaux et culturels.
- Du temps pour rendre « habitable » la distance générée par la représentation, en créant l'espace, les procédures, les méthodes aptes à autoriser et faciliter le déploiement d'une démocratie délibérative, continue et contributive généralisée.
- Du temps pour « ré-institutionnaliser » l'ensemble des fonctions collectives, c'est-à-dire donner ou redonner vie à l'énoncé et à l'évaluation des finalités et objectifs assignés aux organisations et institutions porteuses de la vie commune, ainsi qu'à leur conduite « partagée ».

Bien sûr, il convient de libérer ce temps, actuellement détenu (prisonnier) par l'excès de travail contraint, par l'ensemble des externalités négatives d'un système de production, d'échange et de consommation dépourvu de raison partagée, par la mobilité contrainte. Nous développerons la question de l'émancipation du temps dans la conclusion ci-après.

Conclusion¹⁸: déployer les droits culturels¹⁹ et les dimensions culturelles des droits humains

Les conflits à nommer et conduire sont donc de nature culturelle : ils mobilisent la résistance des individus, seul·es et en commun, contre l'expropriation de leur autonomie de sujets libres, tant par rapport au marché que par rapport aux mouvements identitaires. Construire cette démarche, donner forces et formes au paradigme culturel suppose massivement une nouvelle époque des droits humains, en l'occurrence celle des droits culturels.

Les droits culturels désignent un ensemble spécifique parmi les droits humains : ceux qui permettent aux personnes, seules et en commun, de développer et d'exprimer leur humanité, leur vision du monde et la signification qu'elles donnent à leur existence. L'énumération des droits culturels proposée par la Déclaration de Fribourg est concrète et intelligible.

Les dimensions culturelles de droits humains désignent ce qui permet à l'exercice de chaque droit humain d'être le vecteur d'une « circulation du sens », de « faire sens » pour soi et pour les autres. Quelques exemples:

- · Les dimensions culturelles du droit au travail désignent sa valeur de liberté et de création. C'est peu dire que cette simple évocation soulève un potentiel de conflits extrêmement intéressant et pertinent dans le contexte contemporain de dégradation du rapport salarial et même, par hypothèse, à l'égard du salariat en tant que forme de structuration collective du travail.
- Les dimensions culturelles du droit à l'alimentation ne peuvent être satisfaites, à l'évidence, par la production et la consommation de malbouffe.
- · Les dimensions culturelles du droit de vote supposent que ce droit puisse s'exercer dans des conditions d'information, de formation et d'éducation des citoyen nes. À l'évidence, ce ne fut pas le cas lors du référendum sur le Brexit au Royaume-Uni.

Le développement effectif et intensif des droits culturels et des dimensions culturelles des droits humains constituera la matrice d'une démocratie approfondie et continue, investie dans l'ensemble des fonctions collectives, dans l'ensemble des services publics, dans l'ensemble des entreprises, dans les associations comme dans les mouvements

Faire advenir cette époque des droits culturels suppose trois dynamiques, partiellement enchevêtrées et interdépendantes, attelées à repenser le périmètre du domaine culturel et notamment la fécondité des interrelations entre ses sousdomaines.

Du côté des mouvements sociaux, du syndicalisme, du monde associatif, de l'économie sociale et solidaire, internaliser l'exigence d'une pratique intensive des droits culturels, redonner vigueur aux pratiques porteuses d'éducation populaire, explorer les dimensions culturelles des conflits, contribuer aux dynamiques sociales porteuses d'une élaboration des savoirs sociaux stratégiques.

Du côté des acteurs culturels et des institutions artistiques, porter l'exigence des droits culturels à l'intérieur des institutions et des organisations, dans l'espace et le temps de la création partagée mais aussi à l'extérieur, dans leurs modes d'intervention sociétale, en déployant de multiples complicités avec les mouvements sociaux, de multiples résidences/résistances artistiques dans toutes les circonstances sociales où se font et se défont les liens qui font civilisation.

Du côté des politiques culturelles, soutenir massivement la mobilisation des droits culturels dans les politiques culturelles, en particulier dans les politiques culturelles transversales, hors les murs, dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les entreprises, dans les écoles et les universités, dans les lieux d'accueil des personnes âgées, dans les quartiers, les villes et les villages.

La politique culturelle s'esquisse ici comme politique générale. Cela renforce l'exigence qui lui est assignée de développer, dans toute la société, « la force transformatrice des arts et de la culture [qui] réside dans la nature de l'expérience esthétique, qui relie les facultés cognitives aux sens et aux émotions, ce qui crée des structures riches de possibilités d'apprentissage, de réflexion, d'expérimentation et d'acceptation de la complexité ».

Une politique générale, investie du référentiel des droits culturels et des dimensions culturelles des droits humains annonce une nouvelle époque de la démocratie : dans l'espace et la distance où se trame le lien de la représentation politique ou sociale, d'innombrables délibérations, nourries par d'innombrables citoyennes et citoyens, donneront une expression collectivement réfléchie et culturellement construite à cet immense désir de démocratie.

Des nouvelles conditions – de revenus et de droits sociaux – devront nourrir cet élargissement des droits, ce déploiement de l'effectivité culturelle des droits humains.

Dans le contexte sociétal ainsi croqué, la questionclé est qu'une représentation du monde stable, durable, communicable, bref « commune », n'est plus disponible et n'est plus près de l'être. Avec Michel de Certeau, on peut s'en réjouir : la « culture au pluriel » augmente notre exigence d'humanité, l'intensité du travail sur notre « vision du monde ».

La nécessité impérieuse de faire émerger des horizons de moyen et long termes, pour toute la société: travailler la représentation culturelle pour rendre habitable une démocratie approfondie, une démocratie culturelle²².

Le « travail de la culture » dans toutes les circonstances de la vie sociale esquisse le programme de travail de la démocratie culturelle :

1/ Approfondir la démocratie dans le champ politique : développement des fonctions publiques de conseil, de concertation et délibération dans l'ensemble des fonctions collectives, à tous niveaux de pouvoir, et création d'un nouveau régime associant à ce rôle de conseil public un droit au revenu et à la sécurité sociale ainsi qu'un droit au congé dans le statut professionnel antérieur/coexistant.

- 2/ Approfondir la démocratie dans le champ socioéconomique : développement des fonctions publiques de conseil, de concertation et de délibération socioéconomique et environnementale dans l'ensemble des secteurs d'activité et au niveau des entreprises.
- 3/ Approfondir la démocratie dans le champ culturel : développement des fonctions publiques de conseil, de concertation et délibération dans l'ensemble des fonctions culturelles, de l'information à l'enseignement, de la formation à la création.
- 4/ Approfondir la démocratie dans la recherche de formes politiques appropriées pour lier les espaces locaux et les dimensions mondiales : les enjeux de l'urbanité, de la ruralité et de l'écosystème, exemples majeurs en recherche de « formes et de forces politiques communes ».

Ce temps à imaginer, à mobiliser, à libérer, nous pourrions également vouloir le conquérir pour toutes et tous, politiquement, par l'institution d'un droit nouveau que l'on pourrait appeler « crédittemps de citoyenneté », par exemple (dénomination provisoire).

Ce crédit-temps pourrait être conçu et négocié en vue d'un élargissement très significatif et d'un rapprochement – voire une fusion – des actuels régimes relatifs aux congés politiques, aux congés syndicaux, aux congés culturels – éducation et formation –, et plus largement, au crédit-temps, notamment.

Ce nouveau droit, exercé seul·e ou en commun, donnerait à chacune et à chacun les moyens (financiers, juridiques, organisationnels, institutionnels) de s'impliquer, tout au long de sa vie, dans la conception, l'orientation, l'accompagnement et la conduite de ce qui fait la vie commune, le « Commun », donc, dans toute sa diversité (espaces publics, fonctions collectives, services publics, associations, syndicats et mutuelles, potagers collectifs, écoles et universités, hôpitaux, maisons médicales, éducation populaire/permanente, etc.).

Dans cette implication généralisée dans les communs, les citoyennes et les citoyens fabriqueront du temps social libéré de l'accélération, du temps « libre » d'une dimension essentielle de l'aliénation contemporaine.

Discutons de ce droit imaginé-désiré, donnons-lui des forces et des formes !

Ce texte doit beaucoup aux échanges avec Bernard Foccroulle, ancien directeur de La Monnaie, membre fondateur de l'association Culture & Démocratie. Par ailleurs, les travaux de Patrice Meyer-Bisch, président de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg, et les échanges avec lui ont nourri la référence aux droits culturels et aux dimensions culturelles des droits humains. Enfin, merci à Lucie Colla pour sa relecture attentive et pertinente, à tous égards.

- Selon l'expression de Jan Werner Müller, Qu'est-ce que le populisme? Définir enfin la menace, Premier Parallèle, 2016. Par ailleurs, la notion d'entropie désigne le niveau de désorganisation ou d'imprédictibilité du contenu en information d'un système.
- Lire l'analyse en profondeur de ce double sens dans l'ouvrage de Philippe Mahoux et Jean Blairon, La fabrique des lois, Éditions du CAL, 2019, p. 90-97.
- 3. « L'expression zone à défendre (ou ZAD) est un néologisme militant utilisé en France pour désigner une forme de squat à vocation politique, la plupart du temps à l'air libre, et généralement destinée à s'opposer à un projet d'aménagement. Les ZAD sont notamment constituées dans des espaces ayant une dimension environnementale ou agricole, mais l'appellation a été également utilisée pour des occupations en milieu urbain. » (Source : Wikipédia)
- 4. Pierre Dardot et Christian Laval, Commun. Essai sur la révolution au XXIº siècle, La Découverte, 2014.
- 5. Déclaration de Fribourg sur les droits culturels, article 2a), 2007: « Le terme "culture" recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement. »
- 6. Certain-es évoquent à ce sujet une « démocratie continue » pour évoquer l'intensité du travail démocratique entre deux échéances électorales. Le terme de « démocratie délibérative » est également utilisé pour désigner l'importance du développement du travail d'instruction du débat, en amont de l'arbitrage, par la mobilisation du travail de « conseils » ou de « panels » de citoyen-nes, par exemple. La notion de « démocratie contributive » désigne la nécessité de faire appel aux contributions « instruites » d'une pluralité d'acteur-ices dans l'élaboration des lois, règlements et décisions publiques. Nous privilégions l'usage des notions de démocratie délibérative et contributive plutôt que la notion, moins précise, de démocratie participative, parfois dévoyée par des pratiques apparentées à des simulacres politiques.
- Martine Legris Revel, « Joëlle Zask, Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation », Lectures [En ligne], Les comptes rendus, 2012.
- Paul Ricœur, « Éthique et politique », in Revue Esprit, 1985, p. 1-11.
 Pour approfondir: Paul Ricœur, Philosophie, éthique et politique, entretiens et dialogues, Seuil, 2017.
- Alain Touraine, Un nouveau paradigme, Favard, 2005.
- François Dubet et Didier Lapeyronie, « Entre les territoires et le marché », in Les quartiers d'exil, 1992, p. 171-198.
- 11. Hartmut Rosa, Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité tardive, La Découverte, 2014, p. 22.
- 12. Pascal Chabot, Global burn out, PUF, 2013.
- 13. Isabelle Stengers, Interpellation, ronéo, Rencontres des droits économiques et sociaux, Ligue des droits de l'Homme (Belgique), 1999, devenue depuis Ligue des droits humains.
- Peter Mair, Ruling the Void: The Hollowing of Western Democracy [Diriger le Vide, l'évidement de la démocratie occidentale], 2013.
- Pierre Rosanvallon, « Les populismes prétendent être une forme supérieure de démocratie », in Le Soir, 9/01/2020, p. 24.
- 16. Hartmut Rosa, op.cit., p. 74-75.
- Christian Maurel, « Un immense besoin d'éducation populaire », in Le Monde, 2/02/2011, et Éducation populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation, L'Harmattan, 2010.
- 18. L'essentiel de cette dernière section est extrait d'une Tribune publiée dans La Libre Belgique le 12/11/2019, également signée par Sabine de Ville (alors présidente de Culture & Démocratie), Bernard Foccroulle (musicien, ancien directeur du Festival d'Aixen-Provence, de la Monnaie, membre-fondateur de Culture & Démocratie) et Françoise Tulkens (ancienne juge et vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme).
- Voir en particulier la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels (2007) et Patrice Meyer-Bisch, « Dossier sur la Déclaration de Fribourg/Analyse des droits culturels », in Revue Droits fondamentaux, n°7, 2008.
- 20. Jean-Pierre Chrétien-Goni, entretien avec Christine Delory-Momberger et Jean-Claude Bourguignon, La création partagée, un lieu du commun, L'Harmattan, « Le sujet dans la cité », 2013/2 n° 4, p. 68-80.
- Rapport de la Rapporteuse spéciale des Nations-Unies dans le domaine des droits culturels, Conseil des droits de l'homme, 4/01/ 2018.
- 22. Au sens que développe Roland de Bodt dans la «Postface» du n°4-5 de Repères, Observatoire des politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 2014, p. 27-30.
- 23. C'est bien l'orientation proposée pour une démocratie culturelle aujourd'hui par Jean-Louis Génard, dans « Repenser aujourd'hui la tension entre démocratisation de la culture et démocratie culturelle », in Démocraties et Cultures, Actes du Colloque de l'Observatoire des politiques culturelles de la FWB – 8 & 9/12/2015, p.87-103, Academia/L'Harmattan, 2017.

LA VIE DE L'ASSOCIATION



Coup d'œil dans l'rétro



AGORA

De nouveaux articles uniquement disponibles en ligne sont venus enrichir l'Agora de notre site web: www.cultureetdemocratie. be/agora. Sélection non-exhausive!

- « Coopération et droits culturels ? Le voyage d'étude de la FNADAC en FW-B avec l'ASTRAC et Culture & Démocratie », de Thibault Galland.
- « Deux biennales d'art (wallonnes) ouvrent le champ des possibles », de Pierre Hemptinne, à propos des biennales d'art d'Enghien et d'Ath.

OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES DE GRENOBLE

Nous avons lancé une collaboration avec l'Observatoire des politiques culturelles (OPC) français! Depuis trente ans, Culture & Démocratie et l'OPC animent le débat autour des politiques culturelles et travaillent à la croisée des différents mondes de la culture (professionnel·les, artistes, expert·es, élu·es...). Les deux structures nourrissent des réflexions sur des thématiques communes telles que la participation, la médiation, la démocratisation et la démocratie culturelles, l'éducation populaire et l'éducation permanente, les droits culturels, les transitions... C'est à partir de ces convergences qu'ont été imaginé deux fois par an une re-publication de contenus dans notre Agora et dans leur Média:

- Nous avons re-publié: « Postpatrimoine: un nouvel état de l'art? » De Magali Nachtergael, critique, commissaire d'exposition et professeure en études littéraires (université Bordeaux Montaigne)
- L'OPC a re-publié : « Rituels et droits culturels » de Thibault Galland

DERNIÈRES PARUTIONS

Nos dernières publications sont toujours disponibles, n'hésitez pas à les commander!

- Journal de Culture & Démocratie n°58
 « Nourrir | Se nourrir »
- Neuf essentiels pour des politiques culturelles réparatrices

Sortez vos agendas!



FÊTE D'ANNIVERSAIRE!

Vous entendez parler de nos trente ans depuis six publications déjà! Elles ont traité les thèmes des rituels, de nourrir | se nourrir, des politiques culturelles réparatrices, et de l'accueil inconditionnel.

Mais QUAND fêtons-nous ces 30 ans d'activités ?! Y a-t-il une meilleure date que le vendredi 13/12 pour faire converger toutes les thématiques de nos publications anniversaire ?

On vous invite pour une FÊTE (oui, vous avez bien lu, Culture & Démocratie sort de ses bouquins et conférences pour une fois, autant vous dire que ça ne se loupe pas!) organisée autour des quatre mots-clés inspirés par nos publications anniversaire: ACCUEILLIR, MANGER, RITUALISER, RÉPARER (oui, il fallait quand même que ce soit un peu conceptuel, on ne se change pas le temps d'une nuit!)

Réservez votre soirée, préparez vos papilles et vos oreilles... vous en prendrez plein les sens!

Au programme:

- Animations
- ► Concert du duo Crolles
- ▶ DJ : Discothèque nationale de Belgique
- Bar et nourriture

ONDOS PRADOQUES

- Vendredi 13/12/2024, 18h 23h
- ► La Bellone, Rue de Flandre 46, 1000 Bruxelles
- ► Inscription souhaitée soit via la page web, soit sur commandes@cultureetdemocratie.be
- + d'infos sur notre site web et nos réseaux : www.cultureetdemocratie.be/evenements/ fete-trente-ans



PLATEFORME D'OBSERVATION DES DROITS CULTURELS

Pendant la fin de l'été et l'automne, la Plateforme poursuit la formalisation de la recherche et lance un cycle de formation pour travailler avec les droits culturels.

Des études de cas sont en cours de rédaction à partir de la démarche d'observation avec les centres culturels autour de l'effectivité des droits culturels. Un rapport de recherche et une journée publique viendront par la suite en 2025 et 2026.



À noter aussi, la récente parution de **Travailler avec les droits culturels : une panoplie** d'outils facilitant l'appropriation, l'analyse et la problématisation.

Cette publication est proposée dans le cadre du cycle de formation « Travailler avec les droits culturels » en 2024-25, avec trois modules :

- « Faire culture commune », qui a eu lieu le 15/11/2024.
- « À partir du territoire en Wallonie Picarde », avec Culture · Wapi les 31/01, 21/02 et 21/03/2024
- « Faire culture commune » à Bruxelles entre avril et mai 2025
- ➤ Si vous êtes intéressé·es par la publication ou l'un de ces modules de formation, vous pouvez contacter : thibault@cultureetdemocratie.be +32 (0)470 94 35 53 ou consulter le blog de la Plateforme (plateformedroitsculturels.home.blog/)



TALISMANS SONORES

Après l'émission « Au fait qu'est-ce qu'on fête ?! » faisant suite au premier volet du dossier « Rituels », nous vous invitons à découvrir 3 capsules sonores réalisées par Leslie Doumerx lors de sa participation au festival Feral 2024 organisé en septembre par le Cifas autour des rituels contemporains comme leviers de forces collectives.

Une occasion de faire résonner les questions qui ont traversé les dossiers des Journaux n°56 et 57 : quels rituels, nouveaux et anciens, constituent une ressource aujourd'hui? Quelles pratiques symboliques ou magiques pour conjurer le sort?

▶ Podcasts disponibles dans l'onglet Multimédia de notre site web : www.cultureetdemocratie. be/multimedia



Le numéro général de Culture & Démocratie est désormais le :

+32 470 63 20 02



À PARAITRE

Journal de Culture & Démocratie n°60 ÉCOLOGISATION

Une série d'éléments de langage ont récemment envahi l'espace socio-politique pour discréditer la prise en compte de l'écologie dans la société. Ces discours, portés principalement par les partis politiques de droite, cachent la réalité de la catastrophe climatique en cours tout autant que l'inaction politique de nos gouvernements. Le dogme de la croissance perpétuelle et d'un régime d'abondance sans limitation est ainsi sanctuarisé, à rebours des savoirs et connaissances développés par nombre de chercheur-ses et de citoyen-nes qui alertent sur l'inhabitabilité croissante de la terre et appellent à un changement de paradigme urgent. Mais face à une situation politique bloquée, comment provoquer ce changement? Quels dispositifs inventer? Comment déconstruire les éléments de langage qui troublent le débat démocratique ? Comment veiller à la justice sociale, terreau essentiel de la transition écologique? De quelle façon questionner nos pratiques par rapport à d'autres façons de faire ailleurs sur la planète? Comment revaloriser les connaissances et favoriser la participation de toutes et tous au débat et à la prise de décision?

Avec ce Journal n°60, Culture & Démocratie continuera de développer sa réflexion sur la nécessité d'un changement de modèle culturel, tout en proposant des outils pour amorcer cette bifurcation.

Sortie prévue au printemps 2025.

CÔTÉ IMAGES LES ATELIERS

Maryline Le Corre pour Culture & Démocratie

PAR OÙ ON PASSE & NINON MAZEAUD

« Les hommes et les femmes de passage laissent des traces. Qui parfois s'effacent. » Cristina Del Biaggio

Les images qui accompagnent ce Journal sont quelques - unes des traces des ateliers imaginés par les artistes et militantes Clac et Ninon Mazeaud, et organisés pour la première fois aux Terrasses solidaires et Chez Marcel, à Briançon, en octobre 2022.

On y distingue trois séries différentes: des dessins et collages produits par les participants aux ateliers, des silhouettes en photo montage composées par Ninon Mazeaud et des photographies d'ateliers et de la nature environnante. Toutes mettent en avant ces personnes de passage et les lieux qui les accueillent.

Chaque atelier s'organise autour d'une idée : refuge ; lieu accueillant; objets/lieux qui rassemblent. Dans les articles #paroùonpasse disponibles sur le site de Culture & Démocratie, le duo explique : « Le protocole [d'un atelier] est simple : on dessine ce lieu, on le raconte (si on en a envie et dans la langue qu'on souhaite), puis on prend une photographie de la personne avec son dessin. » On croisera donc au fil de ces pages plusieurs maisons imaginaires ou réelles - on reconnaitra parmi elles les Terrasses solidaires de Briancon ou le lieu Chez Marcel -, mais aussi un bateau, une caravane, un arbre ou une tasse de thé à partager. Pour Ninon Mazeaud « dessiner est un véritable langage universel qui permet de communiquer sans partager la même langue. Ça déclenche des émotions, parfois des larmes, souvent des rires. C'est une manière de se faire confiance : en fait tout le monde sait dessiner, on transmet des messages, on raconte des histoires. C'est aussi la possibilité de parler de sujets politiques difficiles avec d'autres images que celles véhiculées par les médias. »¹ Ces ateliers offrent aux participants un moment de dialogue et de lien mais aussi un instant pour eux, intime dont ils manquent terriblement. Mettre ces images en avant est une façon de rendre hommage à toutes les personnes qui ont participé aux ateliers.

On croise également au fil des pages de ce Journal d'étranges silhouettes anonymes, sorte d'hommes-forêt/route/roche. Dans ces compositions, Ninon Mazeaud reprend les photographies de fin d'ateliers où chacun pose avec son dessin. Elle en extrait les silhouettes et y insère des morceaux de photographies de la nature qui entoure le refuge. Pins, pics rocheux, montagnes, chemins forestiers, la nature y est belle et rude, magistrale et inhospitalière. Ces cols qui forment la frontière avec l'Italie peuvent s'avérer une terrible épreuve pour celles et ceux qui souhaitent la traverser, mais la montagne a aussi de tout temps été synonyme de refuge et l'esprit de solidarité de ses habitant es une réalité. Ces silhouettes nous rappellent surtout que nous sommes empli es des endroits que nous traversons et des personnes que l'on y rencontre. Ils et elles laissent une empreinte en chacun e de nous. Avec ces images, l'artiste dit aussi l'importance de prendre soin des traces que ces hommes et ces femmes de passage nous laissent tout en nous questionnant sur celles que nous-mêmes leur laissons.

- Pour en savoir plus sur les ateliers, lire les carnets de route de Clac et Ninon, #Paroùonpasse
- « Hospitalité contre hostilité », entretien avec Ninon Mazeaud, dans ce dossier en ligne.





Culture & Démocratie

Depuis 1993, Culture & Démocratie rassemble des artistes et opérateur rices sociaux-ales afin de promouvoir la culture comme valeur démocratique. Médiatrice et relais entre les secteurs culturel et associatif, elle encourage la participation de toutes et tous à la vie eutre relation.

Équipe Marcelline Chauveau, Thibault Galland, Hélène Hiessler, Maryline Le

Comité de rédaction pour ce numéro Luc Carton, Marcelline Chauveau, Irene Favero, Thibault Galland, Pierre Hemptinne, Hélène Hiessler, Maryline Le Corre, Corinne Luxembourg, Sébastien Marandon, Ninon Mazeaud, Emmanuelle Nizou

Le Journal de Culture & Démocratie est édité par l'asbl Culture & Démocratie rue Coenraets 72, 1060 Bruxelles Téléphone : +32 470 63 20 02 Courriel : info@cultureetdemocratie.be

La gratuité de ce Journal est possible grâce aux auteurs et autrices qui acceptent d'y contribuer

Ont collaboré à ce numéro Ont collaboré à ce numéro
Shila Anaraki, Idriss Yousif Abdalla
Abaker, Marianne Bonnet, Luc Carton,
Hélène Crokart, une partie du cercle de
travail Hébergement du ZK (Amélie, JeanBaptiste, Michele, Omar, Paul), Marine
Denis, Sabine de Ville, Abdourchmane
Dieng, Laurent d'Ursel, Bernard Foccroulle,
Jean Gaboriau, Thibault Galland, Pierre
Hemptinne, Hélène Hiessler, Laura Houis,
Rim Idmilloud, Nina Jacqmin, Maryline Le
Corre, Maison Sésame (Amélie, Dana,
Benoît, Sylvie, Omia), Ninon Mazeaud,
Jaccinthe Mazzocchetti, Jo Milliship-Jacinthe Mazzocchetti, Jo Milliship-Brisard, Bachir Ourdighi, Benjamin Stahl, Keisha Strano, Youri Lou Vertongen - san mention porticulière, les articles publiés par le Journal de Culture & Démocratie par le Journal de Culture & Democratie constituent des contributions originales réalgées par les auteur-ices expressément pour chaque livraison. Bien que sollicités, les textes publiés ici n'engagent que leurs auteur-ices.

Les textes de ce Journal sont publiés sous licence Creative Commons.



That the state of the state of

Mise en page Françoise Vercruysse (Éditions du Cerisier)

Impression Imprimerie Jan Verhoeven

Éditrices responsables Hélène Hiessler et Maryline Le Corre, rue Coenraets 72, 1060 Bruxelles

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles





COMMANDE ET ABONNEMENT

S'abonner, c'est soutenir le travail de Culture & Démocratie!

- Abonnement simple 15 €/ Zinnes : 4 numéros du Journal de Culture et Démocratie
- Abonnement plus 30 € / Zinnes : 4 numéros du Journal de Culture et Démocratie + 2 livres (en fonction du programme de parutions)

Vous pouvez adresser votre versement à l'ordre de : Culture & Démocratie, rue Coenraets 72 - 1060 Bruxelles Banque Triodos: IBAN BE65 5230 8036 6696 **BIC TRIOBEBB** Communication : nom, prénom, adresse complète, formule choisie.

Merci d'avance!

www.cultureetdemocratie.be